
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01996563 1





HISTOIRE

DE

NOTRE-DAME DE BON-SECOURS



AUTEL DE BON-SECOURS

LE CULTE DE LA VIERGE MARIE EN AMÉRIQUE

HISTOIRE

DE

Notre-Dame de Bon-Secours

A MONTRÉAL

PAR

L'ABBÉ J.-M. LELEU.

1ère Série.

MONTRÉAL
CADIEUX & DEROME
1603 rue Notre-Dame

1900

APPROBATION

DE

S. G. MONSEIGNEUR PAUL BRUCHÉSI

Archevêché de Montréal.

21 mars, 1900.

Nous avons fait examiner l'ouvrage intitulé : *Histoire de Notre-Dame de Bon-Secours* par M. l'abbé Leleu, et sur le rapport très élogieux qui nous en a été fait nous en permettons volontiers l'impression. Nous y voyons un hommage de piété filiale et de reconnaissance à la céleste patronne de Ville-Marie. En même temps nous formons le vœu de voir l'auteur compléter l'étude qu'il a entreprise sur les principaux sanctuaires de la Mère de Dieu en Amérique et dont le présent volume est le si heureux début.

† PAUL, Archevêque de Montréal.

LETTRE DE M. L'ABBÉ CASGRAIN

Voici une lettre adressée à l'auteur par M. l'abbé Casgrain, docteur ès-lettres et ancien président de la Société Royale d'Ottawa.

A MONSIEUR L'ABBÉ LELEU,
1710 *Rue Notre-Dame, Montréal.*

MONSIEUR L'ABBÉ,

Je viens de lire avec autant d'intérêt que d'édification votre savante Histoire de Notre-Dame de Bon-Secours, ce sanctuaire si vénéré, dont l'origine est aussi ancienne que la ville même de Montréal. Permettez-moi de vous exprimer toutes mes félicitations et de vous prédire le succès le plus durable et le mieux mérité.

Vous avez fait là une œuvre à la fois religieuse et patriotique qui réjouira le cœur de tous les catholiques de notre pays.

Elle fera plus, je l'espère ; elle ira réchauffer la piété des serviteurs de Marie en dehors du Canada et jusque dans l'ancienne France, cette mère patrie si aimée, à qui nous devons tant de bienfaits et le plus grand de tous, celui de la foi.

Je me garde d'analyser votre beau travail, il faut le lire dans son entier. Il ne faut rien perdre des précieux détails que vous donnez sur l'origine du culte de Marie et sur ses développements dans notre pays.

En jetant les fondations de Québec, Champlain, le père de la Nouvelle-France, jeta en même temps la fondation du premier sanctuaire dédié ici à l'auguste Vierge, Notre-Dame de Recouvrance, bâtie sur le site

même qu'occupe la basilique de Notre-Dame de l'Immaculée-Conception, la mère de toutes les églises du Canada. A Montréal, le pieux fondateur de Ville-Marie, Maisonneuve, s'associa aux premiers travaux de la vénérable sœur Bourgeoys pour la construction de Notre-Dame de Bon-Secours.

Vous nous faites assister à la naissance de cet antique lieu de pèlerinage qui est à Montréal ce qu'est à Lyon Notre-Dame de Fourvières, et à Marseille, Notre-Dame de la Garde. Avec une rare érudition vous retracez les diverses phases de son existence, dont les merveilles rappellent la légende des saints. Votre Histoire a le double mérite d'être consciencieuse jusqu'au scrupule et du style le plus attrayant. D'une part, vous avez à peu près épuisé toutes les recherches à faire sur ce sujet, de l'autre vous avez jeté à travers les pages de votre livre un souffle de vie qui les anime et leur donne du charme.

D'aucuns trouveront peut-être que vous insistez plus qu'il ne convient sur des détails de peu d'importance : ce n'est pas mon avis. De nos jours, il se fait trop de publications superficielles, ne valant pas le papier sur lequel elles sont imprimées, pour qu'on se hâte de reprocher à un livre d'être trop fouillé, trop documenté. Le vôtre est un modèle du genre ; et pour tout dire en un mot, c'est un monument digne du vénérable sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours.

H.-R. CASGRAIN, prêtre.

Québec, ce 25 mars, 1900, en la fête de l'Annonciation.

PRÉFACE

Cette Histoire de Notre-Dame de Bon-Secours est une œuvre de piété filiale et de reconnaissance envers Celle qui peut, à bon droit, être regardée comme la véritable fondatrice de Ville-Marie.

Elle a pour but de rassembler les documents épars qui racontent les origines du Pèlerinage, ses vicissitudes, ses jours de deuil et ses jours de lumière.

Pour écrire ces pages, nous avons étudié les chartes, les correspondances, les mémoires du temps. Nous avons interrogé les vétérans du sanctuaire ; nous avons demandé aux "anciens" leurs souvenirs des gloires de Marie à Montréal. Pour unir ensemble ces reliques des personnes et des choses, nous avons consulté l'intime de notre cœur d'enfant de la très sainte Vierge.

D'autres écrivains, avant nous, avaient traité ce sujet : M. Faillon, P.S.S., dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise d'Amérique ;* le R. P. Martin, S. J., dans le *Manuel du Pèlerin de Notre-Dame de Bon-Secours.*

Nous rendons justice à ces travaux ; mais l'histoire a marché depuis leur apparition déjà lointaine. Des événements nombreux se sont accomplis depuis lors. Il y en a d'autres, tirés des archives particulières de la chapelle ; ils n'ont pas encore paru et la dévotion canadienne en réclame la publication: nous comblons cette lacune, nous satisfaisons à ce désir.

Puisse cet ouvrage être une louange pour les bienfaits de notre Reine de Ville-Marie, une action de grâces pour les secours d'hier, une prière pour les secours de demain.

Si Dieu nous prête vie et assistance, nous nous proposons de publier toute une série de monographies, relatant l'histoire des principaux sanctuaires de la Vierge Marie en Amérique : ceci explique le soustitre de ces pages et la longueur du Prologue que nous avons écrit sur l'universalité et l'antiquité du culte de la Mère de Dieu.

J. - M. Leleu,

Prêtre.

Montréal, 19 mars 1900.

INTRODUCTION

I.

De tous les dons que Dieu a versés sur la terre, aucun n'est beau comme la virginité, aucun n'est grand comme la maternité.

Nous aimons à respirer la fleur fraîche éclose sous les baisers du soleil ; nous nous réjouissons de voir le premier sourire et les premiers pas d'un enfant. Jésus chérissait saint Jean parce qu'il était vierge ; et les païens eux-mêmes, dans la Rome impériale, voulaient des vierges pour leurs temples. Ce sentiment est naturel.

Notre affection et notre respect s'élargissent encore à l'idée d'une mère : sa vue chasse les pensées qui montent de l'enfer ; sa vue rend sereins les fronts les plus endoloris ; sa vue apporte la consolation ; et, quand nous en sommes privés pour toujours, nous nous sentons tristes et presque vieux. Cette idée, elle aussi, est innée et ancrée dans le cœur de l'homme.

Quand Dieu, pour compléter la création et le christianisme, voulut nous donner Marie, il nous la donna vierge et mère,

> " Vierge avec l'innocence, et mère avec l'amour."

Et voilà pourquoi le culte de la Reine des cieux a tant de charmes pour nous. Son caractère humain et divin tout à la fois gagne les sympathies et l'affection de nos âmes ; l'attrait mystérieux qui s'attache

à ce qui est pur et bon nous charme et nous captive. Et il en fut toujours ainsi.

Mais cette dévotion n'est pas seulement antique, elle est encore universelle : dès le commencement des choses, s'il est vrai que l'épreuve des esprits célestes a été la foi au Rédempteur futur, à côté du Verbe incarné ils ont vu dans les visions de l'avenir sa Mère divine : en adorant le Rédempteur comme Dieu le leur commanda à tous, ils ont dû aussi honorer et remercier sa Mère. Les Anges ont donc été les premiers serviteurs de la Vierge d'Israël.

Du ciel, le culte de Marie vint ici-bas prendre naissance dans le paradis terrestre. Lorsque, maudissant le serpent, auteur de la chute d'Eve, Dieu lui dit : "Je mettrai une inimitié irréconciliable entre toi et la femme, entre sa race et la tienne : une femme un jour t'écrasera la tete." [1] de ce jour fut jeté dans le cœur des ancêtres du genre humain, avec le culte du Messie, le culte de cette femme qui devenait, par cette promesse divine, la Désirée des nations comme le Christ devait être le Désiré des générations futures. [2]

Et au jour où le glaive flamboyant du Chérubin les força de quitter leurs berceaux enchanteurs, ce culte fut la consolation des exilés de l'Eden.

La Foi, l'Espérance, l'Amour antiques vécurent alors de cette attente consolatrice, comme, depuis dix-neuf siècles, les vertus chrétiennes vivent de la foi au Christ et à sa sainte Mère.

D'Adam et d'Eve, le culte de Marie passa à tous leurs descendants : les patriarches et les prophètes ont tous vu et salué la Vierge mère à travers les voiles des mystères et des symboles.

(1) *Gen.* 3.19.

(2) *Gen.* 49. 10.

Noé, dans l'arche portant dans ses flancs le salut du monde, dans l'arc-en-ciel signe de la paix. Abraham, dans Sara ; Isaac, dans Rébecca ; Jacob, dans Rachel; tout Juda, dans Judith et dans Esther.

Moïse l'a entrevue dans le buisson ardent ; Aaron, dans le propitiatoire du saint des saints et dans le tabernacle ; Gédéon, dans la toison couverte d'une rosée miraculeuse et dans l'aire restée sèche ; Elie, dans la nuée transparente qui mit fin à la famine d'Israël.

Isaïe chante la fleur qui couronne la tige de Jessé ; Daniel suppute les semaines d'années après lesquelles elle donnera son fruit ; David, dans ses inspirations lyriques, en célèbre la beauté ; Salomon, dans son livre de la Sagesse, se plaît à en tracer le portrait sous celui de la femme forte, et, dans le Cantique des cantiques, il convoque toutes les voix de la nature à nous raconter les richesses de la Toute Belle et de la grande Aimée de l'Epoux divin.

En dehors d'Israël, le culte de la Mère de Dieu n'a pas été tout à fait étranger aux peuples païens ; le souvenir s'en était conservé, altéré sans doute, au fond des sanctuaires de l'Inde et de l'Egypte ; il a laissé sa trace dans les riantes mythologies de la Grèce, qui toutes ont honoré la Mère des dieux.

Le druidisme avait conservé ce culte avec plus de pureté encore, dans les sombres forêts des chênes, dans les cryptes profondes du pays chartrain. Deux siècles avant qu'elle parût. ils avaient dressé une statue à la Vierge qui devait enfanter, *virgini pariturœ.*

Cette image haute de deux pieds et demi, était faite de bois de poirier ; elle représentait une femme assise sur un trône, son fils sur ses genoux. Elle portait une tunique lui descendant jusqu'aux pieds, et, par dessus, une mantille en forme de chasuble

antique se retroussant sur les bras ; elle portait une couronne de feuilles de chêne, d'où tombait un voile rejeté en arrière et laissant à découvert un beau visage ovale, parfait, régulier, gracieux, plein de douceur et de modestie.

L'Enfant divin, revêtu d'une simple tunique, la tête et les pieds nus, bénissait de sa main droite, et, de la gauche, il soutenait le globe du monde.

Dans les temps antérieurs au Messie, la Vierge promise, la Désirée des nations a donc pu dire : "Je me suis assise sur toutes les plages, et tous les peuples m'ont voué un culte spécial. — *In omni terra steti et in omni populo et in omni generatione primatum habui.*" (1).

II.

A dater de l'ère chrétienne, notre étude devient plus facile : dès les temps apostoliques, le culte de Marie se dilate comme l'Eglise, éclate par toute la terre et devient universel.

Marie, la première, ouvre l'ère de la Rédemption : elle en est l'aurore resplendissante ; un prince de la cour céleste nous révèle son mérite et sa grandeur, et par lui le Ciel apprend aux nations à la saluer pleine de grâces, — *Ave, gratia plena !*

A la visite de la Vierge de Nazareth, Jean-Baptiste tressaille de joie dans le sein de sa mère ; Elizabeth, remplie du Saint-Esprit, développe les divines paroles de la Salutation angélique ; Zacharie prophétise et annonce les prodiges de la venue du Messie. Joseph, les Anges, les bergers de Bethléem, les Mages de l'Orient, le saint vieillard Siméon, Anne la prophétesse, toutes les femmes juives, qui entendent parler Jésus, pensent aussi à sa Mère et s'écrient,

(1) *Eccli.* XXIV, 9.

ravies d'admiration : "Heureuses les entrailles qui ont porté le Christ, heureux le sein qui lui a donné du lait." (1)

Au-dessus de ces honneurs, plane la gloire immense que Dieu lui-même a rendue à Marie en venant habiter neuf mois en elle comme en un tabernacle sacré ; en vivant trente années soumis à son autorité maternelle ; en lui accordant son premier miracle aux noces de Cana ; en lui confiant, du haut de la croix du Golgotha, son Eglise à conduire, son Epouse mystique à soutenir, à encourager, à consoler.

Les disciples suivent les exemples de respect et d'obéissance du Maître ; au cénacle Marie préside l'assemblée des apôtres ; les messagers de l'Evangile emportent, dans le symbole, l'article fondamental sur lequel repose le culte de la Mère de Dieu, *Natus ex Maria Virgine.*

Partout où ils fondent de nouvelles églises s'établit la dévotion à la Vierge Immaculée. Sur le Carmel les fils d'Elie lui dédient un oratoire, dès son vivant ; Antioche, Edesse, Ephèse, Alexandrie, Saragosse ont leur église de Notre - Dame dès le premier siècle ; en Grèce, la famille remplace les dieux lares par la Toute Sainte, la *Passagia* comme ils disent, et la Junon et la Vénus des poèmes d'Homère s'éclipsent devant l'éclat virginal et la royauté maternelle de la Vierge de Juda.

Les Arabes vagabonds s'inclinent devant la *Sultane* du ciel ; ils lui offrent les premières dattes des palmiers, et, dans des coupes d'or, ils lui versent le premier lait de leurs chamelles. Dans la Ville Eternelle, les filles des Gracches et des Scipions désertent les temples des déesses immondes ; elles courent se prosterner devant les *Orantes* et devant les images

(1) Luc XI. 27.

de la Vierge mère qu'à la veille du supplice les mains inhabiles des martyrs peignent dans les galeries souterraines des catacombes.

Dans les Gaules, saint Pothin apporte de l'Orient la madone dessinée par saint Luc, et des rives de la Saône et du Rhône elle montera bientôt sur la montagne pour devenir Notre-Dame de Fourvières.

Constantin, maître de l'empire, rend la paix et la liberté à l'Eglise et dédie, à la Reine du ciel, la ville impériale qu'il fonde sur les bords du Bosphore ; sainte Hélène, sa mère, part pour la Palestine et couvre de chapelles et d'églises splendides tous les lieux sanctifiés par les mystères de la Vierge.

La vieille Egypte s'émeut à son tour ; elle se rappelle la " Fontaine de Marie " où se lavaient les langes de l'Enfant-Jésus et elle veut avoir sa *Notre-Dame de Matarieh*, près du sycomore sous lequel s'était reposée la sainte Famille. Depuis les bords du Nil jusqu'aux sommets du Liban, le culte et les fêtes de la Vierge d'Israël rajeunissent l'antique Orient.

En Italie, les temples de marbre que possédait l'idolâtrie sont purifiés, et les plus beaux dédiés à la Vierge ; son histoire s'incruste en mosaïques impérissables dans les frises des basiliques qui couronnent les sept collines ; sur les joyeux coteaux de Baïa, au fond des sombres gorges des Apennins, au milieu des bruyères des Abruzzes, partout rayonne la blanche image de la *Madona*. Les Anges sourient à la religion de ce peuple dévot, et, prenant à Nazareth la maison de la Vierge, la transportent à travers les airs et la déposent sur les sommets de Lorette dans un bois de lauriers.

De l'Italie le culte de Marie s'élance jusqu'aux glaciers des Alpes et, redescendant avec les fleuves vers les riches vallées des Francs, il détrône les sauvages divinités des vieux chênes, des menhirs et des

fontaines, et y installe à leur place l'image de la Vierge mère.

Clovis apparaît ; c'est le baptême de la France, c'est l'aube du catholicisme dans la mère-patrie. A l'endroit même où il s'est fiancé à Clotilde, à Ferrières, en Gâtinais, le roi chrétien élève une première chapelle en l'honneur de Notre-Dame de Bethléem. A sa suite les rois mérovingiens bâtissent de somptueuses basiliques, sur tous les points du territoire, à la gloire de Marie : Notre-Dame de Poitiers, Notre-Dame de Caillonville, Notre-Dame de Tours, Notre-Dame de Cologne et Notre-Dame de Trèves, autant d'églises qui prennent naissance en ces jours.

La Vierge a bientôt franchi le détroit ; elle s'en va ranger sous son sceptre les Celtes, les Pictes et les Anglo-Saxons "que jamais n'ont pu soumettre les légions de César". De riches églises, d'élégants oratoires, de pieux ermitages surgissent de tous les points du sol à la gloire de la Mère de Dieu : l'Angleterre déjà devient l'apanage de Marie, — *the dower of Blessed Mary, Dos Mariæ.*

Aux pieds de Notre-Dame de Covadanga, les braves de Pélage retrempent leur courage indomptable pour le jour où elle leur accordera de chasser les Maures et les Juifs, et de rendre l'Espagne entière à son culte.

Marie avait dès lors conquis le monde connu, et elle le garda par des miracles de protection, par des victoires sur les Barbares, les Sarrasins, les Maures, les Normands, les Hongrois et les Turcs. Toutes les croyances, toutes les affections tendres, qui s'élançaient du cœur humain vers le ciel, se rencontraient et se fixaient sur une image suprême, celle de Marie; les rois et leurs peuples, les cités et les royaumes, dans les temps de calamité, se mettaient sous sa protection.

Cette dévotion, qui animait les villes et les armées, donna le jour aux ordres militaires, ces grandes armées toujours triomphantes par la foi au secours de la Mère de Dieu. Les ordres religieux se mirent également sous sa tutelle, les ordres royaux, les universités, les collèges et les confréries.

Avec Colomb, avec Cortez, le culte de Marie a traversé l'Atlantique et s'est établi sur les premiers contreforts de la chaîne des Andes, au sanctuaire de *Nuestra Senòra de Guadelupé* dans le Nouveau-Mexique. De là il a rayonné sur les deux Amériques, de la Terre-de-Feu jusqu'au pied du glacier qui couronne le pôle nord.

Nul pays donc, nul temps, nulle classe, nul sexe, nul âge ne s'est soustrait à l'influence de ce culte béni.

" Ne nous étonnons pas si, même en n'élevant pas notre regard au dessus de ce bas monde, nous retrouvons partout soit un vaste temple dans nos villes, soit une chapelle isolée dans les défilés de nos montagnes, en tout lieu, enfin, un monument qui lui est consacré. C'est que en tout lieu l'homme a besoin de consolations et de secours. Le matelot emporte son image grossièrement sculptée et l'attache à la poupe de son vaisseau pour le sauver des tempêtes ; la jeune fille la cherche avec émotion parmi les grains de son rosaire ; le pèlerin, quand la nuit tombe, tressaille de joie au fond du cœur s'il entend la cloche lointaine sonner l'Angélus de Marie. Sur la crête des monts, au penchant des abîmes, au plus profond des vallées, sur les hautes dunes, au milieu de la grève aride et bruyante, qu'un danger apparaisse, qu'une douleur éclate, qu'un vœu du cœur faiblisse, elle est là pour conjurer, apaiser ou exaucer. Etoile des mers, Consolatrice des affligés, Porte du ciel, Arche d'alliance, c'est toujours elle, c'est

Marie la patronne du monde présent, la merveille du monde passé, l'espérance du monde à venir, le Bon Secours permanent des chrétiens." (1)

III.

Il semble que l'âme contemporaine éprouve davantage encore le besoin de la dévotion à Marie. C'est par centaines de mille que les foules des deux mondes accourent au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes,

" Et cherchent du repos au pied de ses autels."

C'est chaque jour que les annales des peuples nous donnent des preuves d'une croissance nouvelle au culte de la Vierge mère.

Hier les feuilles de l'Europe nous apportaient les paroles enflammées du P. Monsabré consacrant un premier sanctuaire à Notre-Dame des Arts, sur cette vieille terre de Normandie, berceau de nos ancêtres du Canada.

" Dans sa conception la plus haute l'art est la manifestation du beau dans les œuvres humaines." (2) Le beau c'est Dieu entrevu, c'est la splendeur du vrai, c'est, vers le bien, un sentier radieux : il n'est donc pas étonnant que la peinture ait songé à élever un temple à Celle qui, avec Jésus, est le prototype de toute vertu comme de toute beauté.

De saint Luc à Overbeck, ils ont été nombreux les peintres de la Madone ; mais les écrivains ont été en plus grand nombre encore. Depuis l'Assomption, pas une année ne s'est écoulée sans voir apparaître une page de gloire en plus au livre d'or de Marie.

L'heure actuelle, si troublante et si endolorie, est loin de déroger à cette coutume séculaire.

(1) Paul Sauceret, *Culte catholique de Marie.*
(2) Le P. Monsabré.

Nous ne parlons pas seulement des prêtres et des religieux qui écrivent de la mariologie. Tous les hommes de la plume ont des envolées vers Elle. L'an dernier Huysmans dédiait à un Sulpicien de Paris un livre étrange sur "la cathédrale" de Notre-Dame de Chartres : ces pages remuèrent le monde littéraire autant que la *Notre-Dame de Paris* de Hugo, et le *Lourdes* de Zola. Verlaine, peu de jours avant de mourir, parlait d'Elle dans ces strophes célèbres, pareilles à des rondes d'enfants qui pleureraient en jouant :

Je ne veux plus aimer que ma Mère Marie.
Tous les autres amours sont de commandement.
Nécessaires qu'ils sont, ma Mère seulement
Pourra les allumer aux cœurs qui l'ont chérie.

* * *

Et comme j'étais faible et bien méchant encore,
Aux mains lâches, les yeux éblouis des chemins,
Elle baissa mes yeux et me joignit les mains
Et m'enseigna les mots par lesquels on adore.

* * *

Je ne veux plus penser qu'à ma Mère Marie,
Siège de la sagesse et source des pardons,
Mère de France aussi, de qui nous attendons
Inébranlablement l'honneur de la patrie. [1]

Nous n'avançons pas que ces "témoignages d'âmes restées naturellement chrétiennes" soient des *ex-voto* bien immaculés : Dieu nous en garde ! Nous y voyons seulement un signe que l'idée mariale plane davantage sur le monde, et nous pensons que Celui qui ne sème aucun effet sans cause fera surgir de là un renouveau de gloire en l'honneur de la Reine des cieux, auxiliatrice de l'humanité.

[1] Œuvres de Verlaine, p. 178, Edition Charpentier, 1899.

Ce sentiment ne nous est pas personnel. Le P. Faber, [1] Marie d'Agréda [2] et le bienheureux Grignon de Montfort pensent que le culte de Marie est appelé à de plus grands développements. Citons ce dernier auteur si connu et si aimé au Canada : " La divine Marie est encore trop ignorée jusqu'ici et c'est une des raisons pour lesquelles Jésus-Christ n'est point connu comme il doit l'être. Si donc, comme il est certain, le règne de Jésus-Christ arrive dans le monde, ce ne sera qu'une suite nécessaire de la connaissance et du règne de la très sainte Vierge Marie, qui l'a mis au monde la première fois et le fera éclater la seconde." [3]

Le P. Petitalot, commentant ce texte, ajoute: " Reposant sur les bases les plus inébranlables, aussi ancien et non moins solide que le christianisme, mêlé à la constitution de l'Eglise, le culte de Marie n'a rien à craindre d'une étude approfondie ; bien loin de pâlir sous une abondante lumière, il brille d'un plus vif éclat. Nous ne croyons pas qu'il soit encore à son midi." [4]

IV.

Une des formes les plus caractéristiques qu'a prises la dévotion à la très sainte Vierge est celle du pèlerinage.

Depuis Adam jusqu'à nous, il est constant que Dieu a toujours montré une prédilection éclatante pour certains lieux de la terre, signalés par quelques prodiges de sa toute-puissance et où il semble plus prompt à écouter les vœux et les humbles prières de

[1] *Bethléem,* chap. IX.
[2] *Cité mystique,* liv. VIII, chap. XIV.
[3] *Traité de la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge :* Edition Lavallée.
[4] *La Vierge Mère,* p. XII.

l'homme son enfant. C'est la croyance universelle des peuples. Les Grecs avaient leur chêne de Dodone, leurs oracles de Delphes et de Délos ; les Romains honoraient leurs bois sacrés ; les Juifs allaient au temple de Jérusalem ; et les Arabes vont à Médine et à la Mecque.

Dans le catholicisme, le pèlerinage a toujours été considéré comme un acte religieux de pénitence, d'actions de grâces ou d'invocation.

Pendant les jours qu'elle a passés à Jérusalem, après l'Ascension glorieuse de son Fils, Marie n'eut pas de plus douce consolation que de visiter les lieux témoins des douleurs, des prodiges, des bienfaits, de la mort, du triomphe du Christ.

Saint Jérôme le reconnaît formellement : "Quoique la très sainte Vierge, dit-il, menât une vie toute spirituelle, cependant elle avait l'impression des sens : aussi se consolait-elle souvent par la visite des lieux sacrés, et elle y allait embrasser spirituellement le fruit de ses entrailles." [1] Saint Ildefonse et saint Antonin admettent aussi cette pensée. La nature elle-même et les affections qu'elle grave dans le cœur ne permettent pas d'en douter.

Les premiers chrétiens se portaient eux aussi en grand nombre au pèlerinage des saints lieux : nous en trouvons la preuve dans les précautions que prirent les empereurs pour les en détourner. Pourquoi environnèrent-ils le Calvaire d'une palissade ? Pourquoi en profanèrent-ils la sainteté en y élevant des idoles ? Pourquoi l'image de Jupiter sur l'emplacement où avait été plantée la croix ? Pourquoi celle de Vénus dans la grotte de Bethléem ? Les auteurs ecclésiastiques attestent d'une voix unanime

[1] *Saint Jérôme*, cité par Canisius, *De Maria Deipara*, l. 5, c. 1.

que les païens voulaient éloigner les chrétiens de ces endroits à jamais mémorables.

Quand le grand Constantin eut permis à l'Eglise de lever librement vers le Ciel des yeux jusqu'alors mouillés de larmes, et des bras longtemps chargés de fers, les foules vinrent nombreuses pleurer et gémir aux lieux qui virent couler le sang et les larmes du Divin Martyr, victime de propitiation. Dès lors on montrait avec complaisance l'étable et la crèche où il voulut abaisser, nous allions dire annihiler sa grandeur. Et l'on y voyait encore, nous dit Bossuet, "les petites brouettes et d'autres instruments qu'avaient façonnés les mains de l'Enfant-Dieu dans la *santa casa* de Nazareth, la ville en fleur."

Dans le cours des siècles, l'on se rappelle l'attirance qu'exercèrent sur les peuples les sanctuaires du tombeau des apôtres, les basiliques romaines et Saint-Jacques de Compostelle.

La dévotion aux pèlerinages est loin de s'être ralentie et elle grandit encore avec le temps. Il nous souvient des grandes démonstrations de foi que donnèrent là-dessus le Canada et les Etats-Unis aux grottes Massabielle de France.

Demander pourquoi Dieu se montre en certains lieux plus libéral de ses dons, c'est demander pourquoi Notre-Seigneur n'est pas né sur tous les points du globe ; pourquoi la Vierge s'est-elle plu à descendre sur les Alpes ou les Pyrénées ; pourquoi toute ville n'est-elle pas une capitale, tout climat n'est-il pas favorable à toute guérison ?

L'âme humaine a ses infirmités comme le corps, et elle ne trouve pas partout les remèdes pour panser ses plaies. Dieu remplit l'univers, mais il ne lui plaît pas de faire éclater partout sa puissance.

Marie qui est élevée au-dessus de toute créature

et glorifiée par toutes les générations, a pareillement sur la terre des lieux privilégiés, des salles d'audience où elle signale davantage sa puissance de reine et sa bonté de mère.

Nous nous sommes attardé un peu sur cette question parce que plusieurs de nos frères séparés rejettent le pèlerinage comme une nouveauté dans l'Eglise. A ces hommes que nous aimons du plus profond de notre cœur sacerdotal, nous avons essayé de montrer que cette dévotion participe elle aussi à notre culte antique et universel.

Que ne pouvons-nous dire ici les légendes naïves et gracieuses sur l'origine de ces voyages saints aux sanctuaires de la Mère de Dieu ! Que ne pouvons-nous respirer les doux parfums de foi catholique qui s'exhalent de ces pieux récits ! Une critique froide et dédaigneuse semble parfois les rejeter, mais les âmes dévouées à Marie ne peuvent s'empêcher de les lire avec bonheur.

"Oui, délicieuses légendes, monuments précieux de l'humilité de nos pères et de leur foi robuste et douce, vous êtes simples comme les fleurs des côtes et des vallons parmi lesquels vous êtes nées ; vous êtes simples comme les siècles qui vous ont imaginées et qui ont cru à vos récits ; vous êtes simples comme les mœurs avec lesquelles vous vous harmonisiez et vous vous encadriez si bien ; simples enfin comme les peuples qui vous ont accueillies. Mais votre simplicité est belle et ravissante ; elle réjouit nos âmes en nous faisant encore aimer plus tendrement Marie : et après l'amour de Dieu quoi de plus doux au cœur que l'amour de sa Mère." (1)

Cette Histoire de notre vieux Pèlerinage canadien n'aura pas le charme des légendes, car nous en

(1) Paul Sauceret, *Culte catholique.*

avons exclu tout ce que nous ne pouvions pas confirmer par un document : elle portera donc le cachet de la plus scrupuleuse vérité, et il est possible qu'elle fasse quelque bien en ravivant dans les âmes la dévotion à Notre-Dame de Bon-Secours.

V.

"L'influence du culte de Marie, a dit le P. Ventura, est très puissante pour inspirer le goût de la sainteté et pour aider les âmes dans l'œuvre du salut."

Selon la doctrine des Pères, les vrais enfants de Marie sont ceux que Jésus-Christ aime ; et ce n'est que par sa fidélité à suivre les exemples de Jésus qu'un chrétien peut prétendre à la protection maternelle de Marie.

"C'est de cette grande pensée que s'inspire l'Eglise dans son culte à Marie ; dans toutes les pratiques de dévotion et d'honneur qu'elle approuve ou suggère pour la Mère, elle n'oublie jamais les intérêts de la gloire du Fils de Dieu et Dieu lui-même." (1)

Que des âmes s'illusionnent au point de croire qu'elles peuvent vivre dans le dérèglement, pourvu qu'elles n'oublient pas de porter le saint scapulaire, de réciter le rosaire, d'allumer des lampes et des cierges devant la Madone, c'est une erreur qu'il faut attribuer non à l'Eglise, qui les condamne, mais à l'ignorance et à la fragilité humaine qui en abusent. En y regardant de près, la fidélité de ces âmes égarées dans ces pieuses pratiques est cependant moins un moyen de persévérer dans leurs vices, qu'une protestation contre leurs propres désordres et une planche de salut, la seule, souvent, qui leur reste après un triste naufrage.

(1) Le P. Ventura, *passim.*

La prière n'est pas belle sur les lèvres du pécheur, puisqu'elle n'est pas ornée et parfumée de la charité ; mais alors encore la prière est utile et salutaire, car, nous dit saint Thomas, le mérite de la prière n'est pas fondé sur celui qui prie, mais sur la divine Bonté.

De là ces retours à l'honnêteté de la vie si fréquents chez les nations catholiques ; on ne les retrouve jamais chez les nations qui ont rejeté de leur culte la dévotion à Marie.

On ne retrouve rien de semblable parmi les milliers de filles perdues qui, au coucher du soleil, pullulent, dans les rues de Berlin, " comme des vers que l'écoulement des eaux met à découvert dans un terrain marécageux." Vit-on jamais une de ces malheureuses quitter son infâme métier par la honte du vice ou l'amour de la vertu, et rompre avec le monde avant qu'elle soit flétrie et rejetée par dégoût ? Les statistiques constatent bien la marée toujours montante de ces Madeleines pécheresses, mais jamais elles ne parlent de Madeleines pénitentes. Le prodige ne se voit qu'en Italie, en Espagne, en France, au Canada, là où fleurit la dévotion à la Vierge Immaculée.

Cette vérité a été comprise des docteurs puséistes dans leurs efforts pour ramener l'Angleterre à ce qu'ils pensent être la foi des temps apostoliques, à la pratique de la confession et de la communion ; ils ont commencé par rétablir dans leurs temples et replacer sur son trône l'image de la Mère de Dieu et allumer des cierges en son honneur.

A la suite des transformations qu'a subies la ville de Londres, presque toutes les rues ont perdu leurs anciennes dénominations ; celles qui, depuis un temps immémorial, portaient quelqu'un des noms de la sainte Vierge ont conservé le leur. C'est de bon

augure. Le temps n'est peut-être pas éloigné où le culte véritable de la Mère ramènera la vraie religion du Fils.

Des faits mystérieux se passent en ce moment dans cette fière Albion que nous aimons. Ne serait-ce pas "le travail de Dieu reconduisant, par des voies ineffables, ce peuple marchand des biens de la terre à la conquête des biens du ciel par son retour à l'unité de la foi." [1]

M. Olier et ses enfants de Saint-Sulpice ont beaucoup prié pour obtenir ce retour. Qui peut dire si cette chapelle de Bon-Secours, élevée par leurs soins dans une colonie aujourd'hui anglaise, ne sera pas, par les prières qui s'y exhalent, un de ces moyens secrets que la Providence tient à sa disposition pour le salut des empires.

Dans les pays catholiques, particulièrement en Italie, toute mission commence par l'exposition du crucifix et d'une image de Marie. La croix est le symbole de l'amour du Christ nous ramenant à Dieu par les mérites de son sang ; l'image de la Vierge mère nous rappelle que le chemin pour aller à Jésus se trouve facilité par l'intercession et les prières de Marie. C'est par ces pieux artifices de zèle que les missionnaires catholiques parviennent à civiliser et à convertir les peuples anthropophages que les ministres de la propagande biblique n'osent approcher qu'à la portée du canon des vaisseaux ou des forts anglais.

La jeune fille, que la Reine du ciel, en 1653, envoya de Troyes, en Champagne, vers le Canada, dans le but d'y fonder les écoles de Ville-Marie et baptiser les jeunes Indiennes, connaissait cette puissance du culte de Marie pour la persévérance des justes, le retour des âmes égarées, et la civilisation des na-

(1) Le P. Ventura, *passim.*

tions barbares. Elle conçut l'heureuse pensée de fonder en cette cité un pèlerinage en l'honneur de Notre-Dame Auxiliatrice, et c'est à cette dévotion, nous ne craignons pas de l'avancer, c'est à cette dévotion que notre ville et le Canada tout entier ont dû, en grande partie, le bonheur de conserver leur foi et de ne point sombrer dans l'effroyable tempête qui nous jeta, brisés et vaincus, aux pieds d'un vainqueur, à cette heure-là ennemi mortel de notre foi.

Dans ce désastre sans nom, Notre-Dame de Bon-Secours a écouté le cri suppliant des aïeux : "Gardez la foi française et protégez la patrie."

N'eut-elle fait que ce miracle, nous lui en devrions une reconnaissance éternelle.

VI.

Le culte de la Vierge Marie s'est traduit dans l'Eglise sous mille formes diverses et s'est interprété sous une multitude d'appellations gracieuses, touchantes et non moins variées, exprimant autant de sentiments qu'il y a de joies et de souffrances différentes dans l'âme du chrétien exilé.

Nous ne rappelons que les plus familières sur cette terre du Canada : Jacques-Cartier nous a donné Notre-Dame de Roc Amadour ; Champlain nous a apporté Notre-Dame de la Recouvrance ; nos aïeux et nos contemporains nous ont légué Notre-Dame de la Victoire, Notre-Dame des Anges, Notre-Dame de Lorette, Notre-Dame-des-Neiges, Notre-Dame de Grâce, Notre-Dame de Pitié, Notre-Dame du Mont-Carmel, Notre-Dame de Lourdes et Notre-Dame de Bon-Secours.

Le culte de Notre-Dame de Bon-Secours est fort ancien dans l'Eglise, et "dès avant le douzième siè-

cle Marie était honorée sous ce titre." [1] La France compte quatre villages qui portent ce nom et qui ont eu pour origine un ancien pèlerinage : celui du canton de Chalabre, dans le département de l'Aude ; celui du hameau de Nancy, dans la Meurthe ; celui du département du Nord, non loin du Château de l'Ermitage : ce dernier n'a qu'une rue et elle forme la ligne frontière entre la France et la Belgique.

Sur la montagne qui domine la ville métropolitaine de Rouen, se trouve située la charmante bourgade de Bloville, fièrement assise sur les versants qui inclinent vers la Seine. Son sommet est couronné par le célèbre sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours dont l'élégant clocher s'élance si svelte dans les cieux. C'est le lieu de pèlerinage le plus célèbre de Rouen et l'un des plus renommés de la Normandie. Des grâces nombreuses, accordées à la piété des fidèles, attestent la puissance de Marie et le plaisir qu'elle prend à y être invoquée.

Dès avant le douzième siècle, de tous les points de la province affluait chaque jour une multitude de malheureux, les uns pour implorer, les autres pour remercier Marie. Aussi, en peu de temps la reconnaissance des pèlerins y a multiplié les témoignages les plus touchants : les murs sont couverts d'*ex-voto*, les uns peints, les autres en relief ; aux voûtes sont suspendus de gracieux petits navires, construits et gréés par quelque matelot échappé au naufrage ; on y voit aussi les béquilles des boiteux qui, après s'être traînés péniblement jusqu'au sanctuaire, s'en sont retournés guéris.

Il n'est pas étonnant que nos ancêtres de Normandie, privés de la chapelle de leur Madone, aient tenu à posséder et aient vénéré avec tant de ferveur

[1] M. Olier, *Lettres*.

l'image de Notre-Dame de Bon-Secours de la Nouvelle-France.

VII.

L'Eglise elle-même, pour remercier la Vierge Marie du secours qu'elle en a reçu en plusieurs circonstances, a établi une fête particulière en l'honneur de Notre-Dame Auxiliatrice, fixée au vingt-quatrième jour du mois de mai.

En l'année 1571, lorsque les Turcs s'étaient déjà rendus maîtres d'une partie de la Hongrie et menaçaient la foi et la liberté de l'Europe, quand la victoire navale de Lépante, remportée par Don Juan d'Autriche, rassura les esprits alarmés, le chef de l'armée chrétienne s'était mis sous la protection de Marie, et à cette occasion le saint pontife Pie V avait inséré dans les litanies de Lorette cette invocation :

Auxilium christianorum, ora pro nobis.
Secours des chrétiens, priez pour nous.

En 1683, un grand péril menaça encore le vieil Occident. Les Turcs vinrent assiéger Vienne avec une armée formidable : la consternation fut grande dans toute la chrétienté, et de toutes parts on implora du secours : quelques grands cœurs savaient d'où il pouvait venir.

Un capucin, le P. Ildefonse, prêchait alors avec un grand succès dans l'église de Saint-Pierre à Munich. Il se rappela la victoire obtenue par les prières du saint pape Pie V qui, après ce triomphe attribué à Marie, avait fait invoquer notre divine Mère sous le titre de Secours des chrétiens.

Or, on vénérait à Saint-Pierre de Munich, de temps immémorial, une image miraculeuse de la Vierge que le peuple appelait du nom de Notre Dame Auxiliatrice ou de Bon Secours.

Le P. Ildefonse proposa à ses auditeurs de se mettre sous le patronage de cette Madone. Sa proposition fut accueillie avec enthousiasme et il fonda une confrérie où toute la ville s'enrôla et bientôt toute l'Allemagne.

L'électeur Maximilien de Bavière, le roi de Pologne, le duc de Lorraine et beaucoup d'autres princes en firent partie, et quand Sobieski et Charles de Lorraine eurent chassé les Turcs de l'Autriche, délivré Vienne et mis le sultan dans l'impuissance de rien entreprendre de longtemps contre la chrétienté, la confrérie s'étendit à toute l'Eglise.

En 1640, pendant que M. Olier prêchait ses missions en Auvergne, il lui survint au genou un mal considérable. Les chirurgiens du pays voulaient lui pratiquer des incisions qui l'eussent infailliblement estropié. Il fit un vœu à la Vierge de Tournon, honorée sous le titre de Notre-Dame de Bon-Secours. "Je m'y fis transporter tout boiteux, raconte M. Olier, à la vue des hérétiques de ces pays qui furent étonnés à mon retour." Il avait été guéri sur le champ.

D'autres prodiges sont venus attester comment Marie aime à être invoquée sous le vocable d'Auxiliatrice.

En 1809, le pape Pie VII, enlevé de son siège et de ses Etats, fut transporté de Rome à Savone, puis à Fontainebleau. Dans l'impossibilité de communiquer avec les fidèles et de gouverner l'Eglise de Dieu, le Grand Captif implora le secours de Celle que l'on n'a jamais invoquée en vain. Rendu à la liberté, après la chute de l'empereur, le pontife n'hésita pas à venir lui-même à Savone déposer une couronne d'or sur la tête de la statue de Marie. Il attribua sa délivrance à Marie et déclara qu'elle était

le Secours des chrétiens. Une fête solennelle fut instituée sous ce vocable afin d'attester aux siècles à venir que le Pape devait sa délivrance à l'intervention de Celle qu'il avait invoquée si souvent dans ses malheurs.

Marie est donc le Secours des chrétiens, de tous ceux surtout qui, comme saint Jean, sont unis à Jésus-Christ et forment l'âme de l'Eglise. Elle couvre le Souverain Pontife de sa puissante protection ; elle résiste aux portes de l'enfer qui voudraient prévaloir contre lui ; elle détruit les hérésies qui entraînent à l'abîme, et veille sur tout le troupeau pour l'arracher à la fureur des loups affamés.

Elle est le Secours de l'enfant régénéré par le baptême, et Marie le forme à la vie éternelle comme sa mère le forme à la vie du temps.

Elle est le Secours du jeune homme et de la jeune fille qu'elle protège contre les pièges tendus à leur innocence et contre les tempêtes que soulèvent les passions de leur cœur.

Elle est le Secours de l'âge mûr et elle le fortifie contre les soucis de l'ambition et de la cupidité.

Et quand la vie est à son couchant, quand vient l'hiver de la vieillesse, quand le cœur se glace d'égoïsme et de crainte, c'est au pied des autels de Marie que l'âme humaine retrouve un peu de consolation, un foyer, une nouvelle jeunesse, une espérance immortelle, la joie de quitter la terre pour renaître dans les cieux.

HISTOIRE

DE

NOTRE-DAME DE BON-SECOURS

CHAPITRE I

MARGUERITE BOURGEOYS

1640-1658

Une des fins principales, la première peut-être que s'est proposée la vénérable sœur Bourgeoys en fondant la Congrégation de Notre-Dame, a été de propager et de faire fleurir le culte de la Vierge mère dans la Nouvelle-France du nouveau monde.

Son dévouement aux intérêts de la Reine du ciel était sans bornes. Il provenait du sentiment de vive reconnaissance dont elle était pénétrée au souvenir des faveurs sans nombre reçues par l'entremise de Marie.

Comme la réformatrice du Carmel, Marguerite Bourgeoys, aux jours de sa première jeunesse, avait entendu les voix du monde et celles de Dieu.

C'est à Jésus par Marie qu'elle se croyait redevable d'avoir su écouter et traduire en actes les paroles qui tombent du Calvaire, et d'avoir su marcher les âpres chemins de la vie religieuse et apostolique.

Comme Thérèse devant l'image de Notre-Dame d'Avila, notre jeune héroïne avait, devant la statue

de la Mère de Dieu à l'abbaye de Troyes, *reçu la blessure d'amour de Marie par un regard de ses yeux.* [1]

La Vierge lui était apparue, lumineuse et belle de la beauté des cieux, et lui avait dit : "Va, je ne t'abandonnerai pas."

C'était le 7 octobre, 1640. Treize ans plus tard, après avoir forgé cette âme au feu de l'épreuve, Dieu, comme par la main, la conduisit en Canada.

Sous la protection de M. de Maisonneuve, elle aborda à Québec le 22 septembre, 1653, et se rendit à Montréal le 16 novembre suivant.

Les premières années furent douloureuses : c'est une coutume de Dieu de tremper les instruments de sa gloire dans les larmes et le sang. La sœur Bourgeoys n'échappa point à cette loi : mais de l'épreuve elle sortit plus forte et plus épurée. Elle était prête pour l'œuvre divin.

Pour réaliser son idée de répandre la dévotion à la très sainte Vierge, voici ce qu'elle entreprit. Dans un temps où Ville-Marie était presque journellement cernée par les hordes iroquoises : où l'on pouvait à peine franchir le seuil de sa maison sans courir le risque d'être surpris dans une embuscade, elle conçut le projet, — les saints ont de ces audaces —, d'élever une chapelle à quatre cents pas de la ville.

Dans ses vues, ce sanctuaire à Notre-Dame de Bon-Secours devait devenir un lieu de pèlerinage, une sauvegarde pour le pays, un foyer ardent de dévotion, dont la flamme rayonnerait au loin et irait embraser toutes les familles d'amour pour la sainte Mère de Dieu.

La guerre acharnée, que les sauvages faisaient aux colons, retarda longtemps l'accomplissement de ce projet.

(1) Cantique des cantiques, IV, 9.

La première chapelle, construite à la Pointe à Callières, ne fut qu'une cabane provisoire en écorce et en bois. C'est là que le 17 mai, 1642, le P. Vimont avait célébré l'auguste sacrifice de nos autels. Rien ne reste plus de cet humble monument. Une inscription pourtant rappelle ce souvenir au voyageur qui passe. Et sur une toile célèbre, cadeau récent de M. Hanotaux, un peintre de France s'est chargé de reproduire cette messe à Ville-Marie.

Le second sanctuaire mis à la disposition des habitants fut le petit oratoire de l'Hôtel-Dieu, construit par Mlle Mance et dédié à saint Joseph.

L'église paroissiale ne devait se construire que plus tard, quand la population serait plus dense, plus riche, plus assurée de son existence.

La Providence avait donc ménagé les événements de manière à réserver, à la sœur Bourgeoys, l'honneur de fonder, à la gloire de la Mère de Dieu, le premier pèlerinage de Ville-Marie.

Au printemps de l'année 1657, elle s'adressa au P. Pijard, membre de la Compagnie de Jésus qui desservait le poste de la jeune cité. Munie de son approbation : "J'exhortai, raconte-t-elle, le peu de personnes à ramasser des pierres, et je demandai des journées pour cette chapelle à ceux pour qui je ferai quelque travail d'aiguille. On charria du sable et les maçons s'offrirent."

M. de Maisonneuve était alors en France et préparait la fondation du séminaire de Montréal. Dès qu'il fut de retour, jaloux de contribuer à une si belle œuvre, "il fit abattre des arbres pour la charpente et aida lui-même à les traîner hors du bois."

L'hiver vint suspendre les travaux.

La sœur Bourgeoys avait choisi pour la chapelle un site délicieux. Quoique ce terrain ait été plusieurs

fois remanié pour la construction des rues et des quais, il est encore facile de reconstruire le paysage d'alors.

L'édifice s'élevait sur un léger plateau à mi-côte de la rive du Saint-Laurent, doucement incliné depuis le fleuve jusqu'à l'arête du sillon où s'étend aujourd'hui la rue Notre-Dame. L'oratoire commandait le fleuve, en face de l'île Sainte-Hélène, clef de notre port à l'Orient.

Le lieu était solitaire, entouré de prairies et de bois, endroit favorable à la piété. Le danger de se trouver si loin du fort ne ferait que l'accroître encore. Quand l'homme nous manque, nous nous réfugions plus volontiers dans les bras de Dieu.

Au retour des beaux jours, la sœur Bourgeoys se prépara à reprendre ses travaux de construction. Elle crut sage, cependant, de demander l'autorisation à la nouvelle administration ecclésiastique.

Les prêtres de Saint-Sulpice étaient arrivés en Canada avec le gouverneur de Ville-Marie, et M. de Queylus remplissait à Québec les fonctions de grand vicaire pour toute la Nouvelle-France. La sœur Bourgeoys lui écrivit pour connaître ses intentions au sujet de Bon-Secours.

M. de Queylus, qui n'avait guère passé qu'un mois à Ville-Marie et avait peut-être ignoré jusqu'alors le projet de la sœur, lui demanda de discontinuer l'ouvrage jusqu'à son retour. [1]

La prudence semblait exiger qu'il en usât de la sorte. Il était venu lui-même en Canada dans l'intention d'effectuer le dessein des associés de Montréal, en bâtissant en pierre et en dédiant à la très sainte Vierge la première église construite dans cette île. Il jugea convenable de concerter ce plan avec

[1] *Mémoires* de Faillon.

celui de la sœur Bourgeoys, afin de rendre plus utiles au bien de la colonie les deux édifices projetés.

Il n'y eut donc point "*d'orage auquel il fallut céder,*" (1) mais une mesure de prudence et un dessein providentiel à accomplir. Comme le raconte la Sœur dans ses mémoires autographes, même avec l'autorisation de M. le Grand Vicaire, elle n'aurait pu continuer la bâtisse.

Mlle Mance, s'étant brisé le bras en tombant, dut aller se faire soigner à Paris. La sœur Bourgeoys s'offrit à l'accompagner. Outre le motif de charité, elle y voyait une grande utilité pour son œuvre. Elle venait d'ouvrir ses classes et elle n'avait guère que Marguerite Picaud pour la seconder. En se rendant en France, elle espérait trouver, parmi ses anciennes compagnes de Troyes, des filles zélées qui se dévoueraient à l'éducation des enfants.

Ce voyage et les troubles religieux et civils qui suivirent, dans le pays, furent les causes principales qui retardèrent, pendant de si longues années, la construction de la chapelle de Bon-Secours.

CHAPITRE II

LA STATUE MIRACULEUSE.

1659-1672

A son retour de France, la sœur Bourgeoys trouva dispersés et détruits les matériaux de la chapelle projetée. L'état chancelant de la colonie au berceau, le départ de M. de Maisonneuve, les changements survenus dans le gouvernement de Montréal, ajournèrent les travaux de construction de l'oratoire.

(1) *Manuel du Pèlerin de Bon-Secours,* par le R. P. Martin, p. 13.

Ne murmurons pas contre ces traverses de Dieu et ne nous étonnons pas des lenteurs qu'il met à féconder son œuvre. La vie de l'Eglise est une tribulation permanente, et ses membres en reçoivent le contre-coup. Comme le disait éloquemment le P. Vimont, en 1642 : " l'on ne mène personne à Jésus-Christ que par la croix ; les desseins qu'on entreprend pour sa gloire, en ce pays, se conçoivent dans les dépenses et dans les peines, se poursuivent dans les contrariétés, s'achèvent dans la patience et se couronnent de la gloire. La patience mettra la dernière main à ce grand ouvrage." [1]

L'idée de bâtir un temple à Marie germait toujours dans le cœur de la sœur Bourgeoys.

Enfin, en 1670, au milieu de douleurs physiques et morales, dont elle nous a conservé le souvenir dans ses lettres, elle promit de se mettre à l'œuvre et tout aussitôt elle trouva du soulagement.

" Ce fut peut-être, ajoute l'abbé Faillon, [2] à la suite de cette promesse que la sœur Bourgeoys fit construire un petit appentis, sur l'endroit où elle avait jeté autrefois les fondements de la chapelle, selon le témoignage de la sœur Morin. " Neuf ou " dix ans après, dit-elle, la sœur Bourgeoys y cons- " truisit un petit bâtiment en bois, mais si dévot que " le peuple y allait comme à un asile assuré dans ses " besoins. Il s'y fit plusieurs guérisons qu'on a " crues miraculeuses tant pour l'âme, par la force et " le courage qu'on y a obtenus de Dieu pour sortir " du péché, que pour le corps, par la guérison de plu- " sieurs maladies considérables." [3]

(1) *Relations des Jésuites*, chap. IX, p. 129.
(2) *Mémoires*, p. 209.
(3) *Annales de l'Hôtel-Dieu.*

Peu de temps après, celle qui devait être un jour la supérieure de la Congrégation entreprit un second voyage en France, et il eut pour l'œuvre du pèlerinage un intérêt de la plus haute importance ; il en assura à jamais le succès.

Elle était sur le point de quitter Paris ; après avoir obtenu du grand roi les lettres patentes qui érigeaient la Congrégation en communauté, l'idée lui vint d'aller rendre ses devoirs à plusieurs ecclésiastiques de la Compagnie de Montréal et de les remercier de leurs bons services.

Ces vénérables prêtres furent enchantés d'apprendre la promesse qu'elle avait faite de construire une chapelle en l'honneur de la très sainte Vierge. L'un d'eux, M. Macé, prêtre du séminaire de Saint-Sulpice, lui donna cent livres pour l'aider dans sa pieuse entreprise. Pierre Chévrier, baron de Fancamp, jadis seigneur et propriétaire de l'île de Montréal, lui offrit de payer les frais de son voyage, mais elle refusa son argent. Elle avoua, néanmoins, qu'elle accepterait volontiers une belle statue de la Vierge pour l'installer dans la nouvelle chapelle.

Edifié d'une pareille demande, et lui-même très dévot à Marie, le baron fut ravi d'avoir une si heureuse occasion de répandre au Canada le culte de la Mère de Dieu. Il envoya chez tous les sculpteurs de Paris demander une statue de la Vierge ; il ne put en trouver une telle qu'il la désirait.

Cependant, le temps du départ approchait et la sœur Bourgeoys ne pouvait le retarder davantage. Deux amis de M. de Fancamp, anciens associés de la Société de Montréal, sachant son embarras, résolurent la difficulté.

M. Denis Leprêtre et l'abbé Louis, son frère, seigneur de Fleury, nourrissaient depuis longtemps le désir de répandre le culte de la très sainte Vierge

dans l'île de Montréal. L'occasion de le satisfaire s'offrait à eux d'une manière toute providentielle. Ils possédaient, dans leur chapelle domestique, une petite statue de la Vierge, faite du bois miraculeux de Montaigu.

Notre-Dame de Montaigu, dans la Campine belge, est une image très renommée. Trouvée par un berger dans le tronc d'un chêne, la gracieuse statue n'eut d'abord qu'un petit oratoire champêtre, construit autour de l'arbre qui lui servait de niche. Les Gueux le dévastèrent ; mais à la paix religieuse, au dix-septième siècle, les archiducs Albert et Isabelle construisirent pour la sainte image une église splendide. Le vieux chêne fut coupé, laissé en partie sous l'autel, et les autres parcelles furent distribuées dans toute l'Europe.

La statue des abbés Leprêtre était une de ces reliques. Avec un désintéressement admirable, les deux frères se dépouillèrent de ce trésor et le mirent à la disposition de M. de Fancamp. Ils firent cette donation le 15 avril, 1672, à dessein "d'échauffer d'autant plus la dévotion des habitants de l'île de Montréal, et d'y faire honorer la très sainte Vierge, en l'honneur de laquelle cette île est dédiée et dont elle est la Maîtresse." [1]

La statue était renfermée dans une niche que le baron désira plus précieuse. Il la commanda, et en l'attendant il garda chez lui la précieuse statue.

Or, à cette époque régnait, dans Paris, une épidémie qui en très peu de temps emporta de nombreuses victimes. Le jour même où la statue entra dans sa maison, le baron se sentit atteint du fléau. Pendant la nuit, les symptômes devinrent si effrayants

[1] Registre des délibérations de la paroisse de Ville-Marie, acte du 29 juin, 1675.

que les médecins prirent l'alarme et déclarèrent que l'on pouvait s'attendre à la mort.

Laissons M. de Fancamp nous raconter ses propres inquiétudes, dans le récit plein de foi déposé dans les registres de la paroisse de Notre-Dame de Ville-Marie :

" Dès ce soir du 15 avril, m'étant trouvé mal, je me mis au lit. Mon indisposition augmentant d'heure en heure, je m'adressai à la très sainte Vierge à l'occasion de cette image que j'avais pour lors devant les yeux, et je lui dis avec confiance: "Vous allez à " Montréal pour y faire paraître les largesses de " votre miséricorde ; voulez-vous donc, en partant, " laisser son pauvre fondateur ? S'il vous plaisait de " me guérir pour m'obtenir le temps de faire péni- " tence, je publierais partout vos bontés et je procu- " rerais de tout mon pouvoir le bâtiment de votre " chapelle." Après ces paroles, je demeurai sans douleur ni crainte de ma maladie. Quelque temps après, sans aucun remède ni aide de la nature, je me trouvai incontinent guéri. En foi de quoi j'ai écrit et signé le présent certificat, le dernier jour d'avril, 1672."

CHÉVRIER DE FANCAMP.

La guérison fut aussi durable qu'elle avait été prompte. Le baron mourut en odeur de sainteté dans une extrême vieillesse.

La niche que M. de Fancamp donnait était en bois doré, ornée de délicates sculptures et enrichie de pierreries. La statue y fut installée. Celle-ci, de bois foncé, merveilleusement ouvrée, avait environ huit pouces de hauteur. Le baron la déposa religieusement entre les mains de la sœur Bourgeoys ; il y joignit la somme de trente pistoles comme

accomplissement de sa promesse et l'attestation de sa guérison, que nous avons relatée plus haut.

La sœur Bourgeoys, au comble de ses désirs, reçut cette statue comme une nouvelle marque des bénédictions que la très sainte Vierge donnait à ses entreprises. Elle ne songea plus qu'à hâter le départ pour le Hâvre, où devait se faire l'embarquement.

CHAPITRE III

LA PREMIÈRE CHAPELLE

1672-1675

A son arrivée à Ville-Marie, la supérieure de la Congrégation de Notre-Dame déposa la statue dans l'oratoire de sa communauté, en attendant la construction de la chapelle destinée à la recevoir.

M. Pérot, curé de Montréal, vit avec peine que ses paroissiens allaient être privés, longtemps encore peut-être, de la consolation d'aller prier devant la statue miraculeuse ; il témoigna donc le désir de la voir installée dans le petit oratoire, construit avant le dernier voyage de la sœur Bourgeoys pour la France.

Ce désir était trop légitime, trop conforme aux pieuses intentions de la fondatrice, pour qu'elle ne s'empressât pas de le satisfaire.

Au commencement de juin, 1673, elle porta donc elle-même la sainte image à l'oratoire de Bon-Secours. Elle y demeura jusqu'au jour où l'on commença les travaux de la première chapelle en pierre.

La dévotion se ranima par cette circonstance et devint bientôt générale ; tous les colons voulurent con-

tribuer à la construction du nouvel édifice: les riches, par des dons considérables d'argent ou de matériaux ; les pauvres, par des corvées volontaires.

Ce devait être un touchant spectacle, et du haut du ciel la Vierge devait se pencher avec amour pour voir ses enfants lui dire la prière active des lèvres et des mains :—vous souvient-il de la légende de l'Imagier ?

Cependant, l'œuvre n'avançait pas autant que la piété publique le désirait : en ce temps-là, Ville-Marie construisait aussi son église paroissiale, et cette double dépense épuisait les humbles ressources de la cité.

Le séminaire mit à profit ce retard pour se pourvoir de l'autorisation nécessaire auprès de l'évêché de Québec. Dès le mois d'août, M. Pérot, curé, ou peut-être M. Dollier de Casson, supérieur, écrivit à M. Dudouyt, grand vicaire en l'absence de Mgr Laval, pour lui demander la permission de bâtir la chapelle.

Voici la réponse qu'il reçut, le 24 du même mois :

"J'ai bien de la joie de voir que vous procurez la dévotion à la très sainte Vierge avec tant de zèle. J'approuve le dessein d'une petite chapelle proche de la ville de Montréal, où l'on puisse honorer la sainte Vierge. Selon que le P. Pijard me l'a fait connaître, ce lieu est bien proche ; s'il était un peu éloigné, cela contribuerait à la dévotion du peuple qui y ferait ses petits pèlerinages. Vous y penserez avec vos messieurs, et vous m'en direz votre sentiment."

La distance était courte en effet : quatre cents pas environ de la rue Saint-Jean-Baptiste, où se trouvaient alors les dernières maisons de la ville. On pouvait prévoir qu'avant peu cette distance serait

franchie par les constructions, qui s'échelonnaient le long de la rue Saint-Paul et sur la rive du fleuve. Mais la chapelle se trouvait sous la protection du fort Sainte Marie, et puis l'entretien du chemin aurait été trop difficile, l'hiver surtout, si l'oratoire avait été reculé plus loin dans la campagne. On crut devoir conserver le lieu choisi par la sœur Bourgeoys. Déjà les colons s'étaient accoutumés à le fréquenter assidûment ; il se trouvait plus à la commodité des chapelains qui avaient à desservir l'oratoire, et des sœurs de la Congrégation, chargées de son entretien : autant de causes encore pour rester en cet endroit.

C'est l'Assomption de Marie que la sœur Bourgeoys désira comme vocable et comme fête patronale de Bon-Secours. Ce mystère est le plus grand entre tous ceux de la Mère de Dieu. Le Bien-Aimé est désormais tout à elle et elle est tout à lui. C'est l'aube du grand jour. C'est l'union consommée et l'heure de ces "noces de l'Agneau" qui, au témoignage de saint Jean, [1] sont toute la fête du ciel. C'est l'apparition de Marie dans la gloire, c'est son couronnement.

Les noces de la terre sont courtes et froides : les plus longues durent quelques journées ; puis le soir arrive avec le sommeil de la mort, et c'est fini d'une vie humaine. Plus le rêve a été charmeur, plus le réveil est affreux. Il faut aller rendre compte de ses actes devant le tribunal du Souverain Juge et du Céleste Rémunérateur, et c'est une chose *horrible parfois de tomber entre les mains de ce Dieu vivant !* [2]

Heureusement, nous avons une protectrice pleine d'amour et de puissance. Marie, depuis sa montée

(1) Apocalypse. XIX. 17.
(2) Hébr. X. 31.

dans les cieux, est la Reine de là-haut, comme elle est ici-bas la Mère de l'humanité.

Elle veut que pas un d'entre nous ne manque au rendez-vous divin ; elle veut que chacun de nos actes soit une assomption permanente vers la Cité de gloire de son Fils.

La fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame revenait souvent sur ce sujet auprès de ses compagnes, et le mystère de l'Assomption était le thème favori sur lequel elle basait les grandeurs de l'Immaculée ; peut-être est-ce là la raison du vocable qu'elle désirait pour Bon-Secours.

Cette faveur lui fut accordée, le 4 novembre, 1674, par M. Hestry de Bernières, grand vicaire de Québec.

L'année suivante, une partie des fonds étant déjà réunis, on résolut de construire l'édifice. Les trois cents livres données par le baron de Fancamp avaient été placées dans le commerce et avaient doublé. D'autres dons étaient venus se joindre à ce capital, et la Sœur avait amassé une somme de plus de deux mille livres ; la Congrégation y ajouta cent louis, fruit du travail, de l'économie et des privations de la communauté.

Pour entrer dans les premières vues des associés et des seigneurs de Montréal, la sœur Bourgeoys pria le curé et les marguilliers de Notre-Dame de transformer Bon-Secours en annexe de la paroisse, d'en surveiller et d'en diriger eux-mêmes les travaux de construction.

L'offre fut acceptée. En même temps, M. Souart, vice-supérieur du séminaire de Ville-Marie, donna le terrain où devait s'élever la chapelle. Le même jour, 29 juin, 1675, fête de saint Pierre et de saint Paul, à l'issue des vêpres, il alla processionnellement

au lieu destiné pour l'oratoire et planta une croix là où devait être l'autel.

Le lendemain, à la même heure, il y retourna, accompagné d'un grand concours de peuple, et posa la première pierre au nom de M. de Fancamp. ([1])

Comme le nouvel édifice devait avoir des proportions doubles de celles qui avaient été conçues dans le premier plan, en 1657, on releva la première pierre que l'on avait posée alors et on la remplaça par une plus grande. Au dedans était scellée une médaille de la sainte Vierge, avec une plaque de plomb portant l'inscription suivante :

D. O. M.

BEATÆ. MARIÆ. VIRGINI.

SUB. TITULO. ASSUMPTIONIS.

Les ecclésiastiques du séminaire, les marguilliers et quatre sœurs de la Congrégation : Marguerite Bourgeoys, Anne Hioux, Elizabeth de la Bertache et Marguerite Prud'homme signèrent le procès-verbal de cette cérémonie.

([1]) Ces indications sont extraites des registres officiels des délibérations du 29 juin, 1675. M. Montgolfier, dans sa *Vie de la sœur Bourgeoys*, a supposé, par erreur, que cette cérémonie avait eu lieu en 1673 ; et c'est de cette source que la même date s'est glissée dans le *Manuel du Pèlerin de Bon-Secours*, (p. 17).

CHAPITRE IV

LA PREMIÈRE CHAPELLE

(Suite.)

1675-1678

La première pierre posée, on se mit aussitôt à construire.

Le zèle de la sainte fondatrice se communiqua aux habitants, aux ouvriers et à ses propres filles. L'ouvrage fut poussé avec la plus grande activité ; tous les colons y voulurent mettre la main ; on vit les religieuses elles-mêmes, au sortir de leurs classes, venir aider les travailleurs. C'était, en miniature, un spectacle comparable à l'élan des peuples de l'Europe chrétienne, pour la construction des splendides cathédrales du moyen-âge.

Il fait bon travailler pour Dieu. Lui, qui doit récompenser au centuple le verre d'eau froide donné au pauvre en son nom, que ne rendra-t-il pas pour les gouttes de sueurs, ou pour les larmes versées en l'honneur de sa Mère ? Il les cristallisera en autant de perles précieuses qui brilleront sur notre front pendant les jours de l'éternité. Souvent même dès ici-bas, avant le coucher du soleil, nous dit l'Ecriture, il nous paiera le prix de notre labeur en nous accordant les bénédictions de la terre, préludes de celles du ciel.

Sur les chantiers de Bon-Secours, tous ne nourrissaient pas ces sentiments : " Quand on maçonnait les marches de la porte, raconte la sœur Bourgeoys, nous avions un engagé qui ne voulait point aller ser-

vir les travailleurs." Les religieuses tâchaient de compenser cette incurie : "Ma sœur Soumillard, lisons-nous dans les lettres autographes de la vénérable sœur Bourgeoys, avait alors un abcès la faisant beaucoup souffrir, au point de l'empêcher de se baisser ; elle était obligée de se mettre à genoux quand elle voulait balayer sa chambre. Elle alla néanmoins incontinent au travail et servit les maçons, environ deux ou trois heures, avec la force d'un homme et comme sans réfléchir sur son état. Or, il est à remarquer que depuis ce moment elle cessa, pendant une année entière, d'éprouver aucune douleur à la tête."

"Si l'on pouvait oublier que l'on est malade, l'on serait bientôt guéri," disait le paradoxal Jean-Jacques Rousseau. Avouons pourtant qu'à la lecture de ces lignes, suaves dans leur simplicité et naïves dans leur vérité, on reconnaît le doigt de Dieu et le cœur de sa Mère.

Cette guérison extraordinaire ne fut d'ailleurs pas la seule ; le pouvoir de Marie se manifestait constamment et attirait les pèlerins à son oratoire. "Il se faisait plusieurs merveilles par les prières dites dans cette chapelle," lisons-nous encore dans des lettres inédites de la supérieure de la Congrégation de Notre-Dame.

Il en est ainsi. La sainte Vierge semble se complaire en certains lieux, et prend plaisir à y verser les grâces de son Fils.

Ecoutons, là-dessus, le grand écrivain catholique des temps modernes : "Eh ! douce Mère des chrétiens, Reine des anges et de tout ce qu'il y a de saints dans les cieux, notre curiosité s'en ira-t-elle vous demander maintenant pourquoi il vous a plu d'ouvrir en tel lieu plutôt qu'en tel autre le trésor inépuisable de vos bienfaits ? Non, vous aimez

qu'on vous implore ; vous nous le prouvez par mille bontés répandues sur toutes nos douleurs : c'est bien assez que nous sachions cela." [1]

Dieu est partout, dira-t-on, et de partout la Vierge peut entendre le cri de ses enfants et les larmes des mères, alors pourquoi des pèlerinages ?

Que de réponses à donner ! Mais demandez donc pourquoi, de-ci et de-là, Dieu fait jaillir des sources fraîches et limpides plutôt qu'ailleurs ? Pourquoi ces eaux ne sèment-elles pas toutes également la vie et la fécondité ? Pourquoi ne sont-elles pas toutes thermales et salutaires ? Pourquoi, au sein des déserts, le Créateur a-t-il jeté des oasis charmantes ? Pourquoi des riantes vallées ; pourquoi des plaines impuissantes et stériles ; pourquoi des plages si fertiles, feuillets déchirés, épars ça et là, rappelant le livre de l'Eden détruit ? Pourquoi certains pays ne sont-ils pas plus favorisés dans l'ordre spirituel, comme d'autres le sont dans l'ordre matériel ? Etres d'un jour, c'est bien à nous de sonder les pourquoi divins et de nous écrier au Créateur : " Quelle est la raison de votre acte ? — *Quare fecisti sic ?*"

La vénérable sœur Bourgeoys avait entrevu, dans l'avenir, que Bon-Secours deviendrait un de ces lieux bénis où la prière, mieux qu'ailleurs, est la respiration des âmes, et où, comme une effluve embaumée, elle parfume l'atmosphère de la cité.

Aussi, la religieuse consacrait-elle son énergie à promouvoir la réalisation de son dessein.

Bientôt l'œuvre s'éleva vers le ciel, et, dans le campanile aérien, il fallut songer à mettre une cloche.

"La cloche, c'est la voix métallique de Dieu, la cloche est un drapeau, la cloche est la chanteuse de nos

[1] Louis Veuillot, *Pèlerinages en Suisse*, 2e vol. p. 288.

joies et de nos deuils. A Bon-Secours, nous ne savons pourquoi, mais nous aimons bien d'entendre le son argentin de la cloche se marier aux murmures des flots du grand fleuve : on dirait d'une berceuse endormant un enfant. Portée sur les ailes de ces harmonies, la souffrance humaine s'envole dans l'immensité du ciel. Et quand nous rompons le charme, nous nous disons : Pourquoi pleurer, pourquoi gémir?

A qui perd tout Dieu reste encore,
Dieu là-haut, l'espoir ici-bas.

L'on ne put guère penser à peupler d'un bourdon le clocher de l'oratoire. Mais, à défaut de la taille, la cloche eut du moins une beauté toute particulière, celle des souvenirs.

Par une coïncidence curieuse, cette église, destinée à être le bastion de Dieu, le fort de la prière, la citadelle des âmes, en un mot, la sauvegarde de la colonie contre les incursions des barbares, eut une cloche dont la fonte provenait d'un canon ayant autrefois servi à la défense du pays.

" La fonte de cette cloche, qui pèse un peu moins de cent livres, écrit la sœur Bourgeoys, est d'un canon cassé, que j'avais obtenu de M. de Maisonneuve. M. Souart en a payé la façon."

Le canon, dont il est ici parlé, est probablement celui qui avait éclaté au siège de l'Hôtel-Dieu et avait sauvé la place contre les Iroquois : il n'en est point fait mention d'autres de ce poids dans les mémoires du temps.

L'édifice terminé, la Congrégation de Notre-Dame fit donation à la fabrique des mille livres qu'elle avait consacrées pour la bâtisse. Elle y mit cette condition, que la chapelle serait une annexe de la paroisse de Ville-Marie.

Peu après elle adressa une supplique à l'évêque de Québec, le priant de consacrer cette annexion, "sans que jamais, disait-elle, dans sa requête, pour n'importe quelle raison, l'oratoire ne puisse en être séparé, ni être occupé et possédé par d'autres. De cette sorte, les desseins des bienfaiteurs seront exécutés conjointement avec ceux des filles de la Congrégation." [1]

Les sœurs sollicitèrent une autre grâce du prélat. Elles demandèrent qu'il leur fût permis de continuer leurs soins à la chapelle, de l'orner, de recueillir les aumônes pour en achever la décoration intérieure. " Elles offrent de le faire, ajoutent-elles, pour rendre à la sainte Vierge, leur Mère, tout l'honneur et service qui leur est possible."

Mgr de Laval se rendit à toutes ces demandes, dans un mandement du 6 novembre, 1678. Il y ordonne expressément que, pour aucune raison, la chapelle de Bon-Secours ne soit séparée de la paroisse de Ville-Marie, suivant les intentions de la sœur Bourgeoys, de ses sœurs et de tous ceux qui leur ont envoyé, pour ce dessein, des aumônes de France. Il impose, en même temps, au curé l'obligation d'y faire célébrer la sainte messe le jour de la Visitation, fête principale de la Congrégation de Notre-Dame, et d'y aller en procession le jour de l'Assomption.

Nous avons déjà dit les raisons intimes qui poussaient la sœur Bourgeoys à célébrer avec tant d'amour la fête suprême de Marie.

Nous trouvons, dans le *Culte catholique* du chanoine Sauceret, de l'église de Troyes, en Champagne, d'autres motifs qui ont dû influer sur le cœur de la sœur Bourgeoys.

[1] Lettres des Sœurs à Mgr de Laval, 1678.

Dans la liturgie diocésaine, aucun office de l'année ne peut entrer en parallèle avec celui de la mort glorieuse, ou plutôt de la naissance de Marie au ciel. (1)

La veille, vous entendez les gémissements de la colombe et les soupirs de la mère: "Je m'élance vers le terme ardemment désiré et vers le trône qui m'attend. Mon âme est altérée de Dieu, elle a soif de la vie. (2) J'entends la voix de mon Bien-Aimé : le voici qui approche." (3)

L'office de la nuit appelé *Matines* forme comme le second acte du drame : c'est Marie entrant au ciel ; c'est Jésus saluant sa Mère par les paroles des Cantiques ; ce sont les anges, ce sont les bienheureux l'acclamant dans l'extase de l'admiration.

Puis ce sont les chants de l'humanité par la voix de ses poètes : c'est l'hymne triomphale : *O vos ætherei, plaudite, cives ;* c'est l'ode céleste : *Scandit astra Virgo purissima.*

Le chœur termine ce touchant mystère par ces paroles du Voyant de Pathmos, où "saint Jean ne trouvant point dans ce monde assez de lumières, il ramasse tout ce qu'il y a de plus lumineux dans la nature." (4)

"La Vierge est belle comme l'aurore, brillante comme la lune, étincelante comme le soleil. Elle a une couronne de douze étoiles au-dessus de la tête." (5)

(1) Au Martyrologe de chaque jour, l'Eglise se sert de cette parole expressive : *natalis dies*, sorte de défi jeté au tombeau pour relater le jour funèbre des saints." (Note de Mgr d'Huldst dans sa *Vie de Just Ranfer de Bretenières.*)

(2) Ps. XLI.

(3) Cant. II.

(4) Bossuet. I. Sermon sur l'Assomption. Edition Lebarcq.

(5) Apocalypse XII.

La fête de l'Assomption, on le voit, si célèbre depuis longtemps au pays de la vénérable sœur Bourgeoys, reçut encore un revirement de solennité lors du vœu de Louis XIII à Saint-Germain en Laye, le 10 février, 1638.

Le roi prescrivit à perpétuité, pour ce jour là, une procession générale dans toute la France, en l'honneur de la Reine du ciel.

Louis XIV renouvela solennellement, à Dijon, le 25 mars, 1650, le décret du roi son père.

Il convenait que le Canada imitât les usages de la patrie française, et voilà pourquoi la servante de Dieu demanda pour Bon-Secours la procession du 15 août.

Cette clause était facile, mais les autres amenaient plus de difficultés. Aussi, les négociations traînèrent en longueur ; les circonstances ne permirent pas à la fabrique d'accepter les charges que lui imposait l'union de Bon-Secours à Notre-Dame. Le 17 janvier, 1700, cette affaire fut enfin réglée.

En reconnaissance de cette cession, le curé et les marguilliers accordèrent la sépulture gratuite, dans l'église paroissiale, aux sœurs de la Congrégation, avec libre usage de la chapelle de l'Enfant-Jésus ou de la Sainte-Vierge pour elles et leurs pensionnaires.

Le même privilège leur a été conservé dans la nouvelle église.

L'oratoire de l'Hôtel-Dieu n'étant qu'un très petit sanctuaire adapté à une construction en bois, la chapelle de Bon-Secours fut en réalité le premier oratoire de Ville-Marie, le premier qui accomplît le dessein de la Compagnie de Montréal et le vœu de M. Olier.

Le fondateur de Saint-Sulpice, parlant de ce dessein, en 1642, rendait ainsi compte de ses sentiments à son directeur, le P. de Condren : " Je ne le tairai

pas, la très sainte Vierge m'avait dit qu'elle me voulait pour son chapelain. Il me semblait que cette sainte Maîtresse me voulait retiré dans quelque lieu à l'écart, vaquant à la prière et la servant en quelque petite chapelle qui lui serait dédiée. Il me vient souvent à l'esprit que la miséricorde de Dieu me fera cette grâce de m'envoyer au Montréal, en Canada, où l'on doit bâtir la première chapelle à Dieu sous le titre de la très sainte Vierge, et que je serai le chapelain de cette divine Dame. Oh ! que Dieu soit béni à tout jamais de ses desseins si bienveillants et qu'il conduit avec tant d'amour, de sagesse et de puissance !" [1]

Le vénérable M. Olier n'a été le chapelain de Notre-Dame de Bon-Secours que dans la personne de ses enfants, qui, jusqu'à ce jour, ont conservé ce privilège dans la famille. Quelle que soit, d'ailleurs, l'interprétation donnée à ces paroles, ce n'en est pas moins un fait surprenant qu'elles aient été écrites plus d'un demi-siècle avant la construction de la "petite chapelle de Notre-Dame au Montréal, en Canada."

CHAPITRE V

LA MADONE DE VILLE-MARIE

1678-1735

La chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours ouverte à la piété des colons, les prêtres du séminaire commencèrent à y offrir régulièrement le saint sacrifice de nos autels.

Pour aider à la décoration intérieure du béni sanc-

[1] *Mémoires* de M. Olier, année 1635, tome 1, p. 73.

tuaire. M. Dollier de Casson, avec la générosité habituelle des supérieurs de Saint-Sulpice, céda la rétribution des messes qui s'y devaient dire pendant trois années. "La sœur Soumillard en tenait note et il s'est trouvé qu'il y a eu plus de mille honoraires : il n'y avait alors, pourtant, que peu de prêtres et peu de monde à Montréal." (1)

L'un des premiers chapelains de Notre-Dame de Bon-Secours fut M. Frémont, grand zélateur de la dévotion envers Marie. "Je n'ai pu lire qu'avec joie, dans votre dernière lettre, lui écrivait M. Tronson, ce que vous m'y marquez du désir que vous avez d'aimer la très sainte Vierge, et de l'emploi que vous avez dans sa chapelle de Bon-Secours. Je ne doute pas que ce ne vous soit là une source de beaucoup de grâces, et que vous n'éprouviez combien cette Mère de miséricorde se rend charitable à ceux qui la servent." (2)

La sœur Morin, religieuse de l'Hôtel-Dieu, témoin contemporain, nous a laissé un tableau fidèle du bien qui s'opérait par cette dévotion dans le pays. Parlant de Bon-Secours, elle écrit :

"On y dit tous les jours la sainte messe, et même plusieurs fois le jour, pour satisfaire à la dévotion et à la confiance des peuples. Dans les besoins et les calamités publiques, on y va aussi en procession. C'est la promenade des personnes pieuses de la ville. Il y a peu de catholiques qui, de tous les endroits du Canada, ne fassent des vœux et des offrandes à cette chapelle, dans tous les périls où ils se trouvent. Je dis ceci pour faire connaître que l'origine de cette dévotion est due à la piété et au zèle de la sœur Bourgeoys pour honorer la très digne Mère de Dieu.

(1) Mémoires de la sœur Bourgeoys.
(2) Lettre de M. Tronson, 18 avril, 1685.

C'est une personne capable de toutes les œuvres utiles à la gloire de Dieu : les affaires spirituelles réussissent toujours entre ses mains, parce que c'est l'amour de Notre-Seigneur qui la pousse à agir et lui donne l'intelligence." (1)

Les incursions incessantes des Iroquois contribuèrent à augmenter la dévotion des pèlerins. Les habitants de Ville-Marie attribuèrent plus d'une fois leur délivrance à Celle qu'ils regardaient à juste titre comme leur sauvegarde.

M. Frémont lui attribua, en plusieurs circonstances critiques, la conservation du Canada : et M. Tronson lui écrivait à ce sujet : "Puisque Dieu ne permet les invasions des sauvages que pour vous prouver la nécessité de recourir à lui et à sa très sainte Mère, je ne doute pas que vous ne profitiez de cette lumière, et que vous ne vous acquittiez fidèlement d'un si saint et si juste devoir : comme les prêtres doivent être le supplément de la religion des peuples, il faut redoubler vos prières pour attirer le secours du ciel et obtenir miséricorde." (2)

"Vous avez raison, lui écrivait-il dans une autre circonstance, d'attribuer à la protection de la très sainte Vierge la conservation du Canada. Continuez de bien implorer son secours. Vous le savez, c'est particulièrement sous ses auspices que l'on a entrepris l'établissement de Montréal. Ainsi, c'est son ouvrage qu'il lui faut surtout recommander, pour la glorification de son Fils et la confusion de ses ennemis." (3)

Bon-Secours a été le témoin de bien des scènes de la vie de notre ville, de celles de nos familles et de nos communautés religieuses.

(1) Annales de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph.
(2) Lettre du 15 avril, 1693.
(3) Lettre du 20 mars, 1694.

Longtemps les combles de la chapelle servirent d'arsenal à Ville-Marie. Comme elle était en dehors de la ville, les poudres y furent déposées pour être plus à l'abri des incendies.

Ceci avait lieu, il faut le dire, en dehors de toutes les règles canoniques. M. de Denonville, gouverneur-général du Canada, écrivait là-dessus au ministre du roi, le 13 novembre, 1689 : "A Montréal, j'ai retrouvé les poudres dans le haut d'une chapelle où le peuple a grande dévotion. M. l'Evêque m'a fort prié de les ôter de là, mais je n'ai pu acquiescer à son désir, n'ayant trouvé aucun magasin où on put les mettre sans danger du feu." (1)

Elles y restèrent par nécessité pendant plusieurs années encore.

En 1695, les religieuses hospitalières, sur les instances de Mgr de Saint-Vallier, avaient entrepris de reconstruire l'Hôtel-Dieu. Cet édifice tombait en ruines et n'offrait plus aux sœurs et aux malades qu'un abri misérable, insuffisant contre les intempéries des saisons. Les bâtiments étaient presque terminés, lorsque, dans la nuit du 3 février, le feu éclata. Poussé par un vent violent du nord-est, il dévora l'église, les bâtiments de l'hôpital, l'ancien comme le nouveau. Sur une longueur de plus de quatre cents pieds, tout devint la proie des flammes.

Les trente hospitalières du couvent incendié obtinrent immédiatement un asile dans la maison de la Congrégation, voisine de la leur.

Le dimanche suivant, 28 du même mois, la chapelle de Bon-Secours présenta un touchant spectacle. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu, chacune accompagnée d'une sœur de la Congrégation, se rendirent dévotement et en procession au saint oratoire, et,

(1) Extrait des Archives de la Marine.

dans leur détresse absolue, elles se jetèrent, toutes en larmes, aux pieds de Notre-Dame Auxiliatrice, lui demandant de les aider à reconstruire leur couvent.

Dix mois après, elles voyaient leurs prières exaucées, et la mère supérieure et la maîtresse des novices se présentaient de nouveau à Bon-Secours, pour remercier la très sainte Vierge "de leur avoir obtenu de Dieu les moyens de retourner chez elles, après les avoir logées dans la maison de la Congrégation comme dans son sein virginal." (1)

Mais "Dieu, qui voulait essayer ces âmes et voir si elles étaient dignes de lui, comme l'or dans la fournaise les fit passer deux fois encore par l'épreuve du feu." (2) Quand Dieu veut se choisir une hostie d'holocauste, il lui envoie d'abord la souffrance dans les membres, dans l'âme ou dans le cœur. Pour l'être humain comme pour les familles religieuses, l'heure de la souffrance est souvent celle d'un regard de divine complaisance : *Quasi holocausti hostiam accepit illos, et in tempore erit respectus illorum.* (3)

Le 12 juin, 1721, jour de la Fête-Dieu, présidée par le P. de Charlevoix, l'Hôtel-Dieu devint la proie des flammes. La mère Marguerite Le Moine, supérieure de la Congrégation, accompagnée des plus anciennes de ses sœurs, alla demander à M. de Belmont l'autorisation de donner asile aux religieuses hospitalières. Il la leur accorda de grand cœur. Le manque de local ne permit pas de loger toutes les sœurs de Saint-Joseph. Beaucoup, avec l'autorisation du gouverneur, allèrent se réfugier à l'Hôpital-Général.

(1) Mémoires de la sœur Morin.
(2) Sagesse, III. 5.
(3) Sagesse, III. 6.

Les deux familles, néanmoins, se réunissaient à Bon-Secours pour les offices religieux.

Le 10 avril, 1734, un violent incendie ruinait l'Hôtel-Dieu de nouveau et de fond en comble. Le gouverneur-général, M. de Beauharnois, et l'intendant, M. Hocquart, instruits de la détresse des sœurs, après plusieurs essais d'installation, les fixèrent près de Bon-Secours dans la maison de M. de Montigny, une des plus vastes de la ville. La chapelle du pèlerinage leur servit pour leurs exercices, et peu après devint même le lieu de sépulture de plusieurs d'entre elles.

" Nous ne pouvons sonder les jugements de Dieu," nous dit saint Paul. (1) Nous ne pouvons saisir le pourquoi ni le comment de ses actes : nous savons seulement qu'ils découlent tous de sa bonté miséricordieuse et qu'ils convergent tous à notre bien. L'épreuve est la pierre de touche des grandes âmes, et Dieu la continua : après le feu il envoya la peste. —*Misit ergo Dominus pestilentiam in Israël !* (2)

Dans le courant de l'été, un vaisseau du roi apporta une maladie pestilentielle. Un soldat atteint du fléau, ayant été transporté dans une maison contiguë à celle des sœurs et servant d'hôpital, infecta toutes les salles. Douze hospitalières furent atteintes par le terrible fléau, dès les premiers jours. Le mal s'annonçait par les plus violentes douleurs ; le visage enflait d'une manière étrange et devenait méconnaissable ; le corps devenait noir comme la braise ; les chairs, les os dépérissaient et semblaient se fondre. Les médecins avouaient n'avoir jamais rien vu de semblable.

Toute communication entre la ville et l'hôpital fut

(1) Rom. XI. 33.
(2) Parap. 21. 14.

sévèrement interdite. Le gouverneur ne laissa aux hospitalières que deux serviteurs indispensables, et les prêtres chargés de l'assistance spirituelle de la communauté. Six religieuses de chœur et trois sœurs converses périrent dans cet héroïque exercice de la charité, et furent enterrées dans la crypte de Bon-Secours.

On a dit que, par état, les chrétiens étaient des gens consolés. "Leur consolation, étant divine, va plus avant dans l'âme que la douleur, laquelle reste toujours humaine ; et voilà pourquoi, à force d'estimer et de goûter leur consolation, plusieurs finissent par chérir jusqu'aux peines qui la leur procurent." (1)

Pour les disciples de l'Evangile, le grand problème de la douleur a reçu sa vraie solution. La douleur reste sans doute l'épreuve ; mais elle l'est dans l'ordre pratique bien plus que dans l'ordre dogmatique, et sert de contrôle à leur amour plutôt que d'exercice à leur foi, nous dit Tertullien.

La croix sue le baume, et par Marie, Jésus voulut bien venir le verser dans le cœur de ses enfants de l'Hôtel-Dieu.

L'oratoire de Bon-Secours, témoin des scènes de deuils, le fut aussi de cérémonies d'un caractère plus consolant. C'est là que Mlle Cabassier fit sa profession, sous le nom de sœur Sainte-Thérèse, entre les mains de M. Normant, supérieur du séminaire et grand vicaire de l'évêque de Québec.

L'année suivante (10 avril 1735), le monastère de l'Hôtel-Dieu fut en grande partie reconstruit ; le 28 octobre, fête des saints apôtres Simon et Jude, les hospitalières partirent de la maison de M. de Montigny. Elles avaient demandé à transporter le corps

(1) Mgr Gay — *De la Douleur*. Edition Oudin.

de leurs sœurs défuntes ; mais dans la crainte de voir la contagion renaître et se répandre dans toute la ville, les autorités civiles et religieuses s'y opposèrent.

Le lendemain, 29 octobre, les hospitalières se transportèrent à Notre-Dame de Bon-Secours, qui leur avait servi de chapelle dans tous les jours mauvais. Réunies à un grand concours de fidèles, elles voulurent donner un dernier gage de piété et d'affection à leurs sœurs défuntes. Elles entonnèrent le chant triste et lugubre du *Libera me, Domine.* "En entendant ces voix angéliques, nous dit la sœur Morin dans ses mémoires, toute l'assemblée frémit ; un long sanglot éclata dans l'église ; l'émotion gagna les religieuses et ne leur permit de terminer le chant de deuil : il s'éteignit dans des larmes silencieuses et résignées."

Dieu n'interdit pas l'effusion des pleurs, ils sont le sang de l'âme endolorie et parfois ils sont doux à verser. Mais, selon la remarquable pensée d'un Père de l'Église, aux gouttes des larmes Dieu préfère celles des sueurs : elles sont d'une rosée plus bienfaisante et surtout plus féconde. Dieu s'apprêtait à obliger ses enfants d'en répandre bientôt.

CHAPITRE VI

LE DEUIL D'UN PEUPLE

1735-1760

Elles approchaient ces années terribles où la main de la justice divine allait s'appesantir sur son peuple et venger sa majesté outragée.

Depuis de longues années, les iniquités s'étaient amoncelées par la violation des lois divines et humaines.

L'indiscipline de l'armée, le vol, les fraudes, les injustices, le luxe, la soif des plaisirs et le libertinage firent déborder la coupe de la colère de Dieu.

Déjà des divisions intestines paralysaient les héroïques sacrifices de la nation : les premiers officiers du roi violaient ouvertement ses ordres, ils méprisaient l'autorité de l'évêque, au point de rendre le séjour du Canada impossible à celui-ci.

De tristes calamités furent comme les signes précurseurs des derniers malheurs qui allaient fondre sur la colonie.

Les saisons se troublèrent, et plusieurs années de suite donnèrent de mauvaises récoltes ; la misère et la famine s'ensuivirent et aggravèrent le mal de la situation.

Les épidémies, de sinistres naufrages, la guerre sans trêve ni relâche amenèrent le dénouement final.

Tous ces malheurs semblaient laisser les âmes insensibles. Dans un sermon prêché à Notre-Dame le jour de la Saint-Michel, en 1759, à l'occasion de la prise de Québec, le prédicateur reprochait au pays cette insensibilité :

" Depuis cinq à six ans que le feu de la guerre est allumé, a-t-on vu cette colonie moins coupable et moins criminelle ? Au contraire, les crimes s'y sont multipliés plus que jamais. Malgré les cris et les exhortations des prêtres et des ministres de Jésus-Christ, on a toujours vu continuer les désordres. Doit-on être surpris après cela de voir continuer les châtiments du Ciel ?

" Depuis cinq mois que notre armée était assemblée à Québec, pour la défense de cette capitale : dans le temps même où nos ennemis nous cernaient de tous côtés, que le feu de leurs canons et l'éclat de leurs bombes renversaient les maisons et réduisaient

la ville en cendres, que de crimes et de brigandages, que de vols et de rapines, que d'abominations et quel libertinage n'y commettait-on pas publiquement! Doit-on être surpris après cela que les vengeances du Ciel aient éclaté, sur cette ville malheureuse, d'une manière si terrible et si funeste? "Vous êtes "juste, Seigneur, et vos jugements sont remplis d'é-"quité, — *Justus es, Domine, rectum est judicium "tuum.*" (1)

Ville-Marie, dont la perte devait suivre celle de la capitale de la colonie, quoique moins coupable, avait eu aussi ses avertissements.

En 1754, un furieux incendie détruisit une partie considérable de la ville, et la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours ne fut pas épargnée. Les flammes atteignirent l'oratoire avec les maisons environnantes, et bientôt ce ne fut plus qu'un amas de ruines fumantes: "Et les pierres du sanctuaire furent dispersées sur le bord des chemins, — *Et dispersi sunt lapides sanctuarii in capite omnium platearum.*" (2)

Les secours n'avaient pas été assez prompts pour détourner le malheur; l'on n'avait pu pénétrer dans l'église pour y sauver ce qu'il y avait de précieux.

Il resta cependant une consolation aux habitants attristés de Ville-Marie. Lorsque, l'inquiétude dans l'âme, ils vinrent fouiller cet amas de décombres, pour savoir si rien n'avait échappé au désastre, "grand fut l'étonnement de tout le monde, et grande la consolation des âmes vertueuses de retrouver, au milieu des débris calcinés, l'image elle-même de Notre-Dame de Bon-Secours dans un parfait état de conservation." (3)

(1) Archives du sémlnaire.
(2) *Threni* IV, I.
(3) Notes inédites de Jacques Viger. Les manuscrits de cet excellent chercheur sont la propriété de M. Verreau.

Dans le livre d'or que chaque siècle écrit, de la plume ou de l'épée, à la gloire de Marie, ce prodige est souvent relaté.

Au moment même où nous en sommes de notre Histoire, les mêmes faits de préservation étrange se passèrent à La Bassée et à Cambrai, dans le Nord de la France : l'image de Marie fut retirée intacte du milieu d'un brasier.

Il semble que le Créateur des choses veuille donner, à ces objets inanimés, un peu de la pérennité de Celle qu'ils représentent.

La statue miraculeuse fut déposée dans la chapelle de la Congrégation, en attendant les jours de la reconstruction du sanctuaire de Bon-Secours.

Ils furent longs et douloureux.

Les malheurs de la guerre, la détresse publique, les soucis, les épreuves de tout genre, la lutte pour la vie, pour la liberté et pour la foi, ne permirent pas la réédification désirée.

Le 6 septembre, 1760, l'agonie de la nation commença.

Les généraux anglais Amherst, Murray et Haviland, à la tête de 20.000 hommes, et disposant d'une artillerie formidable, cernèrent le général de Lévis, maitre d'une poignée de soldats sans munitions ni pièces de canon. [1]

Un parti était seul possible : se rendre ou mourir. M. de Vaudreuil assembla à la hâte un conseil de guerre ; sur l'avis de l'intendant Bigot, la capitulation fut décidée. Elle était d'une malheureuse mais fatale nécessité.

De Lévis réclama, pour ses troupes et pour son drapeau, la salutation militaire de la garde anglaise. Cette demande fut repoussée.

[1] *History of the Dominion*, by Charles Tuttle, t. I, p. 277.

Alors, mécontent de ce refus, le successeur de Montcalm se jeta dans l'île de Sainte-Hélène, résolu à s'y défendre jusqu'à la mort plutôt que de rendre son épée.

" Mais le sanctuaire de Marie, la sauvegarde de la cité, n'était plus là debout pour en tenir la clef et en fermer l'entrée à l'ennemi." (1)

L'héroïque vaincu se courba devant la nécessité, devant le salut de la colonie et de ses pauvres habitants. Sur les instances du gouverneur-général, il brûla ses drapeaux et brisa son épée.

Au risque de scander chaque ligne par un sanglot, relisons cette scène. Aussi bien l'histoire du passé est l'école de l'avenir : la lecture en est bonne au pied du sanctuaire national.

" C'était par une nuit humide et froide du mois de septembre, écrit M. Achintre ; de gros nuages gris, fouettés par la bise d'automne, ondulaient comme une houle sur le ciel dont on apercevait parfois un pan étoilé, à travers la déchirure des nuées ; de blanches vapeurs commençaient à monter vers le fleuve. Au loin vers Saint-Lambert, l'éclat de certaines lueurs piquait le voile de brume de taches jaunâtres : c'étaient les feux des camps anglais.

" Tout à coup, un roulement de tambour retentit dans les ténèbres ; un autre lui succède, suivi de sons mats, secs et lourds ; chaque coup de baguette frappe l'oreille mais tombe sur le cœur.

" Le dernier peloton vient de se former à gauche de l'armée. Les troupes sont rangées en ordre de bataille. En avant de leur front un vaste brasier, où flambent des troncs d'arbres, éclaire les mâles figures d'un groupe d'officiers, au milieu duquel se détache, pâle et crispé, le visage du chevalier de Lévis.

(1) Notes inédites de Jacques Viger.

" Au mouvement décrit par l'épée du commandant en chef, les tambours de toutes les compagnies éclatent à la fois, comme un coup de tonnerre, comme pour moduler ces gémissements lugubres et sourds au milieu desquels les fifres jettent, semblables à des cris plaintifs, des notes entrecoupées et stridentes.

" A ce moment les trois porte-étendards de chacun des régiments se dirigent vers le brasier ; ils tiennent tous trois d'une main ferme, mais le front incliné, la hampe du drapeau, dont les plis déchiquetés par la mitraille retombent en lambeaux.

" Au second signal de l'épée du chevalier de Lévis, les officiers abaissent, vers le feu qui fait son œuvre, l'image de la France militaire.

"Pendant que s'accomplit cet holocauste de l'honneur, les tambours battent aux champs, les troupes présentent les armes, les officiers saluent de l'épée ; on dirait l'éclat d'une parade à Saint-Germain. Puis, lorsque la dernière fleur de lys eut crépité, lançant vers le ciel, sous forme de larmes de feu, une suprême protestation, un cri, un seul, formidable rumeur, jaillit à la fois de toutes les poitrines : Vive la France ! Et les échos du rivage voisin répétèrent : Vive la France !

" Le chevalier de Lévis venait de brûler ses drapeaux plutôt que de se rendre à l'ennemi. Tout était perdu pour la France, au Canada, tout, fors l'honneur ! "

C'était fini, à jamais fini : l'étendard fleurdelysé laissa la place au drapeau britannique.

Ce fut la plus grave époque de notre histoire. Que l'on y voie, si l'on veut, des vues de Dieu, nous ne le nions pas. Le Souverain Maître des peuples mène l'Angleterre par des voies extraordinaires, et il y a dans sa grandeur quelque chose de surnaturel. " Sa puissance, nous dit M. Rambaud, est un exemple

inouï dans l'histoire." "Il y a là un phénomène qui étonne les Anglais eux-mêmes, et qu'ils ne savent comment expliquer, écrit le P. Ragey. Quand on étudie la manière dont s'est formé, tout d'un coup, contre les prévisions de tous et sans dessein prémédité, l'empire britannique, on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'Angleterre n'est que l'instrument aveugle (1) et inconscient de quelque dessein caché de la Providence."

Nous ne croyons pas, cependant, que pour nous il y ait lieu à s'en plaindre. Il n'est pas moins vrai de le dire pourtant, c'est une grande calamité pour un peuple catholique de tomber sous la domination d'une puissance qui ne partage pas les mêmes croyances. Ni l'Irlande, ni la Pologne ne nous démentiront. Si nous n'avons pas éprouvé l'étendue de leur malheureux sort ; si, comme on l'a fort bien dit, "l'Angleterre a agi envers nous, par intérêt, d'une façon plus généreuse et plus libérale que la France ne l'eût jamais fait par amitié," il y a là un point évidemment providentiel et dont nous ne saurons jamais assez témoigner notre reconnaissance auprès de la Vierge bénie de Bon-Secours.

Nous avons, dans ce chapitre, évité autant que possible d'exhaler le moindre reproche envers la mère-patrie : — le Canada ne meurtrira jamais le sein qui lui a donné le jour. Pourtant

"O France, ces héros qui creusaient si profonde,
"Au prix de tant d'efforts, ta trace au nouveau monde,
"Ne méritaient-ils pas un peu mieux, réponds-moi,
"Qu'un crachat de Voltaire et le mépris d'un roi ?" (2)

(1) Dans son livre *The Expansion of England*, p. 179, Seeley se sert de ce mot en parlant de la conquête des Indes : *our acquisition was made blindly.*

(2) Fréchette, *Légende d'un peuple.*

Mais non, n'insistons pas : laissons-là la Pompadour, [1] laissons-là le patriarche de Ferney, [2] laissons tous les traîtres de Louis XV dans leur tombeau exécré à jamais.

Dieu a fait les nations punissables : et Dieu a puni la France, et Dieu ne nous a que trop vengés.

Ce Canada, rêve de tant de grands diplomates, que François Ier avait fait découvrir, que Henri IV avait commencé, Richelieu, augmenté, Colbert, parfait, et Louis XV, perdu, qu'allait-il devenir ?

O Vierge de Bon-Secours, ne l'abandonnez pas !

CHAPITRE VII

LA SECONDE CHAPELLE

1760-1773

Depuis sept ans, la ville est découronnée de son temple de Marie ; la prière n'y appelle plus la rosée du ciel : les échos religieux gémissent de ne plus entendre que les paroles de l'indifférence..... Seigneur, avez-vous oublié vos antiques miséricordes, et l'héritage de votre Mère est-il à jamais délaissé ?

Laissons couler le torrent, attendons que l'indignation du Seigneur soit passée : *Abscondere modicum ad momentum donec pertranseat indignatio. Ecce enim Dominus egredietur de loco suo.* [3] Le moment de la

[1] "Enfin le roi dormira tranquille," avait dit cette femme en apprenant la signature du traité.

[2] "J'aime mieux la paix que le Canada," écrivit Voltaire à Choiseul. Ceux qui désireraient voir plus au long la haine que Voltaire a eue pour le Canada peuvent lire ses lettres à M. de Moncriff, mars 1757 ; à M. Thieriot, février 1756 ; *Candide*, ch. XXIII.

[3] Isaïe, XXVI, 20.

miséricorde va revenir. Une catastrophe était nécessaire. La rémission des péchés ne se fait que par le sang : et Montréal avait péché.

Qu'elle est admirable la Providence divine ! Pour elle les obstacles deviennent les moyens ; les bouleversements les plus affreux semblent aider ses desseins plutôt que les contrarier.

Une circonstance, qui, à prendre les choses au point de vue humain, devait être la ruine définitive du pèlerinage, fut au contraire la cause de sa résurrection lumineuse.

A la suite de la capitulation et pendant six années, les troupes anglaises avaient été logées chez les particuliers. Le 2 janvier, 1766, les soldats reçurent l'ordre d'évacuer les maisons privées et de se rendre aux casernes préparées pour eux au sud du square actuel de Dalhousie. Furieuse de ces mesures, la troupe mit le feu aux bâtiments indiqués et ne permit pas aux habitants d'éteindre l'incendie, qui menaçait toute la ville. " Elle fut devenue en effet la proie des flammes si la neige, alors abondante, n'en eût couvert toutes les maisons." [1]

Le gouvernement prit alors la résolution de leur construire des casernes plus spacieuses. L'ingénieur en chef Gordon, jugeant le terrain de Bon-Secours à sa convenance, en fit la demande au séminaire et au conseil de fabrique de Montréal.

M. Montgolfier, curé titulaire, et M. Jollivet, curé d'office, réunirent les marguilliers, et, après avoir mûrement délibéré sur la requête du gouvernement, l'assemblée répondit respectueusement " que la paroisse étant dans le dessein de rebâtir cette chapelle, pour la construction de laquelle plusieurs avaient

[1] Archives de la Marine, lettre du Canada, 7 janvier, 1766.

déjà donné et d'autres avaient promis diverses sommes, elle ne pouvait absolument en abandonner le terrain ; que si, cependant, il était jugé nécessaire au service du roi, elle consentait à le vendre à Sa Majesté, afin que le prix en fût employé à l'achat d'un autre terrain commode pour la chapelle : le tout avec l'agrément de l'évêque de Québec, sans la permission duquel ils ne pouvaient aliéner les biens-fonds de l'Eglise." [1]

Le gouvernement s'honora par la modération qui l'inspira dans la conduite de cette affaire. Il n'insista pas. Toutefois, les malheurs de l'époque, plusieurs incendies, qui coup sur coup ravagèrent Montréal, reculèrent les projets de construction jusqu'en 1771.

Le 16 juin de cette année, sur les instantes sollicitations des paroissiens, la fabrique de Notre-Dame et le séminaire prirent la résolution de reconstruire Bon-Secours. MM. Auger, Gamelin et Lemoine furent chargés de dresser " un plan du terrain suffisant pour desservir la chapelle, un devis des ouvrages, matériaux et dépenses nécessaires pour la construction, et d'acheter une cloche." [2]

A l'assemblée du 23 juin, le plan et l'état des dépenses furent présentés. MM. Lemoine et Gamelin furent priés de recueillir les souscriptions des principaux citoyens et bourgeois ; MM. Lefebvre, Papineau et de Montigny durent collecter chez les artisans.

Le 29 juin, les seigneurs cédèrent gratuitement tout le terrain situé entre la maison de Deschambault et celle de Montigny : on devait réédifier la chapelle sur un plan plus vaste que celui de 1675.

(1) Registre des assemblées de la paroisse de Ville-Marie, 26 juillet, 1767.

(2) Registre des délibérations, 16 juin, 1771.

M. Jollivet planta la croix pour la nouvelle église, le 29 juin, jour anniversaire où la même cérémonie avait eu lieu, du temps de la sœur Bourgeoys, en 1675.

Le lendemain, à l'issue des vêpres, on se rendit en procession solennelle au même lieu, comme on avait fait aussi autrefois à pareil jour.

M. Montgolfier, vicaire général, supérieur du séminaire et curé titulaire de Ville-Marie, replaça d'abord la première pierre de l'ancienne église avec la plaque de plomb et l'image de la sainte Vierge qu'on avait trouvée en creusant les fondements. Il posa ensuite la première pierre du nouvel édifice. Dessous on avait mis une médaille d'argent du pape Clément XIII, et une grande plaque de plomb où était gravée l'image de Marie avec l'inscription : *D. O. M. Beatæ Mariæ Auxiliatrici, sub titulo Assumptionis.* D'autres pierres fondamentales furent posées dans les divers angles de l'édifice par les personnes les plus honorables du pays.

La symbolique des cérémonies de ce genre est profonde et touchante. Ces pierres représentent les pierres vivantes qui composent l'assemblée des fidèles, " et le Christ est leur base, nous dit saint Paul ; c'est en lui que tout l'édifice bien coordonné s'élève pour être le temple saint du Seigneur." (1)

La noblesse de Montréal comprit la portée de ces enseignements ; aussi accourut-elle presque entière participer, d'une manière effective, à la solennité.

Dans les mémoires du temps, nous retrouvons MM. Roch de Saint-Ours, le seigneur de L'Assomption, Luc Lacorne de Chapt, Picotté de Bellêtre, tous chevaliers de Saint-Louis ; M. Le Moine, baron de Lon-

(1) Ephés. II, 20.

gueu l ; M. Bourassa, marguillier en charge ; MM. Gamelin, Poirier, Jacques Lemoine, Augé, Dufy Dessaulniers, anciens marguilliers.

Sous le seuil de la porte, M. Jollivet posa une dernière pierre avec une plaque de plomb portant l'inscription suivante :

D. O. M.

ET

BEATÆ MARIÆ AUXILIATRICI

SUB TITULO ASSUMPTIONIS

TEMPLUM HOC

PRIMUM ANGUSTIORI FORMA ÆDIFICATUM

ANNO 1675

POSTEA FLAMMIS ADUSTUM

ANNO 1754

AMPLIORI FORMA RESTAURAVERUNT

CIVES MARIAPOLITANI

CULTUI BEATÆ MARIÆ VIRGINIS

ADDICTISSIMI

ANNO 1771

DIE JUNII 30A EADEM QUA PRIMUS

LAPIS VETERIS ECCLESIÆ FUERAT

IMPOSITUS.

Nous traduisons ces lignes pour les lecteurs non habitués au style lapidaire : "Ce temple, dédié à Dieu très bon et très grand et à la bienheureuse Marie Auxiliatrice, sous le titre de son Assomption ; bâti d'abord en 1675, sur de plus petites dimensions, consumé ensuite par les flammes en 1754, a été rétabli et agrandi par les citoyens de Ville-Marie très affectionnés au culte de cette bienheureuse Vierge,



l'an 1771, le 30 de juin, à pareil jour où la première pierre de l'ancienne église avait été posée."

La Congrégation de Notre-Dame, dont l'existence a toujours été comme liée à celle de Notre-Dame de Bon-Secours, se relevait à peine d'un terrible incendie qui, le 11 avril 1768, avait dévoré et détruit leur monastère en entier. Les religieuses ne purent donc contribuer à la réédification du sanctuaire autant que leur zèle pour Marie l'eût souhaité. Malgré leur état de gêne, elles purent cependant appliquer, à cette bonne œuvre, six cents livres que la fabrique de la paroisse leur devait pour divers ouvrages.

Comme le denier de la veuve pris sur le strict nécessaire, l'aumône de la Congrégation fructifia. Elle porta des personnes aisées à contribuer, aux frais de la construction, de manière à hâter la marche des travaux.

Pendant que s'élevait l'édifice de Bon-Secours, Ville-Marie eut l'honneur de recevoir la visite pastorale de Mgr Olivier Briant, évêque de Québec.

A cette occasion, le prélat voulut bien consacrer la nouvelle cloche que l'on venait de fondre et qui pesait quatre cents livres.

La cérémonie se fit le 2 septembre, 1772, avec toute la solennité que la foi de Ville-Marie a toujours su donner à ses fêtes religieuses.

Le parrain fut M. Luc de Chapt, sieur de la Corne, chevalier de l'ordre de Saint-Louis ; la marraine, Mme Charlotte de Boishébert, épouse de M. Roch, seigneur de Saint-Ours.

Neuf mois après ce baptême de la cloche, le 30 juin, 1773, eut lieu la bénédiction de l'église, au milieu des transports de joie de toute la population de la ville et de l'île, accourue à cette fête brillante présidée par M. Etienne Montgolfier, supérieur du séminaire et en même temps vicaire général de Québec.

La nef de la chapelle comptait soixante-dix pieds de long sur quarante-six de large, et le chœur, trente-deux sur trente.

Un peu à la fois l'ornementation continua.

"En 1784-85, la fabrique éleva le grand corps de logis adjacent à l'église, et dont le troisième étage, de niveau avec le chœur, forme la sacristie. Dans le côté de ce bâtiment qui regarde le fleuve, on voit encore un enfoncement pratiqué dans un des trumeaux, où la piété envers la sainte Vierge avait fait placer un tableau que les ravages du temps ont détruit. Cette image invitait les nombreux navigateurs, qui voyagent sur notre grand fleuve, à invoquer avec confiance, au milieu de leurs courses lointaines et de leurs continuels dangers, Celle que l'Eglise appelle et qui est, à tant de titres, l'Etoile de la mer." [1]

CHAPITRE VIII

LE GOUVERNEMENT ET LA CHAPELLE DE BON-SECOURS.

Une des prérogatives dont l'Eglise honore la Mère de Dieu, c'est d'être une vivante arche d'alliance pour l'humanité.

Nous allons voir qu'après nos jours d'orage, elle fut le trait d'union entre les citoyens, l'arc-en-ciel après la tempête : "Je poserai mon signe dans les nues et il indiquera la concorde," dit le Seigneur. [2] Marie fut ce signe ; elle fut la messagère avant-coureuse des temps meilleurs.

Le chrétien sait que "tout pouvoir établi vient du

(1) *Manuel du Pèlerin.*
(2) Gen. IX, 13.

ciel," [1] et quand la loi humaine n'est pas en conflit avec celle de Dieu. toujours il se fait un devoir d'y acquiescer à l'instar d'un ordre divin.

Dès les premières heures de la conquête britannique, il a pu en coûter aux vaincus de la veille pour se soumettre à la nouvelle puissance ; ils ont laissé là leur répugnance et ont obéi loyalement : Notre-Dame de Bon-Secours leur en a donné la force.

C'est au sujet du sanctuaire de cette Madone, qu'en 1766 eurent lieu des pourparlers entre le gouvernement anglais et la colonie française. Ils avaient été courtois de part et d'autre.

Le gouverneur-général avait désiré acheter le terrain de Bon-Secours pour y bâtir des casernes, puis s'était généreusement désisté sur la représentation du conseil de fabrique.

En 1771, au moment même où s'ouvraient les travaux de reconstruction de l'oratoire, un incident faillit arrêter toute l'entreprise.

Mais Marie était là.

Les marguilliers avaient pris la condescendance de lord Guy Carleton pour une approbation tacite de rebâtir. Ils oublièrent que le Canada avait un nouveau gouverneur dont il fallait, suivant d'ailleurs les anciennes traditions françaises, obtenir l'autorisation de réédifier ou d'agrandir l'église de Bon-Secours.

L'autorité tient extrêmement à ces actes de déférence, et dans la circonstance le conseil de fabrique eut dû se le rappeler.

En qualité de vice-gouverneur, Hector Cramahé écrivit à M. de Montgolfier et se plaignit de ce que les marguilliers n'avaient point rempli les conditions d'usage.

(1) Rom. XIII, 1.

La réponse fut très respectueuse ; elle exposait les raisons que le conseil avait eues d'agir et réfutait les calomnies dirigées contre lui. Nous la citons en entier malgré sa longueur : elle éclaire la situation et indique l'esprit du temps.

" Monsieur,

" La lettre qu'il vous a plu d'écrire à M. Montgolfier, le 20 courant, nous a été communiquée aujourd'hui dans notre assemblée.

" Nous voyons avec peine que Votre Honneur y paraît indisposé contre nous au sujet de l'agrandissement de notre chapelle. Nous ne pensions pas, en entreprenant cette bâtisse, qu'elle eût attiré les attentions de Votre Honneur sur nos travaux, sans quoi, nous n'aurions pas manqué de vous en prévenir.

" Nous nous flattons même qu'instruit des raisons qui nous y ont engagés, vous ne désapprouverez pas notre façon d'agir en cette occasion.

" Depuis longtemps les citoyens du quartier de Bon-Secours et du faubourg de Québec demandaient avec instance le rétablissement de cette chapelle, et se voyaient avec peine privés de la messe qu'on allait leur dire, tous les jours, en ce lieu à leur portée et centre de la dévotion de toute la ville.

" Jusqu'à présent, on les avait fait patienter par de flatteuses espérances. Il y a six semaines, ils ont fait de nouvelles instances, ont mis eux-mêmes la main à l'œuvre et nous ont priés de les aider en cette bâtisse. Nous l'avons fait volontiers pour leur commodité et pour la nôtre, vu que notre église est trop petite pour contenir nos fidèles, la plupart des fêtes de l'année. Cette même considération nous a engagés à donner plus d'espace à cette nouvelle église.

" L'ancienne église avait été bâtie, il y a près d'un siècle, dans un temps où la paroisse ne comptait pas cinquante baptêmes dans l'année. Nous en comptons aujourd'hui quatre cents ; la différence est bien grande et il a bien fallu proportionner la nouvelle bâtisse au besoin et au nombre du peuple qui s'est augmenté et augmente encore tous les jours.

" On en a imposé à Votre Honneur quand on lui a fait entendre que nous avions empiété sur une rue et sur le grand chemin du roi. Nous avons bâti sur le terrain qui appartient à notre fabrique. La prétendue rue a si peu lieu que les contrats de concessions des emplacements de nos voisins, de ce côté, leur interdisent tout jour et toute ouverture sur le terrain où nous bâtissons ; c'est ce qu'il nous a été facile de justifier en présence du colonel Prévost et de M. Collins, qu'il a plu à Votre Honneur d'envoyer ici pour examiner le local. Ces messieurs ont paru satisfaits de nos raisons et ont dû vous en faire un fidèle rapport.

" Sur ce, Monsieur, nous prions Votre Honneur de ne pas trouver mauvais que nous continuions nos travaux qui ne pourraient être interrompus sans nous causer un préjudice considérable.

"Nous sommes à présent dans la construction d'une grande voûte qui souffrirait beaucoup du moindre retard. Cette nouvelle bâtisse, bien loin d'être nuisible au public, ne servira pas peu à la décoration de ce quartier de la ville dont les maisons seront bien plus appréciables par la proximité de l'église.

" Voilà, Monsieur, les raisons qui nous ont fait agir. Nous prions Votre Excellence de vouloir bien agréer notre très profond respect."

Les marguilliers signèrent tous cette lettre et l'envoyèrent au commandant.

La réponse fut très convenable, mais assez serrée et parlant d'assez haut pour montrer qu'il eût été bon de se mettre en règle avec le gouvernement :

" Messieurs,

" Sur le témoignage de M. le colonel Prévost et sur les raisons exposées dans votre lettre, je veux bien consentir à la bâtisse de l'église en question.

" Vous savez ce qui était d'ancien usage en ces occasions. Quand les citoyens de Québec ont rétabli la chapelle de la basse-ville, et quand ils ont, depuis, rebâti leur église paroissiale, ils en ont demandé et obtenu la permission du gouvernement.

" Je n'ai pas la moindre intention de vous inquiéter, mais, comme il est de mon devoir, j'ai voulu vous faire sentir que votre déférence pour le roi vous a jusqu'à présent mérité l'approbation de Sa Majesté ; mais vous ferez bien de ne pas vous en départir.

" J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup d'estime et de considération, votre très humble et très obéissant serviteur.

" H. T. CRAMAHÉ."

L'incident fut clos.

En 1817 et les années suivantes, une nouvelle difficulté s'éleva entre l'ingénieur du gouvernement et la fabrique de Montréal.

Un acte du parlement avait accordé, à la compagnie Schiefelin, le droit de construire un réservoir d'eau pour alimenter Montréal. La compagnie ne réussit pas et vendit sa charte à Thomas Porteous. Celui-ci renonça à prendre l'eau dans la montagne ; il voulut l'amener du Saint-Laurent à ses deux citernes sur la rue Notre-Dame ; il lui fallait pour cela du terrain entre le fleuve et ses réservoirs.

En 1817, il demanda à la fabrique de lui acheter, le long de la rue Friponne et près l'église de Bon-Secours, un lopin de terre pour y poser ses tuyaux. La fabrique ne jugea pas à propos de céder ce terrain.

Le Saxon ne se fit pas scrupule de s'emparer de la terre à sa convenance et d'y établir ses conduites d'eau.

Les marguilliers réclamèrent : Thomas Porteous prétendit que cette terre appartenait à la *réserve militaire.*

La raison était nouvelle et peu valable. Le conseil de fabrique nomma une commission composée de MM. Lamothe, Saint-Dizier, Descaries et Guy, en lui donnant l'ordre de poursuivre juridiquement l'affaire devant le gouverneur-général.

Un intérêt anglais se trouvant engagé dans le procès, sir John Sherbrooke ne répondit pas tout d'abord : c'était une manière de légitimer une voie de fait.

Le conseil de fabrique ne se tint pas pour battu ; il usa de tous les moyens légitimes pour défendre sa propriété envahie. Il confia sa cause à M. Louis-Joseph Papineau, un des membres de l'Assemblée législative, et lui mit en main tous les titres.

Le député put, pendant son séjour à Québec, traiter de la sorte en pleine connaissance de cause avec Son Excellence.

Le 16 mai de l'année suivante, Porteous fit une nouvelle demande : il s'agissait de couper l'angle sud-est du terrain de Bon-Secours, d'y creuser un fossé de huit pieds de profondeur et d'y poser des tuyaux en fer pour amener l'eau à l'engin de la rue Saint-Gilles. Selon l'ingénieur, ce travail ne devait nuire à aucun édifice, ne traverser aucune cave ; il promettait toutes les sûretés possibles.

Les marguilliers renvoyèrent la question à un autre temps. L'Anglais continua ses empiètements, ouvrit ses tranchées et posa ses canaux.

Pour la seconde fois, les marguilliers se décidèrent à écrire au gouverneur de Québec : ils protestaient qu'ils ne pouvaient permettre à M. Porteous d'ouvrir des conduits sous leur propriété, et qu'ils le poursuivraient s'il continuait les voies de fait. Ils suppliaient donc son Excellence de vouloir bien donner réponse à la pétition adressée.

Sir John Sherbrooke répondit, par son secrétaire Andrew William Cochram, que, toute information prise, ce terrain appartenait à la réserve militaire,— *he finds that it makes part of the military reserve.*

Il ajoutait que M. Porteous n'était là que pour un temps ; que s'il causait du dommage aux propriétés de l'église, on pourrait le poursuivre ; pour le présent, Son Excellence ne croyait pas devoir intervenir.

Toutes ces raisons ne constituaient pas un droit de propriété, et le Saxon jouissait du terrain violé.

Les affaires allaient s'envenimer, lorsque Notre-Dame de Bon-Secours intervint. Quand l'heure de l'homme est écoulée, alors sonne l'heure de Jésus par Marie.

Tout put s'arranger à l'amiable.

Le gouvernement mit en vente le terrain des anciennes fortifications démantelées. Porteous acheta, pour la Compagnie des Eaux de Montréal, une partie des terrains de l'ancienne citadelle sur la place Dalhousie. La fabrique, au prix de cent quatorze livres seize shellings, acheta trois lots faisant partie du bastion sud-est près le chemin du bord de l'eau. Ce double achat permit l'échange entre les parties en procès. Une transaction eut lieu. Porteous céda le terrain que le gouvernement lui allouait, la fabri-

que donna le terrain qu'elle venait d'acquérir. Le duc de Richmond, qui venait d'être nommé gouverneur-général, accorda plein pouvoir et l'affaire se termina heureusement, grâce à la protection de Marie et à la fermeté du conseil de fabrique.

Les limites de la propriété environnant l'église de Bon-Secours ont varié en divers temps.

En 1772, ce terrain était contigu à la propriété de Mme Testard de Montigny, au nord-est, sur la rue Saint-Paul ; au sud, à celle d'Antoine Picaudy, seigneur de Contrecœur ; vers l'ouest, à la terre de Jacques Viger et à la rue Saint-Victor.

Entre la chapelle et le rempart, vers l'est, il y avait l'arsenal et la canoterie royale.

Le terrain de Mme de Montigny était coupé par l'ancienne rue Saint-François : cette voie fut fermée en 1789 et cédée à cette dame pour régulariser sa propriété.

Lorsque, en 1797, la rue Saint-Paul fut pavée, la fabrique paya sa quote-part ; et lors de l'élargissement de la rue Saint-Victor, elle dut sacrifier la clôture de Bon-Secours et ne put la rétablir qu'en 1816.

La même année, l'arpenteur Jacques Viger leva le plan de toutes les dépendances de la chapelle. La propriété était alors bornée à l'est par la rue Friponne, au sud par celle des Commissaires, à l'ouest par la rue Saint-Victor, et au nord par la rue Saint-Paul.

La portion de l'est fut, en 1858, divisée en huit lots et vendue à l'encan. Il ne restait donc plus à la fabrique que l'étroite cour devant l'école des sœurs, le presbytère et le terrain sur lequel est construite l'église.

Par une transaction passée en 1869, le séminaire, voulant aider la fabrique dans l'acquittement de sa dette, acheta la chapelle et ses alentours pour la

somme de $40.000. Ce fut une bonne œuvre qui assura l'existence du pèlerinage à la piété des fidèles de Ville-Marie.

CHAPITRE IX

L'ŒUVRE DE LA FABRIQUE DE NOTRE-DAME ET BON-SECOURS.

1785-1831

Nous avons interrompu l'ordre chronologique afin de grouper certains événements de même caractère.

Revenons à notre marche habituelle.

Nous avons vu comment la piété de nos pères avait généreusement relevé de ses cendres la chapelle de Bon-Secours.

En 1795, le 26 avril, le conseil de fabrique donna des ordres pour couvrir la flèche du clocher à peine terminé. Il fit aussi poser des dalles, et protégea l'édifice contre les dégâts que la pluie pouvait amener.

Le petit orgue fut couvert d'un buffet transporté de la vieille église paroissiale. Bon-Secours eut alors le sort de ces petites pauvrettes que l'on habille avec les robes antiques de leurs grand'mères. Ce n'était pas du style ni de l'architecture d'un goût bien épuré, mais dans ces temps de misère qui suivirent la conquête, on ne pouvait demander davantage.

C'est ainsi qu'en 1809 il y eut de grandes difficultés au sujet du clocher, qui menaçait ruine. La fabrique alloua 2400 livres pour le reconstruire.

En 1815, elle couvrit d'une draperie la statue de la Madone. Elle consacra 20 louis encore pour re-

lever et réparer le plancher du sanctuaire. L'année suivante, elle ouvrit un canal en pierre de décharge, et renouvela le perron en ruines.

En 1816, la population de la paroisse prenant de l'accroissement, l'église de Bon-Secours devint insuffisante à contenir la foule qui s'y pressait chaque dimanche et les jours de pèlerinage. Les marguilliers décidèrent la construction de deux tribunes ; Charles-Simon Delorme fut chargé d'en tracer le plan.

Ces deux galeries reposèrent sur quatre piliers couronnés de trois arcades enchâssées elles-mêmes dans une plus grande les recouvrant toutes ; quatre cent cinquante communiants purent s'y tenir pendant les offices.

Dès 1804, un autre projet avait été mis à l'étude. Le 16 décembre de cette année, M. Guy présenta une motion, alors unanimement acceptée, de demander à Mgr de Québec l'érection de Bon-Secours en succursale ou en paroisse. Les dépenses qu'entraînait l'entretien de la chapelle devenaient un fardeau pour la fabrique, et les habitants des quartiers de l'est de Ville-Marie y trouveraient plus de commodité.

Le projet ne déplaisait pas aux ecclésiastiques du séminaire, mais pour laisser la liberté des délibérations aux marguilliers, ni M. Roux, supérieur, ni M. Le Saulnier, curé, n'assistèrent à l'assemblée délibérative.

L'affaire en resta là pendant douze ans. Elle fut reprise le 14 juillet, 1816. MM. Desrivières, Leprohon, Barron et Plessis furent alors autorisés à présenter la requête à l'évêché.

Le 21 septembre, Monseigneur répondit qu'il ne pouvait, pour le moment, accorder aucun prêtre, mais qu'il désirait connaître les émoluments réservés pour ce desservant.

La fabrique n'étant pas à même de fournir aucun traitement, la conséquence fut que Bon-Secours continuerait à être une annexe de la paroisse.

Les marguilliers prièrent donc M. le curé de présenter leurs remerciements à Sa Grandeur, en le prévenant qu'ils "discontinuaient et rappelaient tous procédés à l'égard de l'érection en paroisse préalablements faits." (1)

On nous accusera peut-être de rappeler, dans ce chapitre, des minuties bien insignifiantes. Ces petits faits, en eux-mêmes, ont à la vérité peu d'importance, — du moins nous ne la voyons pas. Ces miettes historiques, que nous ramassons dans notre corbeille, auront un jour peut-être leur charme et leur utilité. Rien n'est négligeable de ce qui touche au berceau d'un temple comme au berceau d'un peuple. Rien n'est mesquin dans les choses de Dieu, qui se montre le même dans les infiniment grands comme dans les infiniment petits. Pour lui

"L'insecte vaut un monde : ils ont autant coûté."

A un autre point de vue aussi, les détails que nous avons relatés ne manquent point d'intérêt.

Il y a, dans la paroisse de Notre-Dame comme dans toute église catholique, un corps très respectable de citoyens dont on connaît peu les services, parce qu'ils font le bien dans le silence et l'obscurité, ce sont les marguilliers ou fabriciens.

Le premier de leurs noms nous semble dériver de *matriculum :* registre, par allusion aux cahiers dont ils ont la charge. Le second dérive de *fabrica :* bâtisse, à cause des travaux de construction qui leur sont confiés.

(1) Registre des délibérations de la fabrique de Ville-Marie, 29 septembre, 1816.

Les membres de la fabrique sont choisis après de scrupuleuses informations et sont les chefs des plus honorables familles du pays. Depuis 1657 jusqu'à ce jour, il n'a pu se former contre ce corps aucune accusation fondée. La suite de tous ces chrétiens, dévoués au service gratuit de leurs coreligionnaires, est la plus glorieuse généalogie de Ville-Marie, et c'est honneur de lui appartenir.

Leurs comptes-rendus, dressés chaque année avec exactitude, témoignent de leur inviolable honnêteté, de leur désintéressement, et très souvent de leur générosité. Hommes d'affaires pour le plus grand nombre, ils font preuve de zèle, d'activité, de prudence, et d'un dévouement d'autant plus méritoire que toutes ces qualités sont appliquées à de plus humbles travaux.

N'est-ce point là ce qui fait ressortir les minutieux détails que nous avons relevés. Ils ne concernent qu'une seule chapelle, la principale il est vrai, mais, à voir la sollicitude que les fabriciens ont déployée pour elle, ne peut-on pas juger de celle que deux siècles durant ils ont donnée à cette paroisse Notre-Dame de Ville-Marie.

CHAPITRE X

LE LENDEMAIN D'UN SACRILÈGE.

1831-1847

L'existence d'un monument historique ressemble à celle du peuple, au milieu duquel il se trouve et dont il partage la destinée. La vie d'un sanctuaire ressemble à celle de l'homme ; comme lui il a ses jours de tristesse et ses spasmes de joie ; il a ses instants de magnificence comme ses heures d'obscurité. Il y

a des larmes dans les choses, et il est des temps où les pierres crient et pleurent, nous disent tour à tour les voyants d'Israël ou les penseurs de Rome. L'église de Bon-Secours connut ces mélanges d'allégresses et de douleurs qui sont dans toute vie humaine.

Dans le cours de l'hiver de 1831, un malheur, d'autant plus grand qu'il était irréparable, vint attrister la population de Ville-Marie.

Tentée par l'appât du gain, favorisée par l'abandon de la chapelle, une main sacrilège osa, en plein jour, franchir la barrière du sanctuaire, monter à l'autel et enlever de son trône la miraculeuse statue de Notre-Dame et les rivières de diamants qui l'auréolaient. Elle disparut ; toutes les recherches pour retrouver l'image et les pierres précieuses furent sans résultat.

" Le Seigneur a-t-il voulu venger l'honneur de Marie que tant de chrétiens insultent par leurs blasphèmes et déshonorent par leur conduite ? Ou bien aurait-il voulu punir l'indifférence et la tiédeur de tant d'âmes indolentes qui ne savaient pas profiter des richesses que le Ciel avait mises entre leurs mains ?

" Quels qu'aient été les secrets desseins de la divine Providence, ajoute l'auteur du *Manuel du Pèlerin de Notre-Dame de Bonsecours*, tous les dévots serviteurs de Marie ont vivement senti leur malheur et gémissent encore de cette perte irréparable."

La nouvelle de cet outrage arracha, à un vertueux prêtre de Montréal, ce cri de douleur et d'appréhension : " Malheur à la cité, un tel attentat ne saurait rester impuni ! "

Etait-ce là une de ces visions de l'avenir, comme en ont parfois ces âmes qui vivent habituellement dans la contemplation de la Divinité et voient tout en Elle ? Etait-ce la simple expérience du passé qui lui montrait, dans l'histoire, le sort de Ville-Marie toujours attaché à celui de Notre-Dame de Bon-Secours?

Nous l'ignorons ; mais les événements qui ont suivi ont semblé donner raison à la parole du vieillard.

Après l'incendie de 1754, Montréal était tombé entre les mains des Anglais ; après le vol de la statue, toute une série de malheurs vint fondre sur la cité, jusqu'au jour de la réparation éclatante.

Dès le 21 mai, 1832, des troubles s'élevèrent en ville, à l'occasion des élections de MM. Baggey et Stanley Tracey. Ce dernier ayant été élu, les partisans du premier se vengèrent en attaquant, à coups de pierres, leurs adversaires. La force militaire dut intervenir, et les projectiles tombèrent sur la troupe et blessèrent quelques officiers. Ceux-ci, irrités, ne sachant de quel côté venait l'attaque, tirèrent sur le peuple, qui se retirait paisiblement par la rue Saint-Jacques, composé presque exclusivement de partisans de M. Tracey. Trois Canadiens-Français furent tués et deux autres blessés. On peut s'imaginer l'émotion que produisit cette brutale répression, et le pouvoir exécutif, qui disait ou savait si bien choisir les victimes, reçut ce jour-là une forte atteinte.

A peine remise de la surprise et de la consternation qu'avait causées ce triple meurtre d'hommes pacifiques et innocents, la population de Ville-Marie fut de nouveau jetée dans la terreur par l'apparition du choléra dans le Canada.

Dans son numéro du 11 juin, la *Minerve* l'annonçait ainsi :

" Le choléra asiatique a éclaté à Québec, apporté par le navire *Carricks.* Parti de Dublin avec 192 passagers, dont 59 sont morts dans la traversée, ce vaisseau a abordé le 8 juin à la Grosse-Ile."

A Montréal, le fléau commença ses ravages le 14 au matin. On rapporte que, dans la seule journée du 20

juin, la terrible épidémie atteignit 165 personnes dont 88 succombèrent. Le lendemain, sur 137 cholériques, 77 moururent.

Le 25 juin, les statistiques constataient 4712 cas et 1122 morts. Le mois suivant, le mal arriva au plus haut degré de son intensité. La ville ressemblait à une vaste nécropole. La terreur planait sur toutes les habitations. Le deuil était entré dans toutes les familles. Le clergé, épuisé de fatigue, pouvait à peine répondre aux besoins du ministère, et les corps des pestiférés étaient portés silencieusement au cimetière sans recevoir, à l'église, les honneurs du service funèbre. Les riches, consternés, n'osaient fuir, car les campagnes étaient ravagées comme la ville ; les pauvres se résignaient héroïquement à leur sort, heureux encore quand, à l'heure dernière, le prêtre pouvait venir les bénir et réciter les prières qui ouvrent le ciel.

Dans ces suppliques suprêmes, pleines de douceur et de majesté, l'Eglise a mis tout son cœur de mère, et elle a su parfumer d'espérance les abords d'un tombeau.

"Si la plupart des cultes anciens, dit Châteaubriand, ont consacré la cendre des morts, aucun n'a songé à préparer l'âme pour ces rivages inconnus dont on ne revient jamais.

"Avant Jésus-Christ, le monde avait surabondé de misères, et jamais une parole de consolation n'était venue en tempérer l'excès ; la mort frappait l'univers et rien n'allégeait la rigueur de ses coups. C'est que la charité était ignorée du paganisme. Mais depuis que le Verbe s'est fait chair, depuis qu'il a habité parmi nous, l'homme a trouvé une force égale à ses peines ; aucune tribulation n'est supérieure au courage du chrétien ; la mort même pour lui n'est pas sans suavité."

A côté de cette victime dont la mort est prête à se saisir comme d'une proie, le ministre du Très-Haut apparaît comme l'ange chargé d'introduire les habitants de la terre dans la patrie bienheureuse. En le voyant, on se rappelle la parole de l'Evangile : " Jésus ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin." A cette âme qui va partir pour un monde meilleur, il redit trois fois le nom adorable du Sauveur ; puis, au nom du mourant, il demande secours à Notre-Dame : " Marie, mère de grâce et de miséricorde, protégez-moi contre l'ennemi, c'est l'heure de mon trépas, recevez-moi ? "

C'était ainsi qu'agissaient les prêtres, autant que le leur permettaient la maladie et la mort, pendant les jours mauvais qui désolèrent la ville de Montréal.

Le fléau était à peine conjuré, que des dissensions politiques vinrent mettre le pays dans une agitation fébrile, et bientôt furent cause d'effusion de sang.

Depuis la conquête, le joug du vainqueur avait pesé lourdement sur les vaincus. A l'époque de la guerre de l'Indépendance, en 1783, le gouvernement anglais comprit que, si les Canadiens avaient voulu se joindre aux Américains, c'en était fait de la domination britannique dans le nouveau monde. Il tint compte de ce bon vouloir ; quelques rigueurs demeurèrent, toute défiance ne disparut pas, mais des préjugés tombèrent et, en 1791, la charte fut accordée avec un commencement de régime constitutionnel. Peu de temps après, la Chambre des communes fut composée en majorité de Canadiens-Français ; mais cette Assemblée seule ne pouvait pas lutter contre le ministère de la magistrature où régnaient sans contrôle les Anglais.

Les tribunaux étaient dévoués à ces derniers et le Conseil législatif applaudissait à ces mesures.

C'était l'arbitraire encore.

De là ces longs démêlés dont le triste récit remplit plus de dix ans de notre histoire nationale et se termine par le vote des 92 Résolutions — et les troubles de 1837.

Ce qui nous oblige de rappeler le souvenir de ces temps douloureux, c'est que le district de Montréal souffrit plus que tout autre des conséquences de ces funestes conflits. Il fut le centre de la résistance armée : au sud et au nord du Saint-Laurent, on vit couler le sang catholique et canadien, entre Chambly et Longueuil, à Saint-Denis, à Saint-Charles, à Saint-Eustache, à Saint-Benoît.

Mgr Lartigue et son clergé essayèrent en vain de concilier les partis : Papineau lui-même, un des chefs des conjurés, conseilla la modération : " Le temps est venu de fondre nos cuillères pour en faire des balles," lui répondit Nelson.

Dès cet instant, selon l'expression indienne, la poudre parla et les scènes de deuil commencèrent. Les échafauds furent dressés d'une façon permanente dans la ville : douze citoyens en gravirent les marches sanglantes, et grand fut le nombre des exilés de la patrie que l'on déporta en Australie : comme la Rachel des temps antiques, Ville-Marie eut à pleurer, sans consolation, sur la perte de ses enfants parce qu'ils n'étaient plus.

Dix ans plus tard, une nouvelle calamité renouvelait les douleurs et les craintes de la cité : une nouvelle émigration lui apportait un nouveau fléau. Cette fois, la Vengeance divine ne remit le glaive dans le fourreau que lors de l'amende honorable de l'évêque à Notre-Dame de Bon-Secours

L'émigration de l'Irlande qui, chaque année, amenait au Canada les victimes d'une fidélité trois fois séculaire à la foi de saint Patrice, prit, en 1847, des proportions extraordinaires. Sous prétxte de les

soulager, le gouvernement anglais mit à la disposition des émigrés des vaisseaux tirés des ports de Cork et de Liverpool. On les y entassa en nombre trois fois plus considérable que ne le permettait le tonnage des navires. " L'émigration de cette année, lit-on dans le rapport du Bureau d'Hygiène de Montréal, a été marquée au coin d'une " dépravité " (*sic*) que l'on trouve rarement ou jamais consignée dans les annales du transport par mer d'hommes vivants." (1)

De ce côté de l'Océan, le département n'était pas préparé à recevoir les infortunés qui venaient demander à notre sol hospitalier le droit de ne pas mourir de faim, et la liberté de demeurer catholiques.

Du 1er janvier au 17 mai, il arriva, à la quarantaine de la Grosse-Ile, 44,627 émigrants ; plus de 800 avaient péri sur mer, et 25 vaisseaux y étaient encore remplis de pestiférés.

Le 18 juin, le journal de Québec apprenait à Montréal qu'il y avait 1700 malades sous les hangars et 500 à bord des navires.

La température était froide, les pluies continuelles ; le printemps vint un mois plus tard qu'à l'ordinaire.

A mesure que la santé des malades se fut améliorée, on les entassa sans précaution dans les bateaux qui les transportèrent dans le Bas-Canada.

En arrivant à Montréal, les capitaines, n'ayant reçu aucune direction de l'agence d'émigration, les jetèrent par milliers sur les quais, à l'entrée du canal de Lachine ; là les pestiférés restèrent plus d'une semaine exposés, sans secours, à une pluie battante, dans un état de fièvre très dangereux. Seuls les plus valides purent trouver un refuge dans les maisons de pension de la ville et des faubourgs.

(1) *Minerve*, 10 août, 1847.

Un millier d'orphelins erraient par la ville mourant de faim, parce que l'administration du pays n'avait à peu près rien fait pour ces pauvres emigrés et " ce sera sa faute si la fièvre et la peste font des ravages dans notre ville, comme nous en sommes menacés."

Ainsi se plaignaient le maire de Montréal et le Bureau d'Hygiène organisé par la municipalité : à la première nouvelle du fléau, celle-ci avait voté 50 louis pour la distribution des secours, et nommé un comité de médecins pour le soin des malades. Elle construisit aussi des hangars à la pointe du Moulin et à la Pointe Saint-Charles, pour y recevoir les pestiférés.

Toute communication, entre ces *sheds* et la cité, fut interdite. Le clergé, cependant, put accourir à ces asiles de la mort pour consoler et administrer les mourants. Six Sulpiciens tombèrent sur ce champ de bataille de la charité, mais aussitôt d'autres prêtres, venus récemment de France, purent les remplacer et occuper le poste de ces glorieuses victimes.

Les sœurs de l'Hôpital-Général se dévouèrent aussi à des fatigues inouïes pour soigner les pauvres Irlandais, et plusieurs moururent. Les religieuses de la Providence et celles du Bon-Pasteur quittèrent alors leur cloître et allèrent les relever avec un dévouement non moins admirable.

" Nous ne devons pas laisser passer cette occasion, disaient à ce propos les directeurs du Bureau d'Hygiène, sans accorder un tribut d'éloges pour le zèle déployé, par notre digne clergé et les dames de l'Hôpital-Général, à donner des secours et des soins aux pauvres émigrés. Ni la misère la plus hideuse, ni les maladies les plus repoussantes ne les ont arrêtés. Tous ont reçu leurs soins empressés comme si ces infortunés eussent été leurs proches parents ou leurs amis affectionnés. Il faut le dire bien haut, il

n'y a que le christianisme qui puisse donner la force d'une semblable abnégation et d'un pareil dévouement."

Au plus fort de toutes ces tristesses, un pénible accident vint frapper de nouveau le séminaire de Ville-Marie, dans la personne même du chapelain de Bon-Secours. La fabrique avait fait disparaître un édifice en bois accolé au presbytère, et qui servait de remise pour différents objets. On y communiquait de la sacristie par une porte placée au deuxième étage, et malheureusement cette ouverture n'avait pas été condamnée. Le 11 juillet, vers neuf heures du soir, M. Gottofrey, revenant des malades, se dirigea vers cette porte, et, dans sa préoccupation, oubliant la démolition qui avait eu lieu, se précipita d'une hauteur de trente pieds. Sa tête alla se briser contre les pierres angulaires des nouvelles constructions.

Un passant, témoin de l'accident, donna aussitôt l'alarme. On transporta immédiatement le prêtre à l'hôpital ; mais tout secours fut inutile, la mort fut presque instantanée.

Le lendemain, on voyait encore de larges taches de sang sur les pierres et la charpente où était tombé le chapelain de Bon-Secours.

Et ce fut-là la dernière et innocente victime de la grande hécatombe qu'avait demandée la Justice divine au lendemain du sacrilège de Notre-Dame.

CHAPITRE XI

L'EXPIATION

1847-1848

A la suite du vol sacrilège de la statue miraculeuse de M. de Fancamp, la confiance parut ébranlée, la dévotion tomba, la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours fut abandonnée et devint presque déserte.

"Une partie essentielle de la mission pastorale de l'évêque, c'est de raviver et d'augmenter, au sein de son troupeau, la gloire de Marie." (1) L'âme de Mgr Bourget, qui gouvernait alors le diocèse de Montréal, avait compris la vérité féconde de cette peusée.

Dès le 1er mai, 1848, le pieux prélat se mit à l'œuvre : comme Jérémie pleurant sur les ruines de Jérusalem et sur la cessation de ses fêtes, de ses pompes et de ses solennités, voici ce qu'il écrivait à son troupeau :

"Depuis longtemps, N. T. C. F., nous gémissons dans le secret de notre âme de voir la vénérable chapelle de Bon-Secours presque déserte. Hélas! on pourrait presque lui appliquer ces paroles du fils d'Helcias, exprimant la juste douleur qui l'accablait en voyant le temple saint abandonné et ses augustes solennités négligées : "Les chemins de Sion pleurent "parce qu'il n'y a plus personne qui vienne à ses "fêtes." (2)

"En effet, l'on ne voit plus, comme du temps de

(1) Mgr Pie, de Poitiers, *passim*.
(2) Lamentations, I, 4.

nos aïeux, de nombreuses troupes de pieux pèlerins cheminer, le soir après les travaux de la journée, vers ce sanctuaire chéri pour y remercier l'auguste Dame de Bon-Secours des grâces obtenues par sa puissante intercession, et en demander de nouvelles. Même pendant le jour, hors le temps de la messe basse, on n'y voit jamais personne en prières, si bien qu'il a dû être nécessaire d'en tenir les portes fermées pour éviter les vols sacrilèges qui s'y commettent."

A ce triste abandon du pèlerinage le pontife attribuait la série des calamités qui, depuis seize ans, affligeaient la ville épiscopale de son diocèse.

"Cet état d'abandon a quelque chose de sinistre à nos yeux. Sans vouloir sonder les secrets jugements de Dieu, il nous semble qu'une pareille indifférence nous attirera, tôt ou tard, quelques malheurs. L'histoire et nos souvenirs nous inspirent de justes craintes. Vous savez vous-mêmes les grandes calamités qui désolèrent cette ville et tout ce pays, après l'incendie de 1754 qui réduisit en cendres la seconde chapelle de Bon-Secours. Vous n'avez point oublié qu'en 1831 une main profane enleva la statue si vénérée de nos pères et qui avait échappé aux flammes dévastatrices.

"Les terribles agitations politiques qui firent couler le sang de nos concitoyens dans les rues de cette ville, le 21 mai, 1831 ; le choléra qui apparut, le 8 juin suivant, et décima notre population ; cette même épidémie qui revint en 1834, répandant partout la désolation et la mort ; les troubles de 1837 et 1838, qui ont fait couler tant de larmes et couvert le pays de deuil et de ruines ; les millions d'insectes, qui ont dévasté nos campagnes, pendant tant d'années, et ruiné le commerce de nos villes avec les espérances de nos cultivateurs, sont des événements trop voi-

sins de nous et qui ont laissé des traces trop profondes pour que nous puissions jamais en perdre le souvenir.

"Enfin, l'année dernière, nous étions-en face d'un nouveau fléau qui menaçait à chaque instant d'envahir la ville et les campagnes. Ceux que le devoir portait sur le champ des douleurs, pour secourir tant de misères, étaient presque tous atteints de la contagion et beaucoup y succombaient. Mais Nous ne voulons point, ici, rouvrir des plaies encore ensanglantées par le récit de nos souffrances et de nos malheurs. Tout occupé des moyens à prendre pour fléchir le Ciel et vous préserver du désastre qui avait fondu sur votre clergé et vos communautés religieuses, Nous fûmes vivement frappé de la pensée que Notre-Dame de Bon-Secours, si compatissante pour nos pères dans toutes leurs calamités, aurait pitié de nous et nous obtiendrait grâce et miséricorde. Nous fîmes donc vœu d'abord dans le secret de notre cœur, puis nous prîmes, à la place de ce diocèse, l'engagement sacré de faire tous nos efforts pour rendre au pèlerinage de Bon-Secours toute sa solennité."

Et, en effet, du lit de douleur où le tenaient enchaîné les infirmités contractées au service des pestiférés, Mgr Bourget avait, par sa lettre du 13 août de l'année précédente, adressé des consolations et des conseils à son peuple affligé. A l'exemple de saint Charles Borromée de Milan, et de M. de Belzunce de Marseille, l'évêque de Montréal s'était offert en sacrifice pour le salut de son troupeau.

Dieu n'accepta pas la victime : il laissa vivre le pasteur, et le pasteur continua d'apprendre à ses enfants à supporter avec résignation et avec foi les épreuves et les châtiments que leur envoyait la Justice divine.

Pour les y aider, il leur rappela les motifs les plus élevés que peut offrir la religion. Il les exhorta à mettre de nouveau leur confiance en la très sainte Vierge et à lui demander d'éloigner de la ville et du diocèse le fléau contagieux. Enfin, animé lui-même de cette foi qui transporte les montagnes, et de cette confiance sans bornes en Marie qui l'a toujours distingué, il fit le triple vœu de raviver le pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours, de lui consacrer une nouvelle statue, et enfin d'offrir en *ex-voto* un tableau représentant Notre-Dame Auxiliatrice détournant la peste prête à envahir Ville-Marie.

"O divine Marie, s'écriait le bon pasteur, je me prosterne humblement à vos pieds pour vous protester, dans la sincérité de mon âme, que je suis le dernier de vos serviteurs ! Je ne mérite pas même de porter ce glorieux nom, vous ayant été jusqu'ici si peu fidèle, et n'ayant jamais rien fait qui fût digne de vous.

"Toutefois, reconnaissant que vous êtes une mère pleine de bonté, et que vous aimez à faire du bien à ceux qui sont les plus pauvres et les plus misérables, je vous conjure, avec toute la confiance que m'inspire la pensée de votre cœur de mère, de faire cesser la calamité qui règne dans le clergé et les communautés de ce diocèse, et de préserver, de cette funeste contagion, tout le peuple confié à mes soins.

"Je confesse humblement que nous méritons tous d'être traités avec la dernière rigueur, à cause de nos péchés et de notre impénitence ; mais souvenez-vous que le plus sûr moyen de faire éclater votre grande miséricorde est de nous obtenir le pardon de nos innombrables iniquités. Je compte tellement sur la grâce que je réclame en ce moment de votre bonté, que je m'engage, pour vous témoigner toute ma reconnaissance, à travailler de toutes mes forces et

tout le reste de ma vie à vous célébrer, aimer et servir dans tout ce diocèse."

Ne nous étonnons pas de ce langage de Mgr Bourget : les saints ont un parler à eux. Aux clartés que la foi projette sur leurs âmes, ces géants du monde moral se voient tout petits ; sur leur robe immaculée, ils aperçoivent les moindres taches ; mieux que les sages des temps antiques, ils se connaissent eux-mêmes : l'humilité c'est la vérité.

"Je m'engage particulièrement et par vœu, continuait le grand évêque, à m'efforcer par tous les moyens à rétablir le pieux pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours, qui, par le malheur des temps, n'est plus ce qu'il était autrefois. Je sais que toujours vous avez aimé à être appelée, dans cette ville, le Secours des chrétiens, — *Auxilium christianorum.* C'est ce qu'attestent les prodiges que vous avez daigné opérer dans cette vénérable chapelle que vous bâtirent nos pères.

"Ils y allaient, ces religieux ancêtres, avec une piété touchante qui leur méritait votre protection. Hélas ! nous avons aujourd'hui beaucoup dégénéré de cette dévotion qui s'attachait à votre service, et l'église qu'ils fréquentaient avec tant de ferveur est devenue comme déserte par notre coupable indifférence. C'est pour cela sans doute que nous avons mérité de perdre cette célèbre image qui était le plus bel ornement de votre sanctuaire.

"Voulant réparer cette négligence qui a dû affliger votre bon cœur, je prends l'engagement d'établir, dans le lieu que vous avez vous-même choisi, le concours permanent de pieux fidèles visitant le temple consacré à votre honneur. Vous y recevrez les hommages des pieux pèlerins et vous présiderez à toutes les affaires qui se passeront sous vos yeux. Vous les bénirez afin qu'il ne se commette aucune

injustice, et que le riche partage avec le pauvre les biens de ce monde. A la place de cette image sainte que nos pères vénérèrent avec tant de respect et qui, en punition de notre indévotion, a disparu de ce sanctuaire, daignez recevoir la statue de bronze doré que j'ai fait mouler à Paris, et qui a été solennellement bénite à l'autel de l'archiconfrérie, dans l'église qui vous est dédiée sous le titre de Notre-Dame des Victoires.

" Sous une inspiration qui, évidemment, venait de vous, j'ai fait graver sur le piédestal cette dévote invocation que vous adresse l'Eglise : *Ora pro populo, interveni pro clero ;* invocation qui, en ce moment, est le cri de notre douleur et l'élan de notre cœur pour obtenir votre secours dans notre besoin présent.

" Cette image attestera, à la postérité la plus reculée, que vous êtes vraiment notre Mère. Et c'est à la face de tout ce pays et en présence de mes frères séparés, qui ne connaissent pas hélas ! combien vous êtes bonne et puissante, que je prends mon engagement. Il y va donc de votre honneur et de votre gloire à exaucer un vœu si solennel. C'est vraiment une occasion bien favorable de prouver qu'on ne vous invoque jamais en vain.

" O Marie, secourez vos enfants malheureux ; aidez ceux qui sont faibles ; réchauffez ceux qui sont tièdes dans le service de Dieu ; priez pour le peuple ; employez-vous pour le clergé ; intercédez pour les communautés consacrées à votre Divin Fils. Que tous ceux qui vous honorent par leur confiance éprouvent les heureux effets de votre secours."

Presque au même moment où Mgr Bourget exhalait ainsi ses supplications et ses larmes, un autre Chartrain d'origine, Mgr Pie, de Poitiers, commentait lui aussi, et presque dans les mêmes termes, " la

même antienne de l'Eglise dont chaque syllabe répond à un besoin de notre temps et à un désir de nos cœurs." [1]

Une heure mauvaise venait de sonner pour le monde. Dans la vieille comme dans la jeune France, le désarroi était complet et la tristesse planait immense. Et les pasteurs des peuples, là-bas comme ici, poussaient le cri de Marthe à Jésus : *Dic ergo illi ut me adjuvet.* — "Dites donc à Marie de nous apporter secours." [2] Et ils s'offraient, là-bas comme ici, en hosties de propitiation : "Que mon sang soit le dernier versé," s'écriait Mgr Affre, l'archevêque de Paris, en tombant sur les barricades des faubourgs. "O Marie, s'écriait l'évêque de Montréal, s'il faut encore de nouvelles victimes au Dieu qui nous frappe, ô Marie, conjurez-le d'accepter l'offrande que je lui fais de moi-même : mais de grâce qu'il épargne son peuple : *Parce, Domine, populo tuo.*"

C'est aussi dans son mandement du 1er mai, 1848, que Mgr Bourget établit la confrérie de Notre-Dame Auxiliatrice. Toutes les paroisses du diocèse y furent aggrégées. L'idée de l'évêque était de "ressusciter, autant qu'il était en son pouvoir, cette belle société de Notre-Dame de Montréal qui a fondé la ville et la colonie de Ville-Marie." "A la place des cent associés, enrôlés dans le principe pour la conversion et la civilisation des sauvages, Nous espérons, écrivait le pontife vénéré, Nous espérons réunir des milliers d'associés, sous le glorieux étendard de Notre-Dame de Bon-Secours, pour détruire tous les vices et toutes les erreurs, et surtout les vices affreux de l'ivrognerie et de l'impureté, si capables

(1) Mgr Pie, *passim.*
(2) Luc, X. 40.

de ruiner nos corps et nos âmes et de faire notre malheur dans le temps et dans l'éternité.

"Oh ! croyez-le, il n'y a jamais trop de sanctuaires pour la prière et l'expiation, ni trop d'abris pour la vertu et le repentir.

"Tâchons, par cette noble association, de conserver à cette ville et à ce diocèse la précieuse empreinte religieuse que deux siècles de foi et de piété lui ont donnée. Puisse cette confrérie de Notre-Dame Auxiliatrice protéger toutes les louables associations formées pour le bonheur et la prospérité des heureux habitants de ce pays !

"Vous qui avez le bonheur de posséder le sanctuaire de Bon-Secours au milieu de vous, allez-y assidûment, allez-y entendre la messe en vous rendant à vos occupations, et rentrez-y le soir, après les travaux de la journée. Ne passez jamais devant ce lieu saint sans y saluer Marie. C'est pour vous que nous ferons tracer sur le portail, en lettres d'or, ces vers que nous avons lus sur le linteau des *Trois Ave*, à Chartres:

> "Si l'amour de Marie
> "En ton cœur est gravé,
> "En passant ne t'oublie
> "De lui dire un *Ave*."

"Visitez le sanctuaire de Bon-Secours, vous tous qui habitez nos paisibles campagnes, chaque fois que vos affaires vous amèneront à Montréal. Allez, avec une confiance filiale, exposer tous vos besoins et ceux de vos familles à Notre-Dame.

"Visitez le sanctuaire, pieux navigateurs qui courez tant de dangers sur ce fleuve qui déroule si majestueusement ses eaux, aux pieds de Notre-Dame de Bon-Secours, comme pour inviter à aller vous recommander à elle, chaque fois que vous quittez le port et que vous y rentrez. Regardez-la, cette

sainte chapelle. Dans les dangers, jetez les yeux sur cette Etoile de la mer et invoquez Marie ; elle vous préservera du naufrage : *Respice Stellam, voca Mariam.*

"O chers navigateurs qui êtes exposés à tant de dangers sur les eaux, c'est pour vous, et pour vous remplir d'une juste confiance en Notre-Dame de Bon-Secours, que nous ferons exposer, sur la façade qui donne sur le Saint-Laurent, une statue pour remplacer un ancien tableau qui autrefois avertissait les voyageurs que Marie était-là pour les protéger. Sa tête sera couronnée d'une inscription semblable à celle qui ornait autrefois les statues placées, comme des sentinelles, aux huit portes de Chartres : *Marianopolis Tutela.* Aux pieds on lira cette autre qui se voit encore sur une des madones de Gênes : *Posuerunt me Custodem*, par laquelle la sainte Vierge avertit elle-même tous ceux qui entrent dans cette ville, que les citoyens de cette superbe cité l'ont choisie pour leur gardienne.

"Tels sont les monuments qui attesteront à tous les âges que Marie est la patronne et la mère de Montréal et de tout le diocèse. Tels sont les motifs qui doivent vous pénétrer tous d'une vive confiance dans son puissant secours. Tels sont les traits aimables qui vont vous affectionner à ce tabernacle : *Quam dilecta tabernacula tua.* Tels sont les biens désirables qui vont nous faire diriger nos pas vers ce sanctuaire : *Stantes erant pedes nostri in atriis tuis.* Ah ! que les lampes que nous allons allumer, dans cette enceinte sacrée et devant ces saintes images, ne s'éteignent jamais ; car, hélas ! avec elles s'éteindrait l'esprit religieux."

Dans le dispositif qui suivit la lettre épiscopale, le prélat autorisa les MM. du séminaire de Saint-Sulpice, desservants de Notre-Dame de Bon-Secours, à

célébrer, dans cette chapelle, tous les offices et pieux exercices convenables pour entretenir la dévotion des fidèles et favoriser les pèlerinages.

Il accorda 40 jours d'indulgence à tous ceux qui diront avec confiance : *Maria, auxilium christianorum, ora pro populo, interveni pro clero !* — " O Marie, secours des chrétiens, priez pour le peuple, intervenez pour le clergé ! " Ces paroles forment les inscriptions de la chapelle et de la statue de Notre-Dame de Bon-Secours, il était naturel qu'elles deviennent comme le cri de confiance et le mot de ralliement des pieux pèlerins.

Le mandement se terminait par cette prière : "Maintenant, ô divine Marie, veuillez bien, du haut de votre sanctuaire, tenir vos yeux miséricordieux toujours fixés sur cette ville et ce diocèse qui vous appartiennent à tant de titres, et qui vous sont spécialement consacrés.

" Souvenez-vous que votre chapelle de Bon-Secours est la première de cette ville qui ait entendu, dans notre jeunesse, nos supplications, et que dès lors vous daignâtes nous choisir pour gouverner, sous votre direction et protection, ce nouveau diocèse. Vous connaissiez pourtant que nous n'en étions ni digne ni capable. Nous aimons à en faire ici l'aveu publiquement, et dans la sincérité de notre âme, pour que tous sachent que le bien qui s'est accompli n'est pas notre ouvrage, mais le vôtre. Comme nous sommes saisi de crainte, à la vue du danger imminent que nous courons de nous perdre et de perdre avec nous les chères brebis confiées à nos soins, nous crions vers vous et nous vous disons avec larmes : accordez à tous la pureté et l'innocence, — *Vitam præsta puram ;* montrez-nous le chemin qui nous mène sûrement à la perfection. — *Iter para tutum.* Ne permettez pas que tant d'âmes confiées à notre

sollicitude soient perdues par notre négligence ou notre inexpérience ; mais faites que tous ensemble nous nous réunissions dans le Tabernacle éternel pour y contempler à jamais Jésus, votre Divin Fils, et nous réjouir toujours avec vous : — *Ut, videntes Jesum, semper collætemur.* Ah ! quand viendra cet heureux jour ! "

Ces lettres pastorales sont longues, mais elles respirent un parfum de si suave et de si tendre piété envers la très sainte Mère de Dieu, que nous n'avons pas osé nous contenter d'une froide analyse et que nous y avons butiné de si larges extraits.

Encore une fois, ne nous étonnons pas du ton d'abjection que l'évêque laisse déborder sans cesse quand il s'agit de lui : — que voulez-vous : les saints sont humbles. A la suite de Jésus, ils ont pénétré jusque dans les profondeurs de l'abaissement chrétien : c'est là que, voyant Dieu, ils se sont vus aussi eux-mêmes. Ils sont les clairvoyants et nous sommes les aveugles.

A la lettre pastorale du 1er mai succéda, le 8 du même mois, une circulaire au clergé du diocèse, où le pontife donna quelques explications sur le mandement précédent.

Il y avertit MM. les curés que la confrérie de Notre-Dame Auxiliatrice est désormais canoniquement érigée. Il y donne les conditions pour participer aux indulgences. Il y annonce que, le 23 mai, il se fera inscrire lui-même sur le registre dressé à cet effet.

Ces enseignements de l'évêque de Montréal, venant à la fin de terreurs et d'angoisses, suscitèrent un revirement général de la population de Ville-Marie et de ses campagnes, en faveur de la dévotion à Notre-Dame de Bon-Secours.

Pour seconder ce mouvement et répondre au vœu

du prélat, le séminaire chargea un de ses prêtres de prendre un soin spécial de la chapelle.

Il ordonna le débarras des décharges de l'ancienne église, déposées près de Bon-Secours, en 1829.

Une messe fut désormais célébrée tous les jours de l'année, et depuis elle n'a jamais été interrompue.

Le premier chapelain, qui fut envoyé alors, vit encore au séminaire, et c'est de lui que nous tenons maints détails que nous avons relatés. (1)

L'élan donné s'accentua davantage encore avec les inoubliables fêtes du Couronnement.

CHAPITRE XII

LE COURONNEMENT DE NOTRE-DAME

21 Mai 1848

" Le grand Apôtre a dit que " l'œil de l'homme ne " saurait voir, ni son oreille entendre, ni son cœur " sentir ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment." (2) Or quand la gloire du moindre des élus est quelque chose d'inaccessible au regard, à l'ouïe, au sentiment, à la parole de l'homme, que penser de la gloire de Marie, qui dépasse à elle seule la mesure de gloire de tous les autres élus ensemble ? La gloire c'est le couronnement de la grâce ; mais il a été conféré plus de grâces à la Vierge, Mère de Dieu, qu'à tous les enfants de Dieu. Que dis-je ? La grâce qui s'est répandue dans toutes les autres âmes n'est qu'un écoulement, une dérivation de celle dont la fontaine jaillissante est en Marie. Enfin, outre les dons que la

(1) M. Daniel, P. S. S.
(2) 1 Cor. II, 9.

source a ainsi épanchés, il en est de plus rares, de plus exquis qui se sont arrêtés et fixés en elle, et que la Fille d'Adam conçue sans péché, la Vierge féconde, la Mère du Verbe fait chair n'a partagés avec personne.

"Assemblez donc toutes les pierreries les plus magnifiques des diadèmes qui ceignent le front des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges ; faites converger, dans une seule auréole, tous les rayons qui partent de ces milliers de nimbes éblouissants : ces diamants et ces feux sont pâles et vulgaires ; il y faut des tons plus chauds, des reflets plus vifs. Et par surcroît, il y faut joindre d'autres lumières, d'autres perles réservées, qui n'appartiennent qu'à la couronne et à l'auréole de Marie, parce qu'elles doivent exprimer la glorification de privilèges uniques et de prérogatives sans exemples." [1]

Dans le ciel, nous jouirons de ce couronnement de Marie. Contemplant face à face Dieu dans son essence, nous verrons ce que c'est que cette même essence de Dieu communiquée à sa Mère selon toute l'étendue du possible, en deçà de l'union hypostatique de la créature avec la divinité.

Mais Marie, en entrant dans le ciel, n'a pas été dépossédée de la terre, qui est l'héritage de son Fils et le sien ; et l'accomplissement de l'oracle prophétique qui est sorti de ses lèvres demande qu'elle y soit louée, glorifiée par toutes les générations. N'avez-vous pas lu, dans l'office de la bienheureuse Vierge, ces paroles que l'Eglise lui attribue ? "Je suis sortie de la bouche du Très-Haut, je suis née avant toute créature. J'habite au plus haut des cieux, et seule j'en ai fait tout le tour. J'ai posé mes pieds sur toute la terre et j'ai occupé la première place dans toutes

[1] Mgr Pie, Discours du Couronnement de Notre-Dame de Chartres.

les nations, et je me suis soumis les cœurs de tout ce qu'il y a de plus grand comme de plus humble, et j'ai jeté mes racines chez le peuple que Dieu a honoré, et j'ai établi mon séjour dans la cité que Dieu a sanctifiée." Assurément, nous n'avons pas la prétention d'appliquer textuellement ces derniers mots à la ville de Montréal. Disons pourtant que Marie n'a plongé ses racines dans aucun sol plus avant qu'ici ; disons qu'elle n'a fixé sa demeure terrestre dans aucune cité avec plus de prédilection que dans la ville qui a porté jusqu'à son nom.

Il convenait donc que Ville-Marie, après avoir aimé sa Fondatrice et sa Mère, après avoir prié sa Vierge et son Aide, couronnât sa Reine et sa Maîtresse.

Les fêtes du Couronnement eurent lieu le dimanche, 21 mai, 1848. " Elles avaient été annoncées et préparées depuis longtemps, et elles furent splendides et majestueuses selon qu'il convenait," nous dit la *Minerve* de ce jour.

Dès la veille, la belle statue en bronze doré avait été transportée à l'église paroissiale de Notre-Dame et déposée sur un autel magnifiquement orné et élevé au milieu du chœur.

Aussitôt l'église, sans désemparer, se remplit d'une foule avide d'étancher sa soif de piété filiale. Les chants éclatent de toutes parts, l'*Ave, maris Stella* alternant avec les litanies de Lorette et les autres antiennes à Marie.

Les décorations commencent dans toute l'île de Montréal, pour relever l'éclat du triomphe de Marie; les cloches envoient partout leurs voix joyeuses pour annoncer au peuple de Dieu la grande solennité, la fête populaire, la fête du peuple de Marie.

Le dimanche, la cérémonie commença à huit heures et demie en présence d'une foule immense de pieux fidèles.

L'Evêque, assisté de Mgr Gaulin, évêque de Kingston, et de Mgr Prince, coadjuteur, se rendit pontificalement à l'église Notre-Dame. Le corps des marguilliers suivait le clergé. Un chanoine portait la couronne de la statue sur un coussin d'or.

Avant la bénédiction, les fabriciens se rendirent devant la balustrade du chœur et présentèrent au prélat l'engagement suivant :

"Nous soussignés, curé et marguilliers de l'œuvre et fabrique de la paroisse de Ville-Marie ou Montréal, nous nous obligeons par les présentes, conformément aux prescriptions de la sainte Eglise romaine, à garder soigneusement, dans la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, la statue de bronze doré dont Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal a fait don, à la dite chapelle, pour l'acquit d'un vœu du 13 août de l'an dernier, et qu'en vertu d'un indult du 14 mars de cette année, il a couronnée aujourd'hui, dans cette église paroissiale, en mémoire et en reconnaissance de la faveur obtenue à cette ville, par l'entremise de la glorieuse Vierge Marie, d'avoir été préservée du typhus dont elle était menacée l'été dernier, et qui devra remplacer la dite statue de Notre-Dame de Bon-Secours qu'une main sacrilège déroba en 1831."

Cette pièce fut signée sur le registre de l'évêché et celui de la fabrique par M. Billaudèle, supérieur, M. Fay, prêtre, et MM. Masson et Boyer, marguilliers.

L'Evêque procéda ensuite à la bénédiction de la couronne.

Il est bon de relire parfois les prières liturgiques de l'Eglise, non pas seulement avec les yeux, mais avec le cœur, — *mente cordis sui* ; elles ont un ton de grandeur et de simplicité qui ravit et rend meilleur. Celles du couronnement semblent jouir de ce privilège d'une façon toute particulière.

" Notre secours est dans le nom du Seigneur, qui a créé le ciel et la terre," s'écrie le pontife comme prélude de l'acte divin qui va s'accomplir. Créature d'un jour, il va entrer en audience avec l'Eternel, et voilà pourquoi il déclare qu'en lui seul est sa force.

" Prions, dit-il. O Dieu tout-puissant et infini, qui, par votre très clémente économie, avez tout tiré du néant, nous en supplions votre divine Majesté, daignez bénir et sanctifier cette couronne destinée à orner l'image sainte de la Mère de votre Fils, Notre-Seigneur ! "

L'Evêque aspergea alors la couronne et l'encensa, puis il la porta pompeusement en procession au chant de l'*O gloriosa Virginum.*

Au retour, il déposa le diadème sur un coussin, du côté de l'épître, et il chanta l'oraison suivante :

" O Dieu, qui avez daigné choisir le sein virginal de Marie toujours Vierge pour y habiter, accordez que, soutenus de sa protection, nous assistions avec joie à son couronnement ! "

Le prêtre assistant publia ensuite l'indulgence plénière obtenue du souverain pontife, et le prélat consécrateur célébra la grand'messe pontificalement.

Après le saint sacrifice, il entonna le *Regina cœli, lætare, Alleluia ;* et pendant que le chœur continuait, l'Evêque, avec respect, posa la couronne précieuse sur la tête de la sainte image en disant : *Sicuti per manus nostras coronaris in terris, ita et a Christo gloria et honore coronari mereamur in cœlis.* — " Comme nos mains vous couronnent sur la terre, ainsi puissions-nous mériter d'être couronnés de gloire et d'honneur dans les cieux, par Jésus-Christ."

En ce moment, toutes les cloches de la ville sonnèrent en branle, et le prélat commença l'hymne de la reconnaissance : *Te Deum laudamus.* L'office se termina par un souvenir aux défunts.

Le soir, après vêpres chantées, s'organisa la procession pour la translation de la madone à la chapelle de Bon-Secours, conformément au cérémonial.

Le cortège se dirigea par la rue Saint-Joseph (aujourd'hui Saint-Sulpice). Le ciel sembla se mettre de la partie ; car, de pluvieux qu'il avait été jusqu'alors, il redevint serein dès le commencement de la procession.

A l'angle de la rue Saint-Paul, il y eut un reposoir dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu : avant que la statue ne quittât le sanctuaire, les religieuses lui suspendirent au cou un cœur d'argent.

Le défilé suivit la rue Saint-Paul jusqu'à Notre-Dame de Bon-Secours. Là, toutes les foules s'arrêtèrent, et Monseigneur, prenant en ses mains la sainte madone, les bénit et leur adressa quelques paroles d'espoir et de confiance.

La statue fut alors déposée sur son trône au-dessus de l'autel : c'est Jésus qui, par elle, bénit le Canada.

Ainsi s'écoula cette journée à jamais mémorable du couronnement de Notre-Dame à Ville-Marie.

Les *Mémoires historiques* datent de cette époque. Ils s'ouvrirent la veille de la grande fête, le 20 mai. C'est le mémorial de tous les événements religieux, des solennités, des merveilles par lesquelles se signalèrent la puissance et la bonté de Notre-Dame de Bon-Secours.

Deux jours après le Couronnement, Mgr Bourget, Mgr Prince et Mgr Gaulin se rendirent de l'évêché à Bon-Secours, avec le clergé et le peuple, en récitant le chapelet.

Il y eut alors consécration générale à la très sainte Vierge et inscription des noms sur le registre de l'archiconfrérie.

Le 24 mai, jour de la fête de Notre-Dame Auxiliatrice, Mgr de Martyropolis chanta la messe pontifi-

cale et clôtura les solennités du Couronnement. Ainsi, alternant aux deux principales cérémonies, l'évêque de Montréal et son coadjuteur rivalisaient de zèle et de dévotion pour la gloire de Notre-Dame de Bon-Secours.

Le 25 s'ouvrit la série des pèlerinages. On vit passer tour à tour la Sainte-Famille, la Société de Tempérance, les religieuses de l'Hôpital-Général, les demoiselles de la Congrégation de la Victoire, les sœurs de la Congrégation, le collège de l'Assomption et les enfants de la première communion.

Les pèlerinages des paroisses de la campagne se succédèrent ensuite : Varennes, Longueuil, Verchères, la Longue-Pointe, Boucherville tinrent à honneur de venir saluer Marie dans les premiers jours de son renouveau.

Le 16 juillet, Mgr Guigues, évêque d'Ottawa, vint consacrer son épiscopat à Marie et présider le salut de l'archiconfrérie.

Le 6 août, Mgr Patrick Phelan, coadjuteur de l'évêque de Kingston, voulut aussi se donner cette joie et accorder cette faveur aux dévots de Montréal.

Le 15 août, Mgr Bourget vint célébrer la fête de l'Assomption dans *son* sanctuaire.

Il serait trop long d'énumérer toutes les visites, même régulières et chroniques, qui eurent lieu en l'honneur de Notre-Dame de Bon-Secours. Citons seulement le pèlerinage du collège de Montréal qui, depuis ce temps, n'a pas manqué d'avoir lieu chaque année aux premiers jours de mai.

Ces joyeuses centaines d'enfants, espoir de l'Eglise et du Canada, viennent demander, à la Reine des vierges et à la Reine des sciences, la lumière et le secours dont ont besoin leurs âmes de quinze ans, et redire à leur manière le vers du grand Docteur :

“ O Virgo, studiis semper adesto meis !”

Maintes fois, les confréries et les communautés laissèrent des *ex-voto,* témoignages permanents de leur foi, de leur piété et de leur reconnaissance. Et c'est là l'origine de tous ces objets pieux appendus aux murs du sanctuaire. Il y en a de précieux, sinon par la matière, du moins par la valeur morale, et par l'honneur qu'ils donnent et au lieu et à la Vierge qui y est invoquée et qui y laisse sentir sa bonté toute puissante.

CHAPITRE XIII

LA TRANSLATION

6 Octobre 1848

Pendant que M. Antoine Pélissier travaillait avec zèle à promouvoir les pèlerinages en l'honneur de Notre-Dame de Bon-Secours, Mgr Bourget n'oubliait pas le but constant de ses sollicitudes et le plan formé de consacrer une nouvelle statue sur la façade extérieure qui regarde le Saint-Laurent.

Le 26 septembre, 1848, il adressa une lettre pastorale au clergé et aux fidèles du diocèse pour annoncer et régler le cérémonial de la translation de la statue de Bon-Secours spécialement dédiée pour les navigateurs.

"Vous vous rappelez bien, écrivait l'Evêque, et vous n'oublierez jamais l'auguste solennité du 21 mai dernier, dans laquelle nous couronnâmes avec tant de pompe et transportâmes ensuite, en si grand triomphe, la statue qui devait remplacer la sainte image de Notre-Dame de Bon-Secours, qu'une main sacrilège avait ravie à notre piété. Et pourriez-vous l'oublier cette joyeuse et pieuse cérémonie, lorsque

nos rues sont encore pour ainsi dire embaumées de l'encens de nos louanges, et toutes imprégnées de célestes bénédictions. D'ailleurs, vous savez tous combien cette statue est l'instrument des Divines Miséricordes depuis ce jour fortuné.

"Comme nous avons souverainement à cœur de rendre, à la sainte chapelle de Bon-Secours, tous les monuments qui la rendaient si chère à nos pères, nous allons procéder à la cérémonie de la translation de la nouvelle statue qui remplacera le tableau de la sainte Vierge, autrefois exposé sur la façade de la sacristie donnant sur le port, comme pour inviter tous ceux qui y entraient ou en sortaient à mettre en elle toute leur confiance.

"Nous aimons à vous dire quelques-unes des raisons qui nous portent à inaugurer maintenant cette statue, et nous croyons intéresser votre piété en vous indiquant l'ordre à suivre dans cette cérémonie.

"D'abord, nous choisissons le 6 octobre pour élever ce nouveau monument à la gloire de l'auguste Patronne de Montréal, parce que c'est le jour anniversaire de la solennelle plantation de la croix du mont Saint-Hilaire, par Mgr Forbin-Janson, le vénérable évêque de Nancy. Ce jour est d'ailleurs celui qui favorise le mieux le zèle des propriétaires et capitaines des vaisseaux catholiques, qui saisissent avec empressement cette occasion de prouver publiquement leur vénération pour Marie, et de procurer à leurs concitoyens la consolation d'un nouveau spectacle religieux. Il se fera à la cathédrale et à Bon-Secours, les jours qui précèderont cette cérémonie, des prières particulières afin que Dieu ait pour agréables les nouveaux hommages que nous allons rendre à sa Mère.

"Ce sera sur notre majestueux fleuve que se déploiera, cette fois, la pompe d'une de nos plus belles

solennités. Vous en saisissez parfaitement le motif, et vous comprenez que les eaux des océans doivent s'unir à la terre pour publier la gloire de Celle qui a mis au monde le Créateur de toutes choses : "*Quem*
" *terra, pontus, sidera colunt, adorant, prædicant, claus-*
" *trum Mariæ bajulat.* — Le sein de Marie porte Celui
" que la terre, la mer et les astres louent, adorent
" et chantent."

" Cette nouvelle statue sera placée avec respect au lieu le plus éminent et le plus visible de la chapelle de Bon-Secours, pour que tous se rappellent, en la voyant, que l'humble Vierge de Nazareth, qui a nourri de son lait sacré Celui par qui vivent toutes les créatures, est élevée au-dessus de tous les autres, et que de là elle règne en souveraine sur cette ville et ce diocèse : *O gloriosa Domina, excelsa super sidera !*

" Cette Reine pleine de bonté nous apparaîtra debout : *Antistes et Regina.* C'est pour nous montrer qu'elle sera toujours prête à venir à notre secours. Ses yeux, dans lesquels se peignent toutes les grâces de la miséricorde, seront continuellement ouverts sur nos besoins et fixés sur cette terre qui lui appartient à tant de titres. Ah ! ce sera pour voir tous nos maux et être vraiment pour nous, malheureux enfants d'Adam, la Dame de Bon-Secours : *Auxilium christianorum . . . illos tuos misericordes oculos ad nos converte.* Ses mains, pleines de bénédictions, seront nuit et jour tendues vers ses enfants qui habitent cette vallée de larmes. Ce sera pour les recevoir avec la tendresse d'une mère, chaque fois qu'ils iront se jeter dans ses bras pour lui dire ce cri de confiance : *Sancta Maria, succurre miseris !* — Sainte Vierge, au secours ! Sa tête sera couronnée d'étoiles, comme la glorieuse Dame que vit saint Jean de l'Apocalypse ; c'est qu'en effet elle est l'Etoile de la mer

et l'Espoir du navigateur. Aussi la saluera-t-il avec de doux transports et lui dira-t-il son adieu et son bonjour chaque fois qu'il abordera ou quittera le port : *Ave, maris Stella.*

" Ce sera le premier objet que découvrira de loin l'œil de l'étranger, et s'il cherche à connaître ce que signifie cet objet, sa louable curiosité sera satisfaite en lisant ces mots : " Marie protège ce lieu, — *Maria-*" *nopolis Tutela ;*" et s'il veut savoir à quel titre, Marie elle-même le lui dira en lui expliquant l'inscription : *Posuerunt me Custodem,* — " Ceux qui, il " y a deux siècles, touchèrent ce rivage et y fondè-" rent cette ville, m'en conférent la garde."

" Enfin, il y a quelque chose qui nous presse intérieurement de célébrer cette solennité avant la clôture de la navigation, et nous allons vous dire notre pensée. Vous savez que le choléra, qui nous visita en 1832 et en 1834, ravage encore l'ancien monde. Nous serions fâché de jeter dans vos cœurs de fausses alarmes, en vous annonçant une troisième visite de cet épouvantable fléau. Toutefois, nous ne pouvons vous dissimuler que la marche de cette épidémie est aujourd'hui ce qu'elle fut autrefois. Nous avons donc, non pas à nous laisser aller à des craintes puériles, mais à prendre de sages précautions pour tenir éloigné de nous le fléau dévastateur.

" Outre les sages mesures qu'ont à prendre de vigilants magistrats, il est pour tout pasteur un devoir bien autrement rigoureux, c'est celui de travailler de toutes ses forces à faire produire à son troupeau de dignes fruits de pénitence. C'est en vain que l'homme veille à la garde de la ville si Dieu lui-même n'en prend soin. Or, un des moyens que nous avons à prendre pour nous rendre le Ciel favorable dans le danger que nous courons, c'est de recourir à Marie : *In periculis, Mariam invoca.*

" Mais, souvenons-nous qu'il ne suffit pas d'honorer Marie du bout des lèvres pour apaiser le Ciel, irrité par tant de scandales qui règnent parmi nous : il y faut joindre des œuvres de justice. Travaillons à extirper le blasphème, fréquentons les sacrements et soulageons les pauvres.

" Pour vous, pieux et bons voyageurs, souvenez-vous-en, c'est principalement pour vous que nous allons ériger ce monument en dehors de la sainte chapelle de Bon-Secours. N'oubliez pas que l'image de Marie est là pour vous inviter à penser à elle et à l'invoquer avec dévotion. Ne manquez pas d'aller lui rendre vos devoirs en personne dans ce sanctuaire chéri. Là, vous trouverez des prêtres zélés qui vous annonceront la parole de Dieu. Prenez garde de passer les jours de dimanche dans l'oisiveté et l'ivrognerie sous les yeux mêmes de Marie notre Mère.

" Et maintenant, ô Notre-Dame de Bon-Secours, nous volons vers vous pour nous mettre sous votre protection ! Ne méprisez pas nos prières et délivrez-nous de tous les dangers que nous courons sur la mer orageuse de ce monde, ô Vierge glorieuse et bénie ! "

Le vendredi, 6 octobre, comme l'avait réglé Mgr Bourget dans la lettre pastorale que nous venons de lire, eut lieu la translation de la statue de Marie des navigateurs.

La fête, nous disent les *Mélanges Religieux* du temps, fut digne des plus beaux siècles de l'Eglise, et elle eut un cachet d'originalité unique au monde que nous tenons à transmettre aux générations à venir.

Les vaisseaux à vapeur le *Jacques Cartier*, le *Saint-Louis*, et les autres navires appartenant aux catholiques, étaient de bonne heure réunis dans le port et pavoisés comme aux plus grands jours de l'année.

De loin on apercevait trôner la blanche madone sur le tillac du *Jacques-Cartier* ; elle était montée sur un piédestal magnifique et entourée d'une garde d'honneur aussi nombreuse que le permettait la prudence du capitaine.

A huit heures du matin, arriva Mgr Bourget suivi d'un cortège imposant d'ecclésiastiques. Mais laissons la parole à notre vénérable ami M. Daniel, P. S. S. ; il était là, il nous dira telle chose qui lui advint : nous y croirons être nous-mêmes.

" L'Evêque, avec les membres du clergé et les principaux de la cité, monta sur le bateau qui leur était destiné et entonna le chant grave et majestueux du *Veni Creator*.

" A ce spectacle, à l'audition de cette voix dont les rives du Saint-Laurent respectaient les échos, la foule immense, qui, sur toute la longueur, bordait les quais, se sentit saisie d'un frémissement électrique, et elle mêla ses chants à ceux qui lui venaient des grandes eaux.

" Et ce pendant, les nefs, porteuses sacrées de Notre-Dame et de ses enfants de la terre, glissaient lentement sur les eaux et descendaient triomphalement les courants de Sainte-Marie. L'on s'avança ainsi jusqu'en face de l'église de Longueuil, et les hymnes, et les psaumes, et les cantiques appropriés à la fête se succédaient, charmant nos oreilles et nos cœurs.

" Un instant, les bateaux s'arrêtèrent.

" Le *Saint-Louis* accosta le *Jacques-Cartier*, et la madone fut transportée sur le premier navire : chaque capitaine se disputait en effet l'honneur de posséder la Vierge à son bord.

" Puis, deux à deux et de front, les vaisseaux reprirent leur marche et commencèrent à refouler le courant pour revenir au port.

" Et les chants de la foule retentissaient toujours.

" Le spectacle fut plein de magnificence lorsque la flottille entra dans les eaux de Ville-Marie, au son des cloches de toute la cité et aux acclamations des multitudes qui l'attendaient.

" La statue fut menée à Notre-Dame de Bon-Secours sur un brancard porté par les marins des divers équipages, et six capitaines tenaient les cordelières.

" Elle resta dans le sanctuaire, exposée à la vénération des fidèles. Mgr Bourget termina la fête par la consécration à la très sainte Vierge et la bénédiction pontificale.

" Le 30 octobre, la statue fut hissée à la place que lui avait préparée la piété de Ville-Marie."

Le prêtre qui nous donna ces détails, entrecoupés de pieuses et douces larmes, ajouta en guise de péroraison : " Mais tout cela se voit, cela ne se raconte pas."

Nous pensons comme lui ; et pourtant, comme les serveurs divins du banquet miraculeux de la Montagne, nous voulons continuer de ramasser, pour qu'ils ne périssent pas, les fragments de l'histoire. Un jour, peut-être, nos arrière-neveux seront heureux de se nourrir de ces miettes, et de boire ces gouttes de vérité.

CHAPITRE XIV

NOUVELLES ÉPREUVES

1849-1850

" Dans la foule, secrètement,
" Dieu parfois prend une âme neuve
" Qu'il veut amener lentement
" Jusqu'à lui d'épreuve en épreuve.
" Et s'il la voit, au dernier jour,
" Sans que sa fermeté réclame,
" Il lui sourit avec amour :
" C'est ainsi que Dieu forge une âme."

(E. MANUEL.)

C'est aussi de cette façon que Dieu forge les cités et les peuples.

L'année 1848 avait été une prière presque permanente pour Montréal ; elle était à peine écoulée que la ville fut replongée dans le bain des larmes.

Ce furent d'abord de nouveaux ravages du choléra et des scènes sanglantes dont le pays fut le théâtre durant la session ouverte le 18 janvier, 1849. Quelques jours après, l'édifice du parlement devint la proie des flammes. Les archives de la province et les deux bibliothèques furent détruites dans cet incendie et les pertes furent évaluées à $400,000.

Profitant du désordre, des émeutiers mirent ensuite le feu à la demeure de plusieurs particuliers.

Mais loin de se décourager, le chapelain de Notre-Dame redoubla de prières et de supplications auprès de la divine Secoureuse. Le 20 janvier, il institua la dévotion du " Carnaval sanctifié " par la méditation des douleurs de la Mère de Dieu. La première semaine du carême, le 4 mars, il institua la Neuvai-

ne de la grâce à saint François-Xavier, et avec elle commencèrent les réunions régulières de l'archiconfrérie de Notre-Dame Auxiliatrice, chaque dimanche à cinq heures et demie de l'après-dîner.

Le 1er mai, Mgr Prince, coadjuteur, vint inaugurer le mois de Marie, à Bon-Secours, avec le clergé de Montréal ; et cet usage de la réunion de la grande famille cléricale, en ce jour dans le vieux sanctuaire national, n'a pas connu d'arrêt.

Pendant tout le mois, les parfums des prières et des fleurs ne cessèrent de se répandre, comme une neige odorante du printemps des âmes : les primevères et les tulipes, les lilas et les roses, les porcelaines, les cristaux, les vases d'albâtre, les broderies, témoignèrent du matin au soir, pendant toute la durée de mai, du respect des fidèles pour la Mère du Verbe Incarné. Les foules n'étaient pas toujours dans la chapelle ; mais ces objets y étaient toujours pour prier en leur langue et honorer, à leur manière, Celle qui règne au-dessus des astres et qui nous demande sur la terre les fleurs qui sentent bon et les fruits qui nourrissent : *Fulcite me floribus, stipate me malis.* [1]

Le 21 mai nous ramena l'anniversaire du couronnement de la Madone ; il fut célébré encore par Mgr Bourget. Puis ce fut la fête de Notre-Dame Auxiliatrice, et les solennités et les pèlerinages ne discontinuèrent pas, tant les misères sont grandes, tant les besoins des associations humaines sont nombreux !

Dès le 1er juin, une députation de pauvres de l'Hôtel-Dieu se présenta à Bon-Secours au nom de la communauté, et, leurs dévotions accomplies, ils offrirent une aube et du linge d'autel, obole du pauvre qui charme si fort le doux Cœur de Marie.

(1) Cant., II, 5.

Le 4, ce fut la Sainte-Famille ; le 5, arrivèrent les orphelins des Récollets de la maison de Saint-Joseph.

Vers le 16, les premières rumeurs du retour du choléra se répandirent de nouveau ainsi qu'un voile lugubre sur la cité ; les citoyens accoururent inquiets aux pieds de Notre-Dame de Bon-Secours. Une neuvaine de pénitences et de supplications commença. Tous les jours, à la messe, on récita l'acte de consécration à la Vierge auxiliatrice ; chaque soir l'on récitait le chapelet et il y avait bénédiction du Très Saint Sacrement.

Pendant ces jours de prières eut lieu le pèlerinage des congréganistes de la Sainte-Vierge : elle laissèrent un drap d'or, et une dame donna une pièce d'étoffe rouge, brodée, pour l'ornementation du sanctuaire ; on acheta aussi deux lustres avec le produit des quêtes de la semaine.

Il nous plaît de citer ces humbles présents pour montrer que Notre-Dame, comme nous et bien mieux, a dû garder le souvenir de ces offrandes faites à son cœur.

Saint Bernard a dit que l'aumône, avec la prière, est une fleur qui germe sur la terre et porte ses fruits au ciel. Mais le Maître des temps n'attendit pas jusque-là : vers la fin de la neuvaine, le choléra diminua sensiblement dans les divers quartiers de la cité.

La dernière journée, il y eut une procession pour obtenir la cessation complète du fléau.

La statue de Notre-Dame de Bon-Secours fut posée sur un char tendu de moire et de satin, et traîné par des élèves du collège de Montréal, vêtus d'aubes blanches avec écharpes bleues d'azur. Les angles et les cordons de la tenture étaient tenus par

trois chanoines et trois prêtres du séminaire, tous couverts de chapes de drap d'or.

Mgr Bourget suivait la statue, assisté de M. Billaudèle, grand vicaire et supérieur de Saint-Sulpice,

A travers la rue Saint-Paul, entre deux haies vivantes d'une foule recueillie et sur des guirlandes et des jonchées de roses, la procession chemina jusqu'à l'église de l'Hôtel-Dieu.

Là, pendant que les fanfares résonnaient joyeuses dans l'air purifié, après une antienne à Marie, Salut des malades, l'Evêque donna la bénédiction. Puis, remontant la rue Saint-Joseph, le cortège arriva sur le parvis de Notre-Dame ; la Madone prit place sur un pavillon de feuillage assis sur une pelouse de gazon.

La Place d'Armes, en ce moment, offrait un coup d'œil magnifique. Plus de 20,000 personnes de tout âge, de toute condition, de toute langue, étaient là dans le silence le plus respectueux, et tandis que les cœurs battaient dans les poitrines, l'effluve de la prière s'échappait ardente de toutes les lèvres.

" Secours des chrétiens, priez pour nous !" s'écria par trois fois le pontife, et les foules répondirent : " Priez pour nous ! priez pour nous !"

Le chapelain de Bon-Secours monta alors sur une estrade préparée dans l'angle du portique et rappela les effets de la protection de Marie à travers les siècles et sur toutes les plages. Vu le grand nombre de nos frères les protestants qui avaient assisté au cortège, M. Pelissier expliqua que les prières de l'Eglise à Marie avaient pour but d'implorer son intercession et n'étaient nullement des marques d'adoration. " Nous n'avons point, dit-il, dit *ayez pitié de nous*, mais *priez pour nous, intercédez pour nous*."

La bénédiction solennelle fut donnée aux quatre points cardinaux de la cité, et le cortège s'en retourna à Bon-Secours.

Quelques jours après ces cérémonies, M. Antoine Pelissier fut appelé à la cure si importante alors de Notre-Dame, qui embrassait toute la ville et les faubourgs de Montréal jusqu'à " Sans chaînes ".

Les travaux de ce ministère, l'ardeur qu'il y apporta achevèrent de ruiner une santé qui s'était peu épargnée. Au mois d'août de l'année 1850, il se vit obligé de prendre du repos. Ses supérieurs l'envoyèrent en France, et il se retira au sein de sa famille.

Ce temps écoulé, il se trouva mieux et retourna à la communauté de Saint-Sulpice à Paris, comme vicaire. Au bout de deux ans, il retomba de nouveau, et, comme un cierge d'autel qui meurt faute de cire, il s'éteignit le 15 février 1855. Bon et fidèle ouvrier du Seigneur, sa tâche était faite et ses jours étaient pleins. (1) Il avait combattu le bon combat ; il avait conservé au peuple de Marie le dépôt de la foi : il alla cueillir la palme de gloire que Dieu lui avait préparée. (2) Ce fut son homonyme, M. Luc Pelissier, qui le remplaça à Bon-Secours.

CHAPITRE XV

IN TE, DOMINE, SPERAVI

1850-1854

" Dans les murs de Béthulie, Judith recommandait aux assiégés d'humilier leurs âmes devant Dieu et d'attendre humblement sa miséricorde. A toutes les pages des Prophètes nous lisons cette même exhortation à la patience. L'homme n'a pas

(1) Ps. 72, 10.
(2) Tim, 4. 7.

plus tôt demandé qu'il voudrait être exaucé ; et si la délivrance est différée, il perd bientôt tout espoir et tout courage. Or, Dieu n'est pas aux ordres de sa créature. Il est fidèle à sa parole ; ce qu'il a promis il le fera, mais à son jour et à son heure, et il n'accepte point d'être assigné à court délai ni à terme fixe. Quoi que nous disions, il ne s'émeut point de nos impatiences et de nos récriminations ; ou s'il s'en émeut, c'est pour nous punir en prolongeant davantage notre épreuve."

Ainsi s'exprimait l'illustre cardinal Pie, dans des circonstances analogues à celles où nous en sommes de notre Histoire. Au souvenir de toutes les espérances et de tous les pronostics qui s'étaient attachés à l'acte du Couronnement et de la Translation, et finalement à la vue de toutes les tristesses, de toutes les calamités qui sont venues fondre sur le Canada, si nous parlons de confiance et d'espoir nous sentons errer, sur les lèvres de plus d'un lecteur, un sourire de doute et d'incrédulité. C'est toujours la même promesse dépourvue d'effet, la même perspective sans résultat durable.

Nous ne nous dissimulons pas la gravité de l'objection. Et cependant nous disons, avec le Seigneur Jésus : "Ames de peu de foi, pourquoi hésiter ?" Dans la marche des âges et dans la vie d'une nation, cinquante ans ne sont rien. Si des maux sont survenus dans cet espace, voyons aussi la protection dont nous avons été couverts au milieu de ces temps orageux, protection qui est le signe de celle que l'avenir nous réserve. Dieu supporte tout parce qu'il est éternel, nous dit saint Augustin. Quand il laisse souffrir et pleurer un peuple, c'est qu'il connaît sa vitalité et sa grandeur futures, c'est qu'il s'apprête à faire sonner l'heure des grandes revanches et des divines rémunérations.

A cette lumière que projettent sur nous la raison philosophique et la foi au Crucifié du Golgotha, continuons de lire quelques lignes douloureuses de nos annales de Montréal.

"L'on eut dit que la ville était vouée à des élections orageuses ou à de désastreux incendies. Les élections de mai 1850 furent accompagnées de scènes de désordre et de querelles sanglantes. Le 15 juin suivant, le feu éclata dans la boutique d'un charpentier, située au coin des rues Nazareth et Gabriel (aujourd'hui Ottawa). Les flammes se propagèrent avec une telle rapidité qu'il fut impossible de les maîtriser. L'église St. Stephens et plus de deux cents maisons furent détruites.

"Le 23 août, le feu ravagea une partie des rues Craig, Saint-Laurent, Saint-Charles-Borromée et Vitré ; attisé par une forte brise, il dévora près de cent cinquante maisons en une demi-heure." [1]

Le pasteur du diocèse avait sondé toute la profondeur du mal. Il recourut de nouveau à la Mère de miséricorde qui, pendant plus de deux cents ans, avait été la défense et la protection de la cité. Il fit le vœu de travailler de toutes ses forces à la glorification de Notre-Dame de Bon-Secours.

Le séminaire mit à sa disposition M. Luc Pelissier, un homme de talent, de zèle et de vertu, pour le seconder dans cette œuvre de renouvellement de la cité et du pays. En arrivant à Bon-Secours, le nouveau chapelain s'appliqua de tout cœur au service des pèlerins.

Pour faciliter les voyages, il fit réparer les chemins qui conduisaient à la chapelle.

Pour prier en chantant, pour chanter la prière, il organisa un chœur de jeunes filles et acheta un

[1] *Histoire de Montréal*, par M. Leblond, p. 384.

orgue avec les $319 qu'avait rapportés le bazar de charité des Enfants de Marie.

Pour aider la dévotion des fidèles, il introduisit l'usage des recommandations du dimanche soir avant le sermon : ce sont des pécheurs dont on demande la conversion, des malades dont on sollicite la guérison, des voyageurs qui recommandent leurs pérégrinations : ce sont des familles entières qui crient grâce sous le fardeau de la journée et demandent secours : c'en est d'autres qui remercient la Vierge ; ce sont des défunts que l'on rappelle au souvenir des fidèles compatissants ; c'est la longue litanie des souffrances humaines sans cesse renaissantes et variant à l'infini.

Le 19 avril, fut installé l'autel de la Sainte-Famille, dû en grande partie à la générosité des dames de cette confrérie, la plus ancienne des associations religieuses de Ville-Marie. [1] La messe du jour fut célébrée aux intentions de tous les bienfaiteurs.

Le mois suivant, le jour de la fête de la Purification, un troisième autel fut béni en l'honneur des saints anges.

Le 13 juin, Mgr Bourget adressa une lettre pastorale au clergé et aux fidèles du diocèse pour leur annoncer le premier concile de Québec. Le dispositif déterminait les prières, les dévotions, les jeûnes recommandés et les processions, dont l'une devait se diriger vers Notre-Dame de Bon-Secours.

Marie est l'Etoile de la mer, et il était juste que les pasteurs conduisant les âmes sur la mer orageuse du monde s'orientassent sur sa céleste lumière.

[1] C'est le 22 juillet, 1663, que le P. Chaumonot, S.J., conjointement avec M. Souart, P.S.S., établit cette association à Ville-Marie. Ce détail est tiré de la vie du P. Chaumonot, dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque Nationale. Supplément français No 1282.

Marie est la Maîtresse de la foi, et ceux qui en sont les juges doivent la consulter.

Marie est la Gardienne des mœurs chrétiennes, et ceux qui ont charge de leur conservation doivent recourir à Elle pour préserver leur troupeau de toute perversion.

Rappelons-nous ce qui est écrit au chapitre premier des Actes des Apôtres, relatant le premier concile de l'Eglise naissante : " tous les apôtres étaient là dans la prière permanente et unanime avec Marie Mère de Jésus."

Marie était là, disent les Docteurs, comme la mère de famille de toute cette réunion sacrée qui n'était autre que la famille de son Fils. Elle était là participant à la prière, présidant à la prière. Et quel prix ne devait pas avoir, devant le trône de la Majesté divine, cette prière collective de toute l'Eglise, dans laquelle intervenait, pour une valeur que nulle bouche humaine ne pourrait définir, la prière de la Mère de Dieu encore voyageuse sur la terre.

C'est ainsi que raisonnait l'évêque de Montréal, et il invitait tout son peuple à la prière à Marie, Dame de Bon-Secours.

Le dimanche qui suivit la publication de la lettre pastorale, eut lieu la procession annoncée.

Les Irlandais partirent de Saint-Patrice sous la conduite de Mgr Fleming, évêque de Saint-Jean de Terre-Neuve.

Mgr Prince dirigeait le cortège des fidèles du faubourg Québec. Mgr de Charbonnel, évêque de Toronto, marchait en tête des faubourgs Saint-Laurent et Saint-Antoine.

NN. SS. de Montréal et de Kingston venaient ensuite, accompagnés des prêtres de l'évêché et du séminaire.

Pendant le parcours, les airs français, écossais et irlandais ne cessèrent de retentir et de louer Celle qui, avec le Christ, fut l'attente des nations et que tous les peuples ont appelée Bienheureuse.

Les différents cortèges se concentrèrent bientôt sur l'église de Bon-Secours. Là, les évêques et le chapitre pénétrèrent dans le sanctuaire et escortèrent la Madone que les congréganistes reposèrent sur le piédestal dressé sous le péristyle de la chapelle.

Après une chaleureuse exhortation de Mgr de Charbonnel, Mgr Bourget prononça une triple invocation à Marie Secours des chrétiens, et avec sa statue il bénit la foule agenouillée et émue.

Peu de temps après, le concile eut lieu et l'on sait les résultats, l'on sait l'ère nouvelle de foi qui s'inaugura ce jour là pour l'Eglise canadienne.

Pour solenniser la clôture de ces grandes assises cléricales, il y eut un pèlerinage de Montréal à Québec. Après une messe de communion à la chapelle de Bon Secours, les pèlerins s'embarquèrent sur un *steamboat* amarré près du sanctuaire.

Plusieurs guérisons extraordinaires furent le fruit des dévotions de cette année.

Nous en trouvons le récit dans des notes inédites qu'a bien voulu nous transmettre M. Pierre Rousseau, auteur de l'*Histoire de Maisonneuve*.

"Le 20 mars 1851, une dame des Etats-Unis fut subitement guérie de fréquentes convulsions, après une neuvaine à Notre-Dame de Bon-Secours.

"Le 15 août, une jeune enfant de neuf ans vint déposer un cœur en velours rouge, broché d'or : ayant perdu l'usage de la vue et étant déclarée incurable par les médecins, elle commença une neuvaine à Notre-Dame : les jours de prières étaient

à peine écoulés, que les écailles tombèrent de ses yeux comme d'elles-mêmes, et elle put désormais jouir de la lumière.

"Le 15 septembre, un menuisier du faubourg de Québec, Louis Meunier, se mourait de consomption à l'Hôtel-Dieu. C'était fini : les docteurs avaient dit leur dernier mot. Les sœurs hospitalières l'avertissent de son état et l'engagent à se préparer à paraître devant Dieu. Lui, avec cette foi naïve des humbles, avec cette foi sincère des forts, si fréquente dans le peuple canadien, il part à Bon-Secours et y commence une neuvaine de supplications. Elle était à peine terminée qu'il recouvra la santé et il la garda pendant près de seize ans."

Ces actes de la clémence et du pouvoir de Jésus, par l'entremise de Marie, étaient pour fortifier et prémunir contre les épreuves de l'année suivante, néfaste pour la cité ; on y voit reluire pourtant avec évidence la puissance auxiliatrice de Notre-Dame.

Le 7 juin, 1852, le feu partit de l'atelier d'un charpentier de la rue Saint-Pierre, gagna l'église Saint-André et s'étendit bientôt à tout le quartier compris entre les rues Saint-Pierre et Saint-François-Xavier ; il gagna ensuite le square de la Douane. Les pertes causées par l'incendie s'élevèrent à $200,-000.

Le 8 juillet, éclata une autre conflagration dans le faubourg Saint-Laurent. Tout se trouvait prêt à favoriser l'élément destructeur : les maisons étaient en bois, le vent soufflait violemment. Ainsi le feu déborda-t-il avec l'impétuosité d'un torrent, et, courant de rue en rue, dévora tout sur son passage. En peu d'heures, la moitié du grand et populeux district, de la rue Mignonne (ou de Montigny) à la rue Saint-Denis, ne fut plus qu'un monceau de ruines fumantes. Le soleil, se couchant, ce jour-là, dans

un sombre nuage, laissa dans la tristesse des milliers de familles sans vêtements, sans abri et sans pain. Et l'on n'entendait, sur tous les points de la cité, que soupirs et sanglots.

Déjà tous les citoyens, accourus sur le lieu du sinistre, étaient épuisés de travail, lorsque, vers 9 heures du soir, les cloches sonnèrent l'alarme et des cris confus annoncèrent un nouveau feu. On crut d'abord à une reprise de celui de la journée ; mais c'était le vent qui avait porté au loin les brandons de l'incendie, et grâce à lui le feu avait atteint plusieurs constructions du faubourg de Québec.

Du square Dalhousie à la prison, tout fut réduit en cendres durant cette nuit. Plus de onze cents maisons furent détruites avec l'évêché et la cathédrale ; plus de mille personnes furent sans refuge et les pertes s'évaluèrent à $200,000.

Le corps de Mgr Lartigue fut retiré du milieu des flammes et transporté à l'Hôtel-Dieu.

Détourné de sa marche par le vent, le feu se ralluma vers le centre de la ville et vint, comme nous l'ont raconté plusieurs témoins du fait, s'arrêter et s'éteindre en face de Notre-Dame de Bon-Secours.

Pendant deux ans, aucun incident n'arriva dans la cité ; mais le 24 juin, 1854, le choléra éclata de nouveau en Canada et enleva 1186 personnes en quelques semaines.

Et ce fut là la dernière épreuve que Dieu, dans les conseils de son éternité, crut devoir envoyer à la ville de Montréal. La jeune cité était prête pour les luttes de la vie ; une ère nouvelle allait commencer pour elle.

CHAPITRE XVI

NON CONFUNDAR

1854-1866

Le 8 décembre, 1854, aux applaudissements de la ville et du monde, le souverain pontife Pie IX définit le dogme de l'Immaculée Conception.

A l'occasion de la promulgation de cette vérité, si glorieuse pour la Reine des cieux, il y eut de grandes fêtes dans tout l'univers. Ce fut le jubilé de joyeux avènement de Marie Immaculée ; ce fut l'amnistie générale obtenue par la Mère de miséricorde au lendemain de son plus beau triomphe ; ce fut une époque de joie promise depuis longtemps au monde par les saints.

" Oh ! oui, s'écriait Mgr Bourget, la date du décret dogmatique de l'Immaculée Conception de la glorieuse Mère de Dieu sera le commencement d'une régénération universelle. Car dans une occasion si solennelle, comment se laisserait-elle vaincre en générosité, elle qui toujours accorde de très grandes faveurs pour les plus petites choses que l'on fait en son honneur ? *Solet maxima pro minimis reddere* (S. André de Crête)." [1]

En vertu d'un indult de Rome, en date du 21 janvier, 1855, il y eut un triduum solennel dans chaque église et chapelle du diocèse.

M. Faillon, P. S. S., visiteur de la communauté de Montréal, présida les fêtes de Bon-Secours ;

[1] *Archives du diocèse de Montréal*, Edition Lamarche, tome III, p. 41.

mais Mgr Bourget, le dévot serviteur de Marie, ne put s'empêcher de venir en célébrer lui-même la clôture solennelle.

Pendant le courant de l'année, la Vierge Immaculée ne cessa de venir dire merci à sa manière dans son fief de Ville-Marie.

Les guérisons et les conversions affluèrent : "des aveugles revirent la lumière, des boiteux marchèrent, des pestiférés furent purifiés, et des pauvres pécheurs, sourds et morts à la grâce, revinrent à la vie de l'âme." C'est toujours la même puissance infinie d'un Dieu mise aux mains de la tendresse immense d'une Mère.

Nous avons conservé le récit de ces actes miraculeux d'amour de Jésus par Marie et nous leur donnons notre adhésion plénière ; mais bien des dates manquent, bien des noms sont tronqués et la rigoureuse exactitude, à laquelle nous nous sommes obligé, nous interdit de reproduire ces souvenirs dans ces pages d'histoire. [1]

Le 11 juillet, 1856, les montagnards des Pyrénées, en pérégrination autour du monde, chantèrent une messe d'action de grâces dans la chapelle de Bon-Secours, pour remercier Notre-Dame de son assistance.

Le 10 septembre, le chapelain, M. Luc Pelissier, fut nommé à Saint-Jacques. Son œuvre avait été bonne, il avait semé à pleines mains, il avait arrosé de ses sueurs le champ du Père de famille : ce fut M. Lacan que l'on chargea de recueillir la moisson.

[1] Nous prions les personnes qui auraient des connaissances positives, sur cette époque féconde, de nous les vouloir bien envoyer pour la gloire de Notre-Dame : *Qui elucidant me vitam æternam habebunt.* — "Ceux qui révèlent mes magnificences jouiront de la vie éternelle," dit Marie par les lèvres de l'Eglise.

Arrivé à Montréal le 11 octobre, 1851, en compagnie de MM. Desmazures et de Lavigne, ce prêtre avait été, pendant cinq ans, dans le ministère de la paroisse, et la piété et la prudence dont il avait donné des preuves l'avaient fait juger digne de sa nouvelle position.

Le 9 novembre, Bon-Secours fut témoin d'une de ces touchantes cérémonies dont Mgr Bourget avait le secret.

Le corps de sainte Justine, vierge et martyre, fut amené processionnellement de l'évêché au sanctuaire par le clergé. Cette relique insigne, exhumée des catacombes de Rome et obtenue de Pie IX, était destinée au couvent des sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie à Longueuil.

La châsse, tout inondée de lumière, fut déposée au milieu du chœur, parmi les fleurs et les parfums.

Le pieux évêque célébra le saint sacrifice et expliqua pourquoi était glorifiée la chair de cette vierge et de cette martyre, en s'appuyant sur ce texte de nos Saints Livres : *Visi sunt oculis insipientium mori, illi autem sunt in pace,* — "Aux yeux des insensés, ils ont paru mourir, mais ils s'en sont allés au séjour de la paix." ([1])

Bientôt, sur un steamer pavoisé, les religieuses de Longueuil arrivèrent, avec leurs pensionnaires, dans le port près de Bon-Secours.

Accompagné de son cortège, l'Evêque alla y déposer les reliques de la sainte, puis le bateau prit le large.

Quelques semaines après ces fêtes, M. René Rousseau vint remplacer M. Lacan, destiné à la mission du Lac-des-Deux-Montagnes.

([1]) Sap., III, 8.

Le nouveau chapelain ne manquait ni du zèle, ni de la piété nécessaires pour maintenir les pieuses traditions de ses prédécesseurs.

Il eut grand soin de donner à chaque fête tout le degré de magnificence extérieure qu'elle comporte dans la liturgie sacrée ; il introduisit, dans les exercices de l'archiconfrérie, l'usage du chemin de la croix une fois le mois, et obtint à ce sujet, pour Bon-Secours, les mêmes indulgences que pour les sanctuaires de la Ville Sainte.

Le 11 février, 1858, tandis que le Verbe de Dieu continuait à répandre ses bienfaits sur la cité canadienne, la Vierge Marie apparut aux roches Massabielle de Lourdes, humble bourgade sise au midi de notre vieille France.

Ce fut un nouveau sourire du Ciel sur le sol de la mère patrie ; ce fut l'aube d'un grand jour pour le monde.

Depuis l'incendie de la cathédrale Saint-Jacques de la rue Saint-Denis, [1] Bon-Secours servit de sanctuaire pour tout le quartier, et toutes les fêtes y eurent alors leur retentissement et leur écho, même celles purement civiles.

Le 24 août, 1859, lorsque le Prince de Galles débarqua à Montréal, tout l'édifice se revêtit de blanches parures et fut pavoisé comme aux grands jours. Pour la circonstance, les drapeaux de France et d'Angleterre, les drapeaux du "Royau-

(1) L'Eglise actuelle de Saint-Jacques a été bâtie sur l'emplacement de l'ancienne cathédrale et de là vient la similitude du vocable avec l'église métropolitaine d'aujourd'hui. Ce patronage a-t-il été donné en souvenir de Jacques Cartier, le découvreur du Canada, ou de Jacques Olier, le père de l'Eglise de Montréal, ou de Jacques Lartigue, son premier évêque, nos recherches ont été infructueuses pour le démontrer, mais avec M. Verreau nous tenions à signaler ces coïncidences.

me de Marie" et ceux de l'Ile des Saints, unirent leurs couleurs et flottèrent aux sommets du vieux sanctuaire national.

Le royal héritier de la couronne de Bretagne vint poser la dernière pierre du pont Victoria que venait de terminer la Compagnie du Grand-Tronc. Ce pont immense [1] fut encore un appoint pour Bon-Secours, en ce sens qu'il facilita les communications avec la côte Saint-Lambert et toute la rive gauche du fleuve.

Nous avons retrouvé, dans les journaux du temps, certaines acrimonies à l'adresse de ceux qui mirent une note religieuse dans le concert d'acclamations patriotiques au fils de notre Reine.

Nous ne partageons nullement ces récriminations intempestives : dès lors qu'un pouvoir est établi loyalement, Dieu surgit pour le consacrer et le bénir : *Non est enim potestas nisi a Deo.*

Le premier jour du mois d'octobre, M. R. Rousseau laissa la desserte du pèlerinage et fut appelé à d'autres fonctions dans la nouvelle église de Saint-Joseph de la rue Richmond.

M. Luc Pelissier revint à son ancienne mission et la conserva pendant quatre ans.

"Les peuples sans histoire sont des peuples heureux."

Notre sanctuaire prouva, pendant ces quelques années, la vérité profonde de ce mot de la Sagesse des nations. Nos investigations ont du moins été vaines sur ce temps-là.

Nous permettra-t-on de dire notre pensée sur ce silence des annales ? Il nous semble que les fils de M. Olier traduisent trop en acte la parole de leur vénéré fondateur : "Le bien ne fait pas de bruit

[1] La longueur totale est de 9184 pieds linéaires.

et le bruit ne fait pas de bien." L'histoire a des droits imprescriptibles qu'une humilité excessive n'a jamais le pouvoir de léser.

Le 8 décembre, 1859, la nouvelle église Saint-Jacques fut inaugurée comme annexe de la paroisse, tandis que la cathédrale continuait de s'élever sur l'emplacement de l'ancien cimetière. Ce jour là Bon-Secours fut rendu à sa destination primitive de "salle générale d'audience" pour la Vierge Marie.

Vers la fin de l'année 1863, le jour de la fête de l'Immaculée Conception, Mgr Bourget vint encore officier dans son cher sanctuaire et prononça une allocution "sur la facile, si sainte et si salutaire pratique d'offrir chaque jour le saint sacrifice ou la sainte communion dans les intentions de Notre-Dame."

S'appuyant sur la doctrine de M. Olier et du P. de Bérulle, l'Evêque montra que "ce désir de laisser ainsi, à la libre intention de l'auguste Mère de Dieu, tous les actes pieux que l'on émet, ne nuit en rien aux autres intentions que l'on peut avoir. Loin de là, elle les ennoblit, les purifie et les nourrit de sentiments de plus en plus doux et suaves." [1]

[1] Ecoutons M. Olier nous révéler lui-même, dans des paroles brûlantes, les sentiments dont son cœur était embrasé pour la Reine du clergé : "Le Fils de Dieu qui voulait, après sa mort, confier à sa sainte Mère l'établissement de son Eglise, n'eut pas de moyens plus propres à l'exécution de ses desseins que de lui mettre entre les mains le sacrifice adorable. Mais comme cette divine Mère, quoique remplie de la plénitude du sacerdoce, n'en avait point le caractère, et par conséquent ne pouvait en exercer par elle-même les fonctions, le Sauveur lui donna saint Jean au Calvaire, non seulement pour qu'il fût son suppléant et lui tînt lieu de fils, mais encore pour lui donner, par les saints mystères qu'il célébrait pour elle et selon ses intentions, le moyen de satisfaire aux désirs ardents de son cœur, c'est-à-dire

C'était, comme on le voit, la dévotion à Jésus par Marie qu'avait préconisée Grignon de Montfort, et que Pie IX venait de raviver dans l'institution de la "Confrérie de la Couronne d'or".

Le 19 mars 1864, le jour de la fête du glorieux saint Joseph, Mgr Bourget exprima, dans un mandement, les idées qu'il avait élaborées dans le sanctuaire de Bon-Secours.

Ainsi, par tous les moyens, le grand serviteur de Marie s'efforcait-il de propager le nom et le culte de sa Mère. Chez lui, l'amour pour Notre-Dame a toujours été invinciblement uni à l'amour pour l'Eglise. C'est ce qui forma en lui le chrétien, illumina le docteur, inspira et sanctifia l'évêque.

CHAPITRE XVII

POST TEMPESTATEM TRANQUILLITAS MAGNA

1866-1882

Bon-Secours, avec son pèlerinage, est maintenant parfaitement organisé et le chapelain n'a qu'à entretenir et promouvoir l'ordre de choses existant.

Dans les années qui vont suivre, nous nous attacherons surtout à mettre en relief le mouvement général de la dévotion populaire et ce qui pourrait trancher sur la marche ordinaire des exercices et

de rendre au Père Eternel des hommages dignes de lui, de faire passer, dans le sein et dans les membres de l'Eglise, le fruit du sacerdoce de Jésus-Christ son Fils, et enfin de se consoler de son absence par le bonheur qu'elle aurait de s'en nourrir tous les jours en recevant, dans un état de gloire et revêtu de la souveraine puissance, Celui qu'elle avait porté autrefois dans son sein en un état de faiblesse et d'infirmité."—(*Vie de M. Olier*, tome III, page 79.)

des fêtes de l'archiconfrérie. Car n'est-ce pas dans ces élans des masses que se manifestent surtout et la piété des peuples et la puissance de la Mère de Dieu qui fait naître cette confiance universelle ?

Les vides au chœur des jeunes filles devenant de plus en plus fréquents, par suite des mariages ou des décès, il fallut assurer la permanence du chant: deux chantres furent choisis et dûrent pourvoir à toutes les nécessités éventuelles.

Dans les circonstances plus solennelles, l'Ecole Normale Jacques-Cartier, qui était alors près du sanctuaire, offrait aussi son concours avec la permission de son vénérable principal M. Verreau.

Au besoin encore, le chœur de l'académie des sœurs de Bon-Secours se chargeait du chant des saluts avec beaucoup de bonne volonté et de succès, et ainsi chacun avait son mérite dans l'accomplissement de l'œuvre de Dieu.

Rien ne montre mieux la dévotion et la confiance qu'inspire la Madone de Notre-Dame que l'affluence de tous les citoyens de Montréal et de l'étranger au sanctuaire de Bon-Secours.

Désormais la dévotion est bien assise et prend de rapides proportions. Entrez à n'importe quelle heure, vous trouverez des pèlerins à genoux aux pieds de la Mère de Dieu, lui exposant, avec une candeur filiale, toutes leurs souffrances, leurs peines physiques ou morales, leurs craintes, leurs infinies nécessités, et ne se lassant pas de revenir et de revenir encore, parce qu'ils se sentent exaucés et qu'un devoir de reconnaissance les y ramène sans cesse.

A de certaines époques, la dévotion redouble encore de ferveur et d'intensité : voyez plutôt pendant le mois consacré au culte de la sainte Enfance de

Jésus, et ceux de saint Joseph, du Sacré-Cœur, des saints Anges ou des morts.

Nous ne parlons pas du mois de Marie : le sanctuaire, pendant ces jours, ne désemplit pas de fidèles.

Et n'est-ce point un spectacle édifiant que cet interminable chapelet de pèlerinages qui, tous les ans, s'égrène et se déroule et auquel prennent part toutes les classes de la société catholique.

Il n'est pas un prélat du *Dominion* qui passe à Ville-Marie sans aller rendre ses devoirs à Notre-Dame de Bon-Secours.

Il n'est pas une colonie de missionnaires, en route pour le Nord-Ouest, qui ne vienne s'agenouiller aux pieds de la Madone et lui demander de bénir et de féconder son apostolat au sortir de Montréal, la Rome américaine. [1]

Dès 1867, des dons nombreux et généreux affluèrent et prouvèrent, à leur façon, l'affectueuse puissance de Marie pour ses suppliants.

En février, une statue de saint Joseph et une autre de l'Ange Gardien vinrent orner les autels latéraux du sanctuaire.

Pendant toute la durée de mai, douze lampes, entretenues par les fidèles, formèrent une couronne de rayons lumineux devant la Madone.

Parmi les nombreux pèlerinages de ce mois, le plus touchant fut celui de ces trois mille enfants des écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne, portant en triomphe, dans des gerbes fleuries, un cœur d'argent doré, à l'intérieur duquel étaient tous les noms des maîtres et des élèves. Ils traversèrent les principales rues de la cité et vinrent dé-

[1] Dans une lettre adressée à l'auteur, le 12 mars, 1900, par Mgr Ireland, l'archevêque de Saint-Paul se sert de cette expression pour désigner Montréal.

poser sur l'autel ce tribut de leurs petites économies et ce témoignage de leur amour. Ce fut une véritable manifestation de l'enfance catholique en face du protestantisme, stupéfié et impuissant à atteindre de tels effets en religion.

La même année, en décembre, Mlle Cuvillier rapporta de Rome une statue en bronze, modèle de celle de Saint-Pierre du Vatican ; le saint pape Pie IX l'avait bien voulu bénir lui-même et y attacher les mêmes indulgences qu'à celle de la grande basilique constantinienne.

A la Noël apparut un autre magnifique *ex-voto* : ce fut le tapis de Turquie donné par M. J.-B. Beaudry, de Montréal.

La suivante année, plusieurs prédicateurs de marque vinrent rompre le pain de la parole de Dieu dans le sanctuaire de Marie : ce furent tour à tour le P. Chocarne, visiteur des Frères Prêcheurs en Amérique et auteur de la *Vie intime du Père Lacordaire* ; l'abbé Mauff, chanoine d'Alger et chevalier de la Légion d'honneur ; Mgr Virot, évêque de Savannato, dans la Floride ; le P. Ronay, de la Miséricorde de New-York ; enfin Mgr de Goësbriand, le saint évêque de Burlington.

1870, l'année terrible, arriva pour la France comme pour Rome.

Le 6 décembre, le lendemain de la bataille de Patay, Mgr Bourget commença à Bon-Secours un triduum de prières aux intentions du pape prisonnier et de la mère-patrie en deuil.

A la fin de la campagne, le 26 mai 1872, il y eut dans le vieux sanctuaire une autre démonstration qui fit battre bien des cœurs et pleurer de joie bien des yeux.

Les zouaves pontificaux, rapatriés, se réunirent aux pieds de Marie et lui offrirent en *ex-voto* un petit

steamer en argent, que l'on voit encore aujourd'hui se balançant aux voûtes de la chapelle.

A la procession d'automne, 1873, le jour de la fête du Saint-Nom de Marie, la " Madone de Pie IX " ([1]) remplaça celle de Bon-Secours. Ce fut Mgr Rapp, évêque de Cleveland, qui présida la cérémonie.

En 1875, le séminaire reçut la visite de MM. Ardenne et Bouet, P.S.S., envoyés par le supérieur général de Paris. Comme M. R. Rousseau se trouvait indisposé à cette époque, M. Bouet s'offrit à le remplacer intérimairement à Bon-Secours, heureux de remplir lui-même le vœu de M. Olier et d'être " l'aumônier de cette première chapelle en pierre qui devait se construire à Ville-Marie en l'honneur de la Reine du ciel." ([2])

Le 20 septembre, les visiteurs retournèrent à Paris, et M. Rousseau reprit ses fonctions qu'il garda pendant cinq ans. Au bout de ce temps, il dut prendre un peu de repos, et M. Tranchemontagne fut chargé de lui succéder jusqu'en septembre 1881, époque où ce dernier fut nommé aumônier de la maison mère des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

C'est pendant le nouveau stage de M. Rousseau qu'eut lieu, en juillet, 1883, le premier pèlerinage canadien à Notre-Dame de Lourdes, aux grottes Massabielle de France.

C'est à Bon-Secours que furent récitées les prières de l'Itinéraire ; c'est au sortir du vieux sanctuaire que la pieuse caravane s'embarqua sur l'*Orégon* qui

([1]) La statue dont il s'agit ici a été donnée le 5 août, 1872, par Pie IX à MM. Rousselot et Larue, P.S.S. On peut la voir près du chœur de l'église Notre-Dame de Montréal.

([2]) Mémoires autographes de M. Olier de l'année 1639, tome I, p. 73. Archives du séminaire de Paris.

devait la conduire au "Royaume de Marie", sous la conduite de MM. Martineau et Vacher, prêtres de Saint-Sulpice.

En mars, 1885, le chapelain de Notre-Dame fut appelé à remplacer M. Nercam. M. Hugues Roiland dit Lenoir fut chargé de lui succéder.

CHAPITRE XVIII

BON-SECOURS ET LA MUNICIPALITÉ

1882

Nous avons vu, déjà, qu'à plusieurs reprises le gouvernement tenta d'exproprier la fabrique de Montréal du terrain de Bon-Secours. Il ne fut pas le seul : en 1882, la municipalité de Montréal eut également cette fantaisie.

"Le désir de l'alignement, l'amour passionné de la ligne droite," ajouté au projet qu'avaient les grandes compagnies de chemin de fer de construire, entre le fleuve et la rue Craig, une station centrale, furent les causes de cette idée.

Le 15 octobre, 1882, le plan de l'expropriation de Bon-Secours fut jeté sur le tapis de l'Hôtel de Ville.

Aussitôt la population entière s'émut : l'évêché, le séminaire, la presse catholique et protestante s'élevèrent contre le dessein. Au nom de la religion, comme au nom de la science historique, ils protestèrent éloquemment contre cette profanation des souvenirs et des reliques du passé.

"Il n'est pas au pouvoir de l'homme qui ferme une source d'en faire jaillir une autre à côté, disait Mgr Pie à propos du sacrilège éventuel d'un sanctuaire. La fontaine que nous refoulons, nous en pourrons recueillir peut-être encore quelques

suintements, quelque infiltration dans le bassin contigu ; mais l'onde vive et bouillante, nous ne la ferons jamais sourdre d'une autre veine que de celle que Dieu a ouverte : on ne déplace pas une source. Et s'il en est ainsi dans la nature, il en est de même dans l'ordre surnaturel. Le Dieu de la Rédemption, comme le Dieu de la création, a placé ses eaux thermales là où son bon plaisir l'a voulu. La grâce divine est souveraine et indépendante dans le choix qu'elle a fait des lieux comme dans celui qu'elle a fait des temps et des personnes."

Pour ce qui est de l'influence de Marie à Montréal, la source est à Bon-Secours : elle n'est donc pas étrange la clameur de réclamation qu'a poussée l'âme catholique de la cité lors du projet de transférer le sanctuaire.

Du cri des protestants en faveur de notre chapelle, nous ne nous étonnons pas non plus ; car, abstraction faite des souvenirs religieux qu'il comporte, Bon-Secours reste encore cet "écrin de perles ignorées" dont parle le poète, "ce registre immortel, poème éblouissant" où sont gravées toutes les gloires de Montréal, la ville de l'avenir.

Il est bon de recueillir ici quelques-unes des protestations du temps. Elles honorent trop les citoyens de Ville-Marie pour pouvoir les passer sous silence ; elles sont d'ailleurs une garantie contre le retour de ces velléités sémites qui, dans certains pays, tentent de détruire tout ce qui élève et fortifie les âmes au profit d'un prétendu progrès qui matérialise les âmes, transforme les cités en usines et les rues en boutiques de quincailliers.

"Je vois avec plaisir, nous écrit M. Charland, "que vous défendez vaillamment la petite église de "Bon-Secours contre le vandalisme d'un certain "nombre de nos concitoyens.

"L'église de Bon-Secours est, avec l'ancien hôtel "du gouvernement, avec ce qui reste du vieux sé- "minaire, avec les deux petites tours de la *mai- "son des pretres*, à la montagne, un des rares "vestiges de la domination française en ce pays.

"Aux motifs tirés de l'honneur national, du bon "goût, de ce sentiment qui fait que partout en Eu- "rope on entoure plus que jamais de soins et de "vénération les monuments historiques, il y en a "d'autres qui se recommandent encore avec plus "d'autorité aux habitants catholiques de Ville- "Marie.

"Que de grâces ont été obtenues dans cette hum- "ble chapelle ! Que de bonnes gens ont été y prier "la Dame de Bon-Secours.

"Située sur nos quais, près de notre marché, la "petite église invite à la prière une foule de pau- "vres gens que le tracas ordinaire des affaires, que "les besoins de l'existence éloigneraient sans cela "de toute pensée religieuse.

"Elle n'est pas élégante, elle éloigne peut-être, "par son humble extérieur, l'orgueil de ceux qui "ignorent ce qu'est la véritable distinction, et qui "préféreraient sans doute à Notre-Dame, à Saint- "Germain des Prés et à Saint-Germain l'Auxerrois, "les modernes églises de Paris : mais elle est en "même temps l'église des pauvres, des bonnes "gens, et celle des véritables *grandes gens*. En ce "monde les extrêmes se touchent !

"On bâtira, dit-on, une plus belle église. Mais si "la sainte Vierge veut continuer à être honorée "dans ce vieux sanctuaire, pourquoi l'en chasser ?

"Il est démontré qu'il n'y a, pour la démolition "de Bon-Secours, aucune nécessité, aucune autre "raison qu'une *pure fantaisie d'alignement, l'amour "passionné de la ligne droite si chère aux bourgeois de*

" *Paris*, comme le disait, il n'y a pas longtemps, " Louis Veuillot.

" Que la sainte Vierge veuille rester chez elle, à " l'endroit où la sœur Bourgeoys lui avait, de ses " mains, élevé un sanctuaire, la chose ne me paraît " pas douteuse. Le fait que des protestants ont " pris sa cause en mains, tandis que des catholiques " se montrent si indifférents, nous le donne bien à " penser.

" Sait-on de combien de malheurs cette petite " église a préservé et préserve encore la grande, " riche et orgueilleuse cité ?

" *Ne touchez pas à la Reine*, est-il dit quelque part.

" Eh bien ! ne touchez pas à la Reine du ciel, " dirai-je aux puissants du jour, aux adorateurs de " la pierre de taille et de la ligne droite.

" Ne touchez pas à la Reine, je vous en conjure. " Si vous le faites, vous vous en repentirez ! "

" Nous n'ajouterons pas de commentaires à ces lignes émues et éloquentes.

" Nous les ferons suivre, seulement, de la traduction de l'article suivant, publié le 30 octobre, dans la *Gazette* de Montréal, par M. John Lespérance :

" Ce ne sont pas les monuments antiques qui devraient s'effacer devant le progrès moderne, mais " le progrès moderne devrait, de bonne grâce, disposer ses plans de façon à respecter les reliques " du passé. Il y a, dans le génie civil comme dans " le génie militaire, des obstacles qu'on peut *tourner* sans les détruire. Ceux qui ont voyagé " dans l'ancien monde se rappelleront beaucoup " d'endroits, — et notamment Berne et Anvers, — " où des chemins de fer débouchent juste en face " d'églises du moyen-âge, la voie déviant à droite " et à gauche, aux dépens quelquefois de la symétrie et de la convenance. On devrait pouvoir faire

" de même ici. Il n'y a rien qui empêche d'élargir " la rue à l'est de l'église, pour les besoins des wa- " gons de fret et des voitures à passagers.

" Les résidants de la partie Est, en tenant une " assemblée publique, ont empêché qu'on bloque la " rue Saint-Denis. Qu'ils en agissent de même pour " l'église Bon-Secours, et ils seront appuyés par les " habitants de tous les quartiers de la ville, protes- " tants comme catholiques. Je suis sûr que les au- " torités du chemin de fer n'ont nullement le désir " de raser ce vénérable temple, si elles peuvent faire " autrement, et elles feraient sans doute quelques " sacrifices pour le maintenir, si elles y étaient in- " vitées par l'expression unanime de l'opinion publi- " que.

" Outre l'intérêt historique qui se rattache à Bon- " Secours, il y a la question de sentiment qui devrait " être à l'épreuve de l'ignorance et du ridicule. Com- " bien qui, le cœur oppressé et fatigué, répondant " à l'invitation gravée sur le frontispice :

" *Si l'amour de Marie*
" *Dans ton cœur est gravé,*
" *En passant ne t'oublie*
" *De lui dire un* Ave.

" se sont inclinés profondément devant le joli petit " autel, dans la solitude et le recueillement d'une " demi obscurité, et s'en sont allés soulagés, après " avoir récité une humble prière. Ceux qui croient " à la communion spirituelle avec le monde invisi- " ble, et ont une foi religieuse dans l'intercession des " saints, apprécient avec dévotion les souvenirs " groupés autour d'un vénérable sanctuaire comme " celui-ci, et leur regret de le voir détruire en serait " d'autant plus grand. Samedi dernier encore, je " recevais une lettre d'un des membres anglais les " plus éminents du parlement, qui me parlait des

"sentiments qu'il a éprouvés devant l'autel de "Notre-Dame de Bon-Secours, dans les jours d'é-"preuve et de tribulation. Et ce n'est qu'un témoi-"gnage entre mille.

"On ne doit pas oublier que l'église Bon-Secours "et le château Ramesay sont les deux seuls témoins "du vieux Montréal qui aient résisté aux empiète-"ments de la pioche et de la pelle. Il ne reste plus "un vestige de l'église des Récollets, et un anti-"quaire me faisait remarquer l'autre jour, d'un air "farouche, que tous les établissements qu'on a éle-"vés sur son emplacement ont mal tourné. Il n'y a "pas lieu de se livrer à ces funestes pressentiments, "en ce qui regarde Bon-Secours, car il faut espérer "qu'on ne s'y attaquera pas. Assurément, si Bos-"ton peut faire en sorte de garder intacte la vieille "église du Sud, Montréal doit être capable de con-"server l'autel des pèlerinages de Marguerite Bour-"geoys. Si, cependant, les choses doivent arriver "pour le pire, et s'il est décidé que la chère vieille "chapelle doive partir, alors je propose qu'on la "démolisse *piis manibus* et qu'on la reconstruise "ailleurs, pierre pour pierre et brique pour brique, "en laissant intactes toutes les décorations inté-"rieures et en conservant jusqu'au plus léger sym-"bole liturgique, depuis le petit tabernacle doré "dans le sanctuaire jusqu'au grand bénitier à la "porte de sortie."

"Le *Witness*, de son côté, a exprimé le même sentiment. Il a été le premier des journaux anglais à prendre la position prise d'abord par la *Minerve*, et il a publié nombre de correspondances, sur la question. Dans l'une de ces correspondances, publiée le 29 octobre, l'auteur, M. H. H. Lyman, rappelle qu'à Londres, où le terrain est incomparablement plus précieux et plus cher qu'à Montréal, on dé-

molira de vieilles habitations privées pour aligner des rues, mais de vieilles églises ou de vieux édifices, jamais.

"Nous sommes heureux d'avoir provoqué, chez nos concitoyens protestants, cette manifestation de sentiments à l'égard du caractère et du passé glorieux de l'ancienne Ville-Marie, dont Bon-Secours est un des rares monuments qui subsistent encore."—(La *Minerve*, 30 octobre, 1882).

De leur côté, l'évêque de Montréal et le supérieur de Saint-Sulpice présentèrent les deux requêtes suivantes au conseil de ville.

"A Son Honneur le maire et à MM. les échevins de la cité de Montréal.

"Messieurs,

"Vous ne serez sans doute pas surpris de voir le soussigné s'adresser à vous, au sujet d'une grave question qui occupe actuellement les esprits des populations anglaise et canadienne-française de cette ville. Je sais que vous tenez entre vos mains le sort de l'église de Notre-Dame de Bon-Secours, et, avant de faire transpirer dans le public mon opinion concernant le doute mis de l'avant : si l'on doit ou si l'on ne doit pas démolir ce précieux monument, je me permets de vous informer ce que j'en pense. Confiant dans votre esprit de justice et dans la droiture d'intention qui sont la règle de votre conduite, et qui ne vous font agir que pour la plus grande satisfaction du public, j'espère que ma voix sera entendue, et que vous m'accorderez un vote favorable; ce vote sera accueilli avec joie, parce que pour le donner vous aurez puisé votre inspiration à l'amour de la religion et de la patrie.

"Vous n'êtes pas, Messieurs, sans connaître la vénération universelle dans cette ville, ce diocèse et même la province, qui entoure l'église Notre-Dame de Bon-Secours. Précieux monument de la foi des premiers colons de Ville-Marie, élevé sur le berceau de Montréal, par les pieuses mains de la vénérable Marguerite Bourgeoys, sur un terrain donné par le gouverneur de Montréal le noble Paul de Chomedey de Maisonnèuve, ce temple chrétien a vu grandir la ville de Montréal. Détruit par un incendie, il a été reconstruit sur le même emplacement, et depuis lors les catholiques de Montréal, de génération en génération, n'ont cessé de se presser sous ses voûtes vénérables pour y invoquer Notre-Dame de Bon-Secours. Ce monument, si on l'interrogeait, nous redirait toute l'histoire de notre patrie comme nation et comme particuliers ; il mettrait sous nos yeux les annales de la plupart de nos familles ; car, nos pères et nos mères se sont agenouillés dans son enceinte ; ils y ont prié aux époques surtout où des calamités publiques sont venues semer la terreur dans les rangs de la population. Pour ne rappeler qu'un fait, vous vous rappelez qu'en 1847 une épidémie, le typhus, après avoir fait de nombreuses victimes, menaçait de se répandre dans la ville. A qui eut-on recours alors ? A Notre-Dame de Bon-Secours. Tout Montréal se porta vers son église ; ses statues furent portées dans les rues de la cité et sur le fleuve. La terrible maladie disparut, et tout le monde demeura convaincu que nous devions notre préservation à la protection du "Salut des "infirmes".

"Il serait trop long de mettre sous les yeux tous les souvenirs qui rattachent les catholiques à cette église. Ce serait tracer l'histoire des pèlerinages qui s'y sont faits chaque année, et que le mois de

mai surtout voit se renouveler périodiquement. Toutes nos institutions d'éducation, pour l'un et l'autre sexe, y conduisent leurs nombreux élèves qui, par là même, prennent ce sanctuaire en affection ; et cette vénération qu'ils ressentent dans leur jeune âge les accompagne toute leur vie.

" Et non-seulement la ville de Montréal, mais les campagnes environnantes entourent cette église de la vénération la plus profonde, parce que de tous côtés on y vient prier. Cette église, en un mot, tient au cœur de toute la population : la détruire ce serait pour tous effacer le vestige le plus sacré de l'histoire de la colonisation de Montréal, et, pour les particuliers, ce serait faire disparaître un souvenir qui est bien cher.

" S'il m'était permis, en effet, de rappeler un fait qui m'est personnel, je vous dirais que le soussigné est lié à ce sanctuaire par l'un des événements les plus importants de sa vie : c'est là qu'il recevait, sur sa demande, l'ordre sacré du sous-diaconat des mains de Mgr Prince, évêque de Martyropolis et coadjuteur de Montréal.

" J'aime donc, Messieurs, à croire que la corporation de la cité de Montréal aura égard à ces puissants motifs, et à tant d'autres que l'on pourrait invoquer, et qu'elle ne consentira pas à l'expropriation et démolition de Notre-Dame de Bon Secours.

" A l'étranger, on conserve avec respect les souvenirs du passé : on aime à garder ces témoins historiques qui relient les générations actuelles à celles qui les ont précédées. Vous imiterez sans doute cette noble conduite et vous n'irez pas, en décrétant la disparition de notre plus antique sanctuaire, effacer un monument qui contient, écrites sur ses murs

de pierre, les pages les plus belles et les plus touchantes de notre histoire.

" C'est avec la ferme espérance que vous ne rejetterez pas ma prière que je me souscris,

" Messieurs,

" Avec une haute considération,

" Votre très respectueux serviteur,

" †EDOUARD-CH., év. de Montréal.

" Evêché de Montréal,
4 novembre 1882."

" A Son Honneur le maire et les échevins de la cité de Montréal.

" MM. les ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, ayant appris par différentes voies que l'église de Notre-Dame de Bon-Secours, confiée à leurs soins, était menacée d'être démolie par suite des plans en projet pour la construction des gares du Pacifique, représentent humblement que :

" Vu le respect religieux et l'inviolabilité dus à ce sanctuaire vénéré ;

" Vu les souvenirs qu'il rappelle, et son antiquité qui le rattache aux origines mêmes de Montréal ;

" Vu la volonté de la vénérable sœur Bourgeoys, sa pieuse et principale fondatrice, volonté qui fut manifestement d'en assurer l'existence à perpétuité ;

" Vu les sentiments bien connus de la population de cette ville ;

" Vu la facilité de le conserver par de légères modifications dans le tracé des alignements ;

"Pour ces causes et pour d'autres encore qu'ils croient inutiles d'ajouter, ils verraient avec peine qu'on en vînt à détruire ce précieux monument de la foi et de l'histoire.

"Ils protestent d'avance contre cette destruction, et ils demandent que, maintenu intact là où il est, il soit traité avec la dignité que réclament le culte sacré qu'il représente et la juste attente des fidèles.

"L. Colin,

Supérieur.

"Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, 4 novembre, 1882."

Le 19 novembre, il y eut, dans la grande salle de la *Minerve*, une réunion où fut représenté tout Montréal.

M. Allard, membre de la municipalité, présida l'assemblée.

Trois plans furent proposés pour fixer l'emplacement de la station centrale : celui qui la plaçait au Champ de Mars ; celui qui s'avançait jusqu'à la place Jacques-Cartier ; enfin celui qui la rejetait à l'est de la rue de Bon-Secours.

Ce troisième plan fut celui qui fut adopté, grâce à l'esprit religieux et patriotique que mirent MM. Allard, Stephens, Boivin, Trudel et Tassé à lutter pour cette idée.



M. H.-R. LENOIR

Prêtre de Saint-Sulpice

CHAPITRE XIX

LA RESTAURATION DU SANCTUAIRE

1885-1897

Sous l'influence de l'émotion dont nous avons parlé et certain de n'être pas contrecarré dans ses plans, le séminaire prit la résolution de restaurer l'auguste sanctuaire de Notre-Dame. Son but était de le rendre plus pieux et plus cher, et de raviver la dévotion envers la Reine et la Maîtresse des destinées canadiennes.

Pour accomplir cette œuvre, un homme s'est rencontré d'une habileté surprenante et d'une bonté exquise : le lecteur sera heureux de voir ici les divers linéaments de la vie de ce rénovateur de Bon-Secours.

M. Hughes Rolland dit Lenoir naquit le 7 novembre, 1823, aux Tanneries, village de la banlieue de Montréal.

Descendant du fameux Rolland, chef de la traite des pelleteries qui construisit l'ancien fort de Lachine, il reçut dans sa famille une éducation tout à la fois virile et tendre et " ces trésors de foi et de piété qui sont une des forces et une des gloires les plus pures du Canada." Après ses études classiques au collège de Montréal, il entra au grand séminaire le 20 septembre, 1844, et en sortit auréolé du sacerdoce le 16 avril, 1848. Il fut alors attaché à la paroisse de Notre-Dame en qualité d'auxiliaire. En octobre, 1853, il passa en France où il séjourna deux années : une au séminaire de Paris, et l'autre à la Solitude d'Issy-les-Moulineaux qui est le noviciat des prêtres de Saint-Sulpice. A son retour, il fut

nommé de nouveau vicaire à Notre-Dame de Montréal, et deux ans plus tard, à Saint-Jacques. C'est pendant son séjour de vingt-sept ans dans ce dernier poste qu'il construisit la chapelle et fonda le pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes. Quand il le quitta, en février, 1885, ce fut pour devenir chapelain de Bon-Secours.

Son œuvre, dans ce nouvel emploi, fut une œuvre de réparation, d'agrandissement et d'ornementation. Elle contribua merveilleusement à promouvoir le culte de la Mère de Dieu en notre ville.

Tout l'ensemble de la vieille construction se trouvait fort endommagé depuis longtemps : dès son arrivée, M. Lenoir fit rebâtir le portail qui tombait en ruine, et crépir tout l'extérieur de la chapelle.

Dès lors, chaque année vit s'accomplir de nouveaux embellissements : en 1886, le clocher fut reconstruit complètement ; puis vint le tour de la toiture que l'on recouvrit de tôle galvanisée. En 1890, M. Méloche, artiste de talent, orna de fresques tout l'intérieur de la chapelle. Choisis dans l'histoire du sanctuaire, les sujets y furent très bien rendus et augmentèrent encore le charme de la maison de la Madone.

Ces diverses modifications de M. Lenoir furent diversement appréciées dans l'opinion du temps. Citons, là-dessus, M. Louis Fréchette qui nous semble donner la note exacte ; voici ce qu'il écrivait à la date du 6 août, 1892 :

"Je ne suis pas de ceux qui ont blâmé la restauration de Notre-Dame de Bon-Secours, la vieille chapelle que tous les Montréalais vénèrent à tant de titres.

"On doit conserver aux choses antiques leur cachet, c'est vrai ; mais toujours faut-il au moins qu'elles en aient, du cachet.

“Respectons les vieux édifices auxquels se rattachent de grands souvenirs, je ne demande pas mieux ; mais orner, mais embellir, mais restaurer n'est pas démolir. Et je ne vois pas en quoi un clocher neuf et des revêtements au portail d'une église — surtout quand le besoin s'en fait impérieusement sentir — pourraient altérer ou profaner les grands souvenirs qu'elle rappelle.

“J'irai plus loin : j'applaudis même aux additions, aux développements d'un édifice, pourvu que cela soit fait avec intelligence.

“Bon nombre des grands monuments de l'Europe ont subi de ces transformations de siècle en siècle, sans perdre ni leur cachet, ni leur beauté, au contraire.

“La cathédrale de Chartres a deux flèches qui datent respectivement, comme âge et comme style, l'une du XIVe siècle et l'autre du XVIe. Et Notre-Dame de Chartres, bien qu'elle ait vu ainsi avec le temps se modifier son aspect primitif, n'en est pas moins restée le temple grandiose et légendaire que l'on sait.”

L'on ne pourrait ni mieux penser ni mieux dire, et nous faisons nôtre le sentiment de l'éminent écrivain.

Sans s'inquiéter des paroles de récrimination des grincheux archéologues, et tout en les laissant murmurer lourdement leurs savants anathèmes, M. Lenoir continua la tâche qu'il s'était imposée. *Dignare me laudare te, Virgo sacrata !* — “O Vierge, daignez me permettre de vous célébrer !” répétait souvent le saint prêtre. La Vierge le lui permit.

Depuis longtemps, l'idée d'ériger à Montréal un sanctuaire à Notre-Dame de Lorette, si chère aux Sulpiciens, germait dans son esprit. Il avait d'abord pensé à l'édifier sur l'emplacement présumé de

la croix de la montagne : mais le séminaire de philosophie ayant construit lui-même une reproduction de la *santa casa*, M. Lenoir renonça à son projet de bâtir dans ces parages.

Il conçut alors le plan d'élever, au-dessus de Bon-Secours, un campanile aérien, fac-simile de la maison de Nazareth.

La religion et l'histoire y trouveraient leur profit; car par suite des expropriations de la rue des Commissaires et l'élargissement des quais, en 1891, le rond-point de la chapelle avait disparu emportant avec lui l'antique statue de la Vierge bénissant le port.

Or l'absence de cette image blessait tout à la fois et les souvenirs historiques et la dévotion populaire.

Mais écoutons encore M. Louis Fréchette :

" M. l'abbé Lenoir — un zélé qui trouve que l'art et la religion n'ont rien d'incompatible, Dieu merci — est en train de faire élever un campanile sur le chevet de la vieille chapelle quasi-nationale de Bon-Secours.

" Qu'on me permette d'en dire deux mots.

" La bonne vieille chapelle, faisant face à la déclivité de la rue Bon-Secours, ne présente malheureusement au port que la nudité d'un rond-point dont les récentes restaurations n'ont pu tempérer la froideur.

" Or Notre-Dame de Bon-Secours tournant le dos au fleuve, cela choque un peu la traditionnelle légende, sans compter que l'aspect des lieux, vus de ce côté, y perd beaucoup en effet pittoresque.

" M. l'abbé Lenoir veut remédier à tout cela en dressant, au-dessus de cette partie de la vieille chapelle, une statue colossale de la Vierge, dont le piédestal puisse faire façade du côté du Saint-Laurent,

de manière à satisfaire en même temps le coup d'œil et l'idée symbolique.

“La pensée est hardie et l'entreprise difficile — pour ne parler qu'au point de vue de l'esthétique. Mais la fortune favorise les audacieux, et le bon abbé a trouvé quelqu'un qui me semble avoir résolu le problème haut la main.

“C'est notre artiste déjà populaire, M. Edouard Méloche, peintre de goût et de savoir, architecte très épris de son art et qui a fait ses preuves.

“Ce qu'il a imaginé consiste en un campanile — je l'ai dit plus haut — s'élevant droit au-dessus des murs polygones qui forment l'abside de la chapelle.

“Ce campanile, que couronne une statue de la Vierge haute de trente pieds et que flanquent deux tourelles carrées, avec lanternes surmontées chacune d'un ange en bronze aux ailes éployées, est largement ajouré et assez vaste pour qu'on y puisse dire la messe.

“Ai-je besoin d'ajouter qu'il est de style renaissance ? tout autre style eut été, suivant moi, un anachronisme et une hérésie.

“La question est de savoir s'il a été bien traité. Essayons donc d'analyser l'œuvre en quelques lignes.

“Pour asseoir son travail, M. Méloche — cela va sans dire — n'a fait aucun cas de la toiture de la chapelle. En même temps que la construction repose, à l'intérieur, sur une cage en acier d'une solidité à toute épreuve, elle paraît, à l'extérieur, n'avoir pour appui que les murs mêmes de l'abside, auxquels les deux tourelles dont j'ai parlé semblent servir de contreforts.

“L'assiette est heureuse. solide d'aspect et s'harmonise aussi bien avec la simplicité de la base qu'avec les fantaisies artistiques du couronnement.

“Elle consiste, avec, naturellement, les saillies

ornementales que demande ce genre d'architecture, dans un commencement de toiture cuivre rouge écaillé, allant se perdre en coupole tronquée sous l'arête d'une clôture en balustres qui fait terrasse autour de l'étage principal.

"Celui-ci s'élève d'un beau jet, en gracieuses arcades, dans une formule ni trapue ni trop fuselée, ni grêle ni lourde, mais sachant combiner, dans le détail de l'ornementation aussi bien que dans la découpure du galbe, la force et la légèreté par un ensemble de lignes d'une élégance irréprochable.

"La corniche qui le couronne, et qui se trouve de niveau avec le sommet du toit de la chapelle, supporte une magnifique balustrade circulaire en bronze doré ; puis la coupole en cuivre rouge reparaît pour se fermer au pied d'une espèce de lanterne massive tout entourée d'anges groupés en faisceau de cariatides supportant le demi-globe où reposent les pieds de la statue.

"Cette statue, qui sera coulée en bronze, est d'une belle envolée ; et sans sortir des traditions, qui ne doivent jamais être perdues de vue quand il s'agit d'art religieux, elle présente un caractère neuf bien en harmonie avec l'architecture du monument et la pensée qu'il doit symboliser.

"Ce n'est ni la Vierge mère serrant dans ses bras le futur Sauveur du monde ; ni l'Immaculée Conception laissant tomber des flots de bénédictions de ses mains rayonnantes ; ni la Reine des Douleurs, le sein percé des sept dards mystérieux ; ni la Madone Refuge des pécheurs, ouvrant ses bras à tous les cœurs repentis ; c'est Notre-Dame de Bon-Secours, protégeant, d'un double geste superbe de majesté et d'onction, tous ceux qui ont besoin du secours d'en haut, depuis les marins en péril jusqu'à

la tourbe des travailleurs suant et peinant leur journée de labeur quotidien.

" Un nimbe d'étoiles environne sa tête.

" Ces étoiles, ainsi que les balustrades et les principales lignes du monument, pourront, au besoin, être illuminées à la lumière électrique — ce qui ne saurait manquer de produire un féerique spectacle.

" Le tout se complète par un groupe d'un très hardi et très ingénieux effet de fronton, échelonné au-dessus du chéneau qui fait point d'intersection entre le sommet du pan le plus avancé du mur d'abside et la base de la toiture en croupe dont j'ai parlé plus haut.

" Ce sont les trois vertus théologales ; l'Espérance et la Charité assises, avec leurs attributs, de chaque côté de la Foi, dont les deux bras, dans un geste puissant, dressent au-dessus de sa tête une croix rayonnante qui, effleurant un balcon ouvert en encorbellement dans la balustrade inférieure, va se dessiner droit au centre de la principale baie du campanile.

" On voit d'ici la magie du coup d'œil, quand l'électricité fera jaillir de cette croix ses gerbes fulgurantes et radieuses.

" Enfin, au-dessous de ce groupe dans la partie pleine qui forme soubassement, un œil de bœuf lobé fait couronne autour d'un "*Ave, Maria*" en or, tandis qu'à droite et à gauche, comme pour équilibrer deux autres ouvertures du même genre, mais différemment ornées, percent les deux tourelles latérales à quelques pieds plus bas sur les lanternes."

Les espérances du narrateur ne furent pas complètement réalisées. Il est regrettable que l'exécution du travail n'ait pas été suivie selon le vœu intégral de l'artiste.

Le fac-simile de la *santa casa* fut plus réussi. Construit à Lorette sous la surveillance du P. Andrenelli, supérieur des Franciscains et gardien de la sainte maison, il arriva à Montréal en juillet, 1893. Détail touchant, ce fut Sa Sainteté Léon XIII qui voulut elle-même bénir ce pieux monument, destiné lui aussi à passer au-delà des mers, comme le sanctuaire original.

"Le choix du lieu qu'occupe aujourd'hui cette petite maison paraît bien tout providentiel, disait souvent M. Lenoir. Voyons en effet : la maison de la sainte Vierge est située sur le sommet d'une haute colline, il faut monter pour arriver à ce sommet. Il en est de même pour la *santa casa* placée au-dessus de l'église de Notre-Dame de Bon-Secours. Pour y arriver, il faut monter aussi comme là-bas. A Lorette, les pieds de la haute colline sont baignés par les eaux de la mer Adriatique ; de même à l'église de Notre-Dame de Bon-Secours les pieds du monument, au haut duquel se trouve la petite maison, sont baignés par les eaux d'un des plus beaux fleuves du monde. Comme on le voit, les sites des deux maisons, de la maison mère et de la maison fille, sont identiques. Cette similitude de la position de ces deux maisons, ainsi voulue par Dieu, ne nous porterait-elle pas à croire qu'il y aura similitude de grâces dans les deux sanctuaires ?" ([1])

C'est le 9 septembre, 1894, jour de la fête du Saint Nom de Marie, que fut inauguré le monument par Sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal.

La fête fut digne de l'objet célébré. On évalua à plus de 20,000 le nombre des personnes qui prirent part à la cérémonie.

([1]) Notice sur le monument, par M. Lenoir.

La journée se clôtura par un acte de consécration de la ville de Montréal à la très sainte Vierge. C'est M. Deguire, P.S.S., curé de la paroisse, qui en fit la lecture. Nous la voulons insérer ici pour la conserver au souvenir pieux des enfants de Notre-Dame de Bon-Secours.

" En ce moment solennel, vous voyez réunie à vos pieds, ô Notre-Dame de Bon-Secours, une immense multitude venue de la ville et des campagnes ! O Marie, ce sont vos enfants qui sont accourus en nombre incalculable auprès de ce monument nouveau, érigé à votre honneur par des cœurs reconnaissants. Descendants des héros chrétiens et des martyrs qui arrosèrent le sol de la colonie naissante des sueurs de leurs fronts et du sang de leurs veines, ils viennent avec bonheur renouveler, en cette solennité, une consécration que firent leurs pères il y a deux cent cinquante ans. A cette époque reculée, ces âmes généreuses vous ont consacré, ô Mère de Bon-Secours, cette ville encore à son berceau, et, afin d'apposer à cette consécration un sceau indélébile, ils la baptisèrent de votre auguste nom : elle fut appelée Ville-Marie et vous fûtes établie, dès lors et pour toujours, la protectrice de cette métropole du Canada et de tout le pays !

" Daignez agréer, ô Mère du peuple canadien, notre sincère et inviolable consécration !

" Bénissez-nous tous ; que vos mains étendues laissent tomber, sur tous vos enfants agenouillés à vos pieds, l'abondance des bénédictions dont elles sont pleines. Versez-les non seulement sur tous les fidèles assemblés, mais encore sur tous les pasteurs qui sont leur lumière et leurs guides. Faites descendre des trésors de bénédictions privilégiées sur notre saint-père le Pape, sur notre archevêque, sur tout le clergé, sur les fidèles de cet archidiocèse et

de cette ville, afin que nous marchions avec fermeté dans la voie du bien, du devoir, et que nous arrivions au port de la bienheureuse éternité. Ainsi soit-il."

Cette voie du bien et du devoir avait toujours été celle qu'avait suivie M. Lenoir : le 30 du mois de Marie de l'année 1899, il alla en recueillir la récompense auprès de Dieu. Peu de temps avant, le 24 mai, jour même où l'Eglise célèbre la fête de Notre-Dame de Bon-Secours, il avait reçu le sacrement des mourants et le viatique suprême. Ce fut M. Em. Filiatrault qui fut chargé de le remplacer comme chapelain du sanctuaire.

La suite des idées ne nous a pas permis de parler de l'inauguration de la confrérie de Notre-Dame de Compassion qui eut lieu le 5 mai, 1898 : vu l'importance que nous attachons à ce fait capital, nous lui consacrons notre dernier chapitre.

CHAPITRE XX

L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE COMPASSION À BON-SECOURS

5 Mai 1898

"Dans ces derniers temps, écrivait le cardinal Manning, en 1867, [1] on a vu germer, dans l'Eglise anglicane, la conscience que le protestantisme ne peut être sa nature et son essence, mais une simple attitude qui lui a été imposée par une nécessité prétendue et passagère. Il est maintenant reconnu, par ceux de ses membres qui sont des esprits calmes et des âmes droites, que l'Eglise d'Angleterre

[1] *England and Christendom*, p. 42.

n'est rien à moins d'être catholique, [1] et qu'à moins d'être d'accord, quant à la substance, avec le monde chrétien en ce qui touche à la foi, elle ne peut être catholique. Cette conviction a pénétré dans les esprits les plus éminents et les natures les plus élevées du clergé anglican."

L'Eglise romaine, qui est une mère et qui en a toutes les sollicitudes douces comme un cœur et fortes comme l'acier, l'Eglise romaine n'a pas manqué de chercher à féconder ce mouvement étrange de l'âme anglaise.

Dès 1838, le P. Matthew, religieux capucin, entreprend une véritable croisade de prières et de pénitences. A son instigation aussi, une ligue se forme dans le but de détruire l'abus des liqueurs enivrantes. En 1842, à Dublin, quatorze mille associés, catholiques ou protestants, ont pris la *pledge* ou engagement de vivre dans la tempérance. Etre tempérant c'est prier en action.

En 1846, c'est Georges Spencer, fils d'un lord, ministre anglican converti et religieux passioniste d'Aston Hall, qui continue l'œuvre du P. Matthew et y ajoute la controverse.

Spencer y va doucement ; sa charité est grande pour ses frères les dissidents ; il repousse même l'opinion malveillante qu'ils connaissent et aiment leur erreur. A son avis, l'apostasie de l'Angleterre est moins l'œuvre d'un peuple que de quelques hommes d'Etat sans principes ; il ne veut pas de paroles dures ; " ce très pieux disciple de saint Paul de la Croix ", comme l'appelle Léon XIII, ouvre tout grand son cœur et tous les cœurs lui sont ouverts.

[1] Tout récemment, un ministre anglican de Londres nous disait : " *I am priest or nothing,*" et en pleurant les larmes de son âme, il ajoutait : " *My brother, pray for me !*"

La duchesse de Kent accueille avec bonté le prêtre catholique, et elle le reçoit en présence de sa fille, la future reine Victoria. Les nobles lords Russel, Clarendon, Derby, Palmerston même l'écoutent avec bienveillance. Enfin Pie IX, à Rome, approuve une association de prières pour l'Angleterre. " Spencer alors continue de plus belle à mendier des prières et à tourmenter le Ciel jusqu'à ce que, le 1er octobre, 1864, à Carstairs, il tombe à la peine, loin de tout regard, solitaire, presque dans un fossé, conformément à sa devise : *Die in a ditch, unseen and unknown.*" (1)

Mais l'œuvre ne meurt pas ; écoutons là-dessus le cardinal Giraud, archevêque de Cambrai : " Prêtres et fidèles, unis à la pensée de Spencer, offrent, les uns le divin sacrifice, les autres des communions ferventes. Nous pouvons dire que Dieu les a pour agréables, puisque le mouvement catholique, en Angleterre, se développe dans des proportions plus sensibles à mesure que ces humbles supplications montent vers le ciel. Mais ce que la prière a commencé, il faut que la prière le continue et l'achève. C'est le cri de tout ce qu'il y a de catholique dans la Grande-Bretagne ; c'est l'appel qui nous est fait par ses évêques ; c'est le vœu secret de tant d'esprits ébranlés, mais encore hésitants et incertains, qui n'attendent que ce secours pour rompre le dernier obstacle qui les empêche de venir à nous. Voyez toutes ces mains tendues vers vous ; entendez toutes ces voix qui vous supplient. Que vous demandent-elles ? Des aumônes ? Non. Des controverses ? Non. Quoi donc ? Des prières, des prières ferventes, des prières répétées, des prières universelles. La parole, l'exemple, la prière, trois choses excel-

(1) " *Life of the Father Spencer* ", by the Rev. Father Pius.

lentes, mais la prière est la meilleure pour agir sur le cœur des hommes, parce qu'elle agit d'abord sur le cœur de Dieu. Prions donc et faisons prier pour une fin si profitable à l'avancement du royaume de Dieu ; prions avec une volonté d'autant plus ardente et des instances d'autant plus vives que jamais but, plus digne de toute l'ambition d'une âme chrétienne, ne fut proposé à l'émulation de notre piété, de notre zèle et de notre charité."

La même année où étaient écrites ces lignes, en 1865, le vaillant cardinal Wiseman rendait son âme à Dieu, et son dernier cri d'espérance était aussi une demande de prières pour l'Angleterre. " Les vieux préjugés s'effacent, les esprits en grand nombre se préoccupent du retour à l'unité et le désirent : la prière sera le moyen le plus efficace pour hâter ce moment du retour dans le commun bercail."

Le mouvement est donné surtout en France, terre natale du prosélytisme et de la charité. Cette noble nation se rappelle les trois évêques présents au concile d'Arles au IVe siècle ; elle se souvient de saint Germain et saint Loup, ses fils à elle, qui furent les missionnaires de la Grande-Bretagne; elle revoit l'archevêque d'Arles consacrant le moine Augustin au siège épiscopal de Cantorbéry ; elle songe qu'elle reçut saint Colomban de l'Angleterre et qu'elle lui envoya saint Anselme ; elle n'oublie pas que, si elle a reçu saint Thomas de Cantorbéry, l'Angleterre, à son tour, a accueilli les prêtres exilés pendant la tourmente révolutionnaire.

Voilà pourquoi l'archevêque de Paris prescrit une neuvaine de prières ; voilà pourquoi l'évêque de Saint-Claude offre le saint sacrifice ; voilà pourquoi, dans les diocèses de Cambrai et de Viviers, les pasteurs, suivant les prescriptions de leurs évêques, expliquent aux fidèles combien le retour du peuple an-

glais à la foi catholique importe à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Bientôt le progrès fut marqué par des faits importants. En 1869, le gouvernement britannique *désétablit* l'Eglise officielle en Irlande ; onze ans plus tard, le Saint-Siège rétablit la hiérarchie catholique même en Ecosse.

En 1880, quoique ramassée épi par épi, la moisson est deux fois plus abondante que celle qui a été recueillie dix ans plus tôt. A Londres, il y a foule tous les dimanches dans les temples catholiques.

Au milieu de difficultés de moins en moins grandes, le catholicisme poursuit ainsi sa mission divine. Selon la prédiction de Bossuet, "Dieu a écouté les gémissements de ses saints, et le levain précieux de la foi, apporté en Angleterre par la fille de Henri le Grand et remué par les mains fidèles des prêtres de son pays, sanctifie peu à peu toute cette masse."

Cette ineffable vision de l'Angleterre redevenue catholique, le cardinal Manning, l'éminent archevêque de Westminster, l'entrevoyait quand il s'écriait: "Non, je ne puis éloigner de moi la pensée de l'union, quelque distante qu'elle soit, où je vois mes frères, mes compatriotes, mes amis et mes parents encore une fois unis dans le lieu de la paix, agenouillés avec moi, avant ma mort, en présence du Seigneur Jésus sur l'autel. Dieu sait que j'ai prié et travaillé pour cette fin ; pour cette fin j'ai encouru leur déplaisir et reçu bien des blessures ; pour cela je suis prêt à supporter tout jusqu'au bout..... La vision de l'Angleterre redevenue catholique, de nos schismes domestiques étouffés, de nos amères controverses terminées et de toutes nos facultés se détournant du conflit, où nous sommes réciproquement engagés, pour triompher du péché et de l'incrédulité qui jour et nuit dévorent les âmes de toutes

parts ; cette vision est aussi belle, aussi éblouissante que l'image de la Jérusalem céleste que l'Apôtre vit descendre des cieux. Il n'y a qu'une chose plus belle et plus imposante que cette vision : c'est la Jérusalem céleste elle-même, non en image, mais en réalité ; l'Eglise catholique repandue dans le monde entier, dans la parfaite harmonie d'unité et de vérité, indéfectible et infaillible, incorruptible et immuable, la Mère de nous tous, le Royaume de Dieu sur la terre." (1)

Depuis 1876, époque où étaient écrites ces lignes mémorables, l'Esprit-Saint a continué et perfectionné son œuvre. En 1886, lord Halifax, président de l'*English Church Union*, (2) s'écriait devant cette société : " Si une autorité centrale est bonne pour la communion anglicane, une autorité centrale doit être bonne pour l'Eglise entière. L'Eglise d'Angleterre doit-elle rester acéphale et sans aucun centre commun ? Pouvons-nous rien concevoir de plus favorable à l'unité de l'Eglise qu'un tel centre, pourvu toutefois que le principe de centralisation soit accepté de manière à sauvegarder les droits de la juridiction locale ? Certainement, ceux qui reconnaissent la légitimité d'un appel de l'archevêque de Cantorbéry, au conseil judiciaire, n'ont pas à émettre des scrupules pour un appel à un évêque chrétien. Y a-t-il un chrétien instruit qui ne préfèrerait Léon XIII au Conseil privé ?"

Ces paroles, qui, au commencement de ce siècle, eussent soulevé de véritables tempêtes, n'excitèrent ni indignation ni surprise.

En 1895, lord Halifax alla plus loin. Voici un fragment du discours qu'il prononça à l'Assemblée de

(1) " *Reunion of Christendom* ".

(2) Cette société compte 35,337 adhérents, parmi lesquels 4,277 membres du clergé et 26 évêques.

Bristol : " Autrefois, il n'y avait qu'une seule Eglise ; et de cette Eglise et de cette unité, Rome était le symbole et le centre. Rome fut non seulement le seul siège apostolique de l'Occident, non seulement la gardienne des tombeaux des grands apôtres Pierre et Paul, non seulement elle fut glorifiée par la longue liste des martyrs qu'elle avait enfantés, par la distinction de ses évêques, par sa primauté reconnue et les relations étroites qui l'unissaient à toute l'Eglise d'Occident, mais, en ce qui concerne l'Angleterre, Rome fut la source d'où nos ancêtres saxons tirèrent leur christianisme. Cantorbéry était la fille de Rome. La beauté du spectacle que présenterait l'Eglise d'Occident réunie une fois de plus, la disparition des schismes et la paix régnant de nouveau entre tous ses membres, doivent faire désirer à tous le jour où l'Eglise d'Angleterre, notre propre Eglise que nous aimons tous, sera unie de nouveau par les liens d'une communion visible avec le Saint-Siège et toutes les Eglises de l'Occident. Nous sommes convaincus, et chaque année nouvelle affermit notre conviction que la grande renaissance religieuse en Angleterre, commencée par Wesley, continuée par Siméon, reprise de nouveau par les grands chefs du mouvement d'Oxford, (¹) et tous les autres signes innombrables de vitalité apparaissant de toute part, ne peuvent, dans les desseins du Dieu tout-puissant, avoir d'autres résultats que le retour de la communion entière des fidèles anglicans, chez nous, en Amérique, et dans nos missions répandues sur la

(¹) Dans sa livraison d'octobre, 1894, la *Dublin Review*, parlant de ce mouvement, l'appelait *one of the most remarkable religious phenomena which the world has seen.*

Dans son livre *The Conversion of England*, page 368, Sydney Little voit aussi, dans l'affaire des *tracts*, le point de départ de l'évolution anglo-catholique.

terre entière, à une réunion générale. Ne craignons pas de le dire franchement, l'union avec Rome est possible, elle est désirable."

Quelques semaines après ce discours, lord Halifax, loin de recevoir la moindre désapprobation, fut réélu président de l'*English Church Union.*

Ces faits sont significatifs, et le cardinal Vaughan n'avait-il pas raison de s'écrier en septembre, 1895, dans son discours d'ouverture de la *Catholic Truth Society :* " L'Esprit de Dieu plane sur les eaux ; il suffit de prêter l'oreille aux voix anglicanes pour en être convaincu."

Ce sera l'éternelle gloire de notre pontife Léon XIII d'avoir traduit en acte cette conviction, et d'avoir le premier sonné le grand appel à la prière pour l'Angleterre.

Le 22 août, 1897, M. Captier, supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, reçut de Rome le bref qui instituait une archiconfrérie de prières et de bonnes œuvres pour la conversion de la Grande-Bretagne au catholicisme, sous le vocable de Notre-Dame de la Compassion. [1]

Il était juste que la charge de cette pacifique croisade revint aux fils de M. Olier, " qui, en 1652, offrait sa vie pour ce royaume dont saint Grégoire a été l'apôtre." [2]

C'est ce que voulut le pape en nommant le supérieur de Saint-Sulpice le directeur-né de l'association : *quia sulpitianæ congregationis auctor Olierius,*

[1] Outre les raisons théologiques que l'on peut trouver, la raison de ce vocable est que saint François de Sales, voulant assurer l'achèvement de la conversion du Chablais et l'affermissement dans la foi des nouveaux convertis, fonda à Thonon, en 1601, une confrérie de Notre-Dame de Compassion approuvée par Clément VIII—(Note de M. Sire, P.S.S.).

[2] Faillon, *Vie de M. Olier,* t. II, p. 319.

Angliæ cum Romana Ecclesia reconciliandæ, urgenti studio, suos inter alumnos flagravit. ([1])

Les Sulpiciens, comme l'a déclaré M. Captier au grand *meeting* de Ramsgate, le 19 septembre, 1897, n'ont donc qu'à demeurer fidèles à l'esprit de leur fondateur pour s'intéresser activement au retour de l'Angleterre à la foi catholique.

Une autre raison avait été alléguée par Rome pour expliquer son choix de la célèbre Compagnie : " Saint-Sulpice, par les ecclésiastiques qui en sortent, a des ramifications dans le monde entier et cela amènera la prompte diffusion de l'œuvre, — *Congregatio Sancti Sulpitii, quum ad omnes fere orbis partes proferatur, potest ubique gentium alias istiusmodi sodalitates instituere.*"

Et de fait, grâce à ces facilités, quelques mois à peine après la promulgation du Bref *Compertum est*, l'archiconfrérie de Notre-Dame de la Compassion était déjà implantée par delà les mers et rayonnait en maints endroits de la Nouvelle-France comme de la Nouvelle-Angleterre.

A Montréal, c'est le 5 mai, 1898, que fut érigée canoniquement la pieuse association, par Mgr l'archevêque Bruchési, dans le sanctuaire national de Notre-Dame de Bon-Secours.

C'est là, dans cette antique chapelle, que chaque premier dimanche du mois les membres de l'archiconfrérie viennent se réunir et envoyer leurs prières à Celle que l'on ne saurait invoquer en vain.

Voici la formule qui se récite alors devant le Très Saint Sacrement exposé ; elle a été composée par le

([1]) Bref du 22 août, 1897.

pape Léon XIII, et ce vénéré pontife la redit chaque jour pour nos frères les Anglais :

"O bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, notre reine et notre très douce Mère, tournez avec bonté vos regards vers l'Angleterre qui est appelée "votre apanage" ; (1) tournez-les vers nous qui sommes animés d'une grande confiance envers vous !

"C'est par vous que nous a été donné Jésus-Christ, le Sauveur du monde, afin que sur lui s'appuyât notre espérance ; et vous, vous nous avez été donnée par le Sauveur afin que par vous cette espérance fût accrue.

"Priez donc pour nous, ô Mère des Douleurs, qui, au pied de la croix du Sauveur, nous avez reçus comme vos enfants ! Intercédez pour nos frères séparés, afin qu'ils se joignent à nous dans le seul vrai bercail et soient unis au suprême pasteur, le Vicaire de votre Fils sur la terre.

"Priez pour nous tous, ô très bonne Mère, afin que par une foi féconde en bonnes œuvres, nous méritions tous de contempler Dieu avec vous dans la céleste patrie, et de le louer dans tous les siècles ! Ainsi soit-il."

(1) Nous trouvons des traces de cette dénomination dans un document de l'archevêque de Cantorbéry, écrit en 1399 : "Nous Anglais, serviteurs de Marie qui formons son héritage spécial et sa dot, comme on nous appelle communément, nous devons surpasser les autres par la ferveur de nos louanges et de notre dévotion."

Macedo, dans son grand ouvrage *Divi titulares orbis christiani*, dit que l'Angleterre a toujours eu plus particulièrement la bienheureuse Vierge Marie pour patronne. Nous pouvons ajouter que le Saint-Père a reconnu officiellement ce patronage en ordonnant que l'Angleterre fût consacrée de nouveau à Notre-Dame, le 29 juin, 1893, en présence de tous les évêques catholiques de ce pays. Ces consécrations se renouvellent, chaque année, le dimanche où se célèbre le Saint Rosaire.

Nous transcrivons en latin cette touchante supplique pour ceux que charme encore la langue maternelle de l'Eglise :

AD SANCTISSIMAM VIRGINEM

PRO ANGLIS FRATRIBUS PRECATIO

O beata Virgo Maria, Mater Dei, Regina nostra et Mater dulcissima, benigna oculos tuos converte ad Angliam quæ *Dos tua* vocatur, converte ad nos, qui magna in te fiducia confidimus ! Per te datus est Christus Salvator mundi, in quo spes nostra consisteret ; ab ipso autem tu data es nobis, per quam spes eadem augeretur. Eia igitur, ora pro nobis quos tibi apud crucem Domini accepisti filios, ô perdolens Mater : intercede pro fratribus dissidentibus, ut nobiscum in unico vero ovili adjungantur Summo Pastori, vicario in terris Filii tui. Pro nobis omnibus deprecare, ô Mater piissima, ut per fidem, bonis operibus fecundam, mereamur tecum omnes contemplari Deum in cœlesti patria et collaudare per sæcula. Amen.

En faveur de ceux qui s'enrôlent dans l'archiconfrérie, voici comment le souverain pontife a ouvert le trésor spirituel de l'Eglise : 1o Indulgence plénière le jour d'entrée dans l'association ; 2o à l'article de la mort ; 3o aux deux fêtes de Notre-Dame de Compassion, dont l'une se célèbre au temps du carême, et l'autre au mois de septembre ; et pareillement aux fêtes de saint Joseph, époux de la bienheureuse Vierge Marie, de saint Pierre, apôtre, et de saint Augustin, évêque, patron de l'Angleterre ; 4o au jour de la réunion mensuelle.

Indulgence partielle de cinquante jours à gagner quotidiennement par les associés qui réciteront pieusement la Salutation angélique.

Nous ne pouvons mieux couronner cette étude sur la genèse du mouvement anglo-catholique, et sur son évolution par la prière à Notre-Dame, qu'en

citant les paroles du cardinal Vaughan, l'éminent archevêque de Westminster : " Il est bien évident que la divine Providence, dans ses desseins secrets, prépare quelque chose pour l'Angleterre. Si nos yeux ne peuvent pénétrer ces secrets, nous devons nous en tenir au simple enseignement de notre sainte religion. Si mon influence ne peut s'étendre sur ceux qui sont en dehors du catholicisme, mon devoir m'oblige à indiquer à chaque catholique la nécessité de prier avec foi, espérance et charité afin que Dieu daigne hâter le moment de sa visite et manifester plus abondamment sa miséricorde. Les mots me manquent pour exprimer ma conviction à cet égard ; mais je conjure ceux qui m'entendent et ceux qui me liront de remplir ce devoir de la prière privée et publique. Oui, prêtres et laïques, familles et individus, enfants dans leurs écoles, vieillards et infirmes, malades et mourants, tous doivent s'unir dans cet apostolat de la prière pour hâter l'union.

" Le Saint-Père a adressé [1] aux Anglais une lettre où il recommande la prière à tous ceux qui désirent le salut dans l'unité de la foi. On a critiqué cette lettre parce que, a-t-on dit, elle ne spécifie pas de différences et ne marque pas de concessions et ne fait pas faire un pas de plus à la question. Ceux qui formulent ces critiques ne voient pas que le Vicaire de Jésus-Christ a parlé comme son Maître dans le sermon sur la Montagne, et qu'en nous ordonnant de persévérer dans la prière, il commence le premier grand pas, le pas le plus fécond en résultats vers l'union de l'Angleterre avec le Siège apostolique.

" Ne vous contentez pas d'assister à ces cérémonies et aux prières publiques pour la conversion de l'Angleterre ; ne vous contentez pas de dire la prière

[1] Le 14 avril 1895.

indiquée par le Saint-Père dans sa *Lettre aux Anglais*, et qui, en certains diocèses, est récitée après la bénédiction et est jointe à la prière du soir dans certaines familles.

"Employez cette prière, employez-en d'autres, fréquemment et en divers moments ; ou priez, si vous le voulez, sans aucune formule, pour la conversion de l'Angleterre. Ce qu'il faut, c'est la prière d'âme et de cœur, la prière humble, fervente et constante. Enrôlez, dans cet apostolat de la prière, toute communauté religieuse d'hommes et de femmes, non seulement de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, mais de toute la chrétienté catholique, avec cette assurance que Dieu vous exaucera en son temps et que vous verrez la réalisation des paroles du Psalmiste : "Il a abaissé son regard sur la prière de "l'humble, il n'a pas rejeté sa demande, racontez-"le à toute génération à venir." (¹)

On ne saurait rien dire de plus substantiel ni de plus éloquent. Ce qu'il faut donc, ce qui sera décisif, c'est un enrôlement de toutes les âmes vraiment catholiques dans une sainte croisade de prières à Notre-Dame.

Nous l'avons vu, c'est la conviction des détenteurs du pontificat et du sacerdoce catholiques, c'est la conviction de toutes les âmes qui savent voir au loin et voir en haut. A quiconque nous interrogerait sur l'issue de la crise étrange et douloureuse qui plane depuis un demi-siècle sur l'Angleterre, nous demanderions si l'œuvre de la prière, si l'archiconfrérie de Notre-Dame est établie et poursuivie comme Dieu le veut et comme il l'a manifesté par son pontife suprême.

(¹) Discours prononcé à l'ouverture du Congrès de la *Catholic Truth Society*, à Bristol, au commencement de septembre, 1895.

L'établissement de l'archiconfrérie de Notre-Dame de Compassion a été le dernier fait historique qu'ait vu le sanctuaire de Bon-Secours.

Nous sommes heureux d'avoir pu clore ces pages par le récit de cet acte de prière pour l'Angleterre que nous aimons, pour l'Angleterre "île des Saints" et "Apanage de Marie".

EPILOGUE.

Dès avant la naissance des siècles, Marie a été prédestinée au grand œuvre du Dieu Incarné, et aussitôt sonnée l'heure de la chute humaine, Marie a été associée à l'œuvre plus étonnant encore du Dieu Rédempteur.

Marie, avec le Verbe, a été l'objet de la Promesse, avec lui, elle a été l'attente des nations, elle a été la grande affaire des siècles, nous dit saint Bernard: *fuit negotium sæculorum.*

C'est Marie que nous annoncent les prophètes ; c'est elle que nous montrent les bardes et les voyants d'Israël ; c'est elle qui rayonne dans les symboles et dans les figures ; c'est elle toujours, c'est elle partout, la grande Auxiliatrice de l'humanité.

Dès le soir du crime de l'Eden, elle est l'espoir des lendemains douloureux, elle console l'homme de sa ruine ; mais dans la crèche de l'étable, elle secourt l'homme d'une façon plus bienfaisante, c'est d'une façon plénière cette fois : elle concourt à l'expiation, elle aide à l'accomplissement du sacrifice, elle met au monde la Victime Propitiatoire.

Sur les pentes du Golgotha, le Christ nous la donne pour Mère, et dès cet instant suprême, le désir de nous secourir grandit encore dans le cœur de Marie.

Au jour de l'Assomption, le Verbe Eternel la couronne du diadème de Reine et accorde la toute-puissance à ses demandes.

Et le théâtre où Marie l'exerce surtout, c'est la

terre où, Mère et Reine de Bon-Secours, elle se plaît à répandre sur nous les pluies de lumières et la rosée de sa grâce.

Entre toutes les parties de la terre, s'il en est une pour laquelle elle a témoigné une plus tendre prédilection, après la terre de France, c'est la terre du Canada, c'est la colonie de Ville-Marie.

Ouvrons les annales de l'histoire : nous les trouverons toutes parfumées des senteurs virginales de la Reine des cieux.

Le 15 août, 1535, Jacques Cartier se trouvait au nord de l'île d'Anticosti qui se berce sur les flots, à l'embouchure du Saint-Laurent, le roi des fleuves. C'était la première terre que découvrait le capitaine breton, et il l'appela l'île de l'Assomption.

Marie eut donc les primeurs de ses explorations ; elle accepta ce don de joyeuse fête et aida le découvreur dans sa marche vers le Labrador, la Gaspésie, le Saguenay et Hochelaga.

A cette Nouvelle-France qui est sienne, Marie n'a cessé de prodiguer les témoignages les plus éclatants de sa bonté.

Le premier fut de sauver les trois équipages de Jacques Cartier. Le "mal de terre" avait envahi le fort de la rivière Saint-Charles : sur 110 hommes, 25 étaient morts et presque tout le reste était atteint par le fléau ; les remèdes manquaient, c'était la fin pour tous, à brève échéance.

Dans sa détresse, le capitaine s'agenouilla aux pieds de la Madone et s'écria : "Vierge secourable, qu'il vous plaise de prier votre cher Enfant d'avoir pitié de nous ; je me fais pèlerin à Roc-Amadour, si vous trouvez bon de nous octroyer la grâce du retour au beau pays de France."

Quelques jours après, un Indien indiqua au capitaine une essence de plantes qui amena la guérison

de l'équipage. Ce fut heureux. Si le vaillant Cartier avait péri comme Vérazzanni le Vénitien, la France, découragée, n'eut peut-être plus pensé au Canada, et celui-ci n'eut peut-être jamais été catholique.

Près d'un siècle s'écoula avant qu'une colonie française pût s'asseoir solidement sur les bords du Saint-Laurent. Malgré l'activité et l'intelligence de Champlain, la bourgade de Stadacona était sans défense et réduite à capituler, lorsque, le 19 juillet, 1629, la flotte anglaise vint jeter l'ancre dans la rade de Québec.

Champlain partit ; mais gardant l'espoir de revenir, il fit vœu de bâtir un oratoire en l'honneur de Marie, si le Canada était un jour rendu à la France. Le 5 juillet, 1632, il rentra à Québec, et l'année suivante, il construisit, près de l'"habitation", une chapelle dédiée à la Mère de Dieu sous le vocable de Notre-Dame de la Recouvrance.

De ce jour, la colonie fut définitivement fondée : elle aura à traverser de terribles épreuves, mais Marie lui enverra toujours le secours en temps opportun.

Il y aura à lutter contre la rigueur du climat, contre les épidémies, contre la famine, contre la cruauté des Iroquois, contre la perfidie et la trahison des alliés, contre les divisions intestines, contre le système colonial ; les gouverneurs se décourageront, les compagnies marchandes s'épuiseront, et quand il sera évident que les hommes n'y peuvent plus rien, quand, voyant Québec et Trois-Rivières réduits aux dernières extrémités, le P. Vimont s'écriera : "La colonie est perdue si elle n'est fortement et promptement secourue," alors sonnera l'heure de Notre-Dame et tout sera sauvé.

En 1640, que fallait-il pour sauver le Canada ? Il fallait une compagnie riche, puissante, renonçant à

tout intérêt commercial, résolue à de longs et coûteux sacrifices pour l'établissement de nombreux et braves colons, pour le défrichement des terres, pour la conversion des Indiens, pour créer en un mot un boulevard contre la barbarie : la Reine du ciel trouva les hommes de Dieu nécessaires à cette œuvre.

Dès 1632, dans de miraculeuses inspirations, M. de la Dauversière et M. Olier étaient choisis par elle pour devenir les fondateurs de cette société d'élite : autour d'eux se groupèrent le baron de Faucamp, le marquis de Renty, de Maisonneuve, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys, Mme d'Ailleboust et près de soixante-quinze autres seigneurs et dames de la cour. Pendant vingt-trois ans, ces Français et ces Françaises aideront à construire la ville dont Notre-Dame a choisi la place et à laquelle elle a donné son nom de Ville-Marie.

C'est à son autel, dans la cathédrale de Paris, que la Reine des cieux rassemble les fondateurs de la cité qu'elle réclame ; sans se connaître la veille, ils viennent de toutes les provinces ; Marie leur apprend ce qu'elle veut, elle leur montre dans l'avenir les obstacles qui vont se dresser, elle leur promet le triomphe : vive Dieu et vive Marie ! la Société de Notre-Dame de Montréal est fondée et le 18 mai, 1642, M. de Maisonneuve prend possession du fief de Marie.

Si étonnant, si audacieux, "si fou" qu'ait été le projet, il s'est réalisé ; le succès a dépassé toutes les espérances et la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours nous redit l'écho de ces vérités et en est le monument le plus incontestable.

Pendant plus d'un demi-siècle, Ville-Marie, à la portée des cinq cantons iroquois, a été la défense du Canada, elle a supporté tous les assauts et déjoué toutes les ruses.

Nous ne nous attarderons pas à raconter le drame émouvant des luttes contre les cantons des Hurons, des Algonquins et des Iroquois : nos pères connurent des jours bien difficiles ; plus d'une fois ils se demandèrent s'il ne valait pas mieux retourner au beau pays de France ; il y eut des jours de ténèbres où ils pensèrent perdre leurs droits avec leur langue et leur foi ; mais quand tout semblait désespéré, ces chrétiens de vieille roche se retournaient vers la Madone et la conjuraient de ne point oublier ses promesses.

En 1653, ils firent le vœu de célébrer tous les ans publiquement la fête de la Présentation de Notre-Dame au temple ; et "chose remarquable, écrit le P. Mercier, non seulement les Iroquois n'ont eu sur nous aucun avantage, mais ils ont perdu beaucoup de monde et ont fini par nous demander la paix."

Ville-Marie s'est donc fondée, a prospéré, est devenue la grande cité, grâce à la Reine des cieux ; conçue par elle, elle a été poursuivie sous sa sauvegarde et a été défendue par la puissance de Marie.

Nous comprenons l'émotion de l'épiscopat et celle du peuple canadien, lorsqu'on parla, en 1882, de raser le sanctuaire de Bon-Secours. Partout ailleurs où on l'aurait transporté, il aurait perdu de sa signification. C'est sur le versant du "sillon de Notre-Dame", c'est sur le bord de ce fleuve majestueux d'où tant de fois les chaloupes de la "canoterie royale" partirent pour les combats, c'est en face de cette "île à la Pierre", teinte du sang de nos premiers martyrs, c'est en présence de cette "île Sainte-Hélène" où l'héroïque Lévis brisa son épée et brûla ses drapeaux, c'est en vue de cette "Pointe à Callière" où fut célébrée la première messe à Montréal, c'est près du château de nos gouver-

neurs, c'est sur la rue Saint-Paul, [1] c'est près du séminaire, c'est près de la Congrégation, c'est près de tout ce que nous avons de glorieux et de saint dans notre histoire que doit subsister la chapelle de Bon-Secours, comme le plus authentique témoignage des annales de Ville-Marie.

Bon-Secours aussi est la relique précieuse d'une grande servante de Dieu que l'Eglise se prépare à élever sur les autels et dont la communauté, depuis deux siècles, élève les mères et les enfants de Montréal avec autant de piété que de science.

Vers cette chapelle vénérée, nos premiers colons, apôtres, héros, martyrs, bravant les surprises des Iroquois, dirigeaient chaque soir leur promenade, moins pour y prier pour leur propre salut que pour y demander la conversion des barbares. Aujourd'hui, c'est le même concours pour y demander la conversion d'un peuple, qui ne sera véritablement grand que le jour où il reviendra à la foi antique et apostolique de ses pères.

Nous aurions pu citer bien d'autres marques d'amour de Marie pour la nation canadienne.

[1] C'est en 1672 que M. Dollier de Casson, supérieur du séminaire, avisa à établir des rues et leur donna des noms. Dans le sens de largeur de la ville, il traça trois rues parallèles au fleuve. Celle du milieu reçut le nom de Notre-Dame en l'honneur de Marie ; près de la rivière, la rue Saint-Paul, en l'honneur du premier gouverneur, Paul de Maisonneuve ; de l'autre côté, la rue Saint-Jacques, en l'honneur de M. Jacques Olier. Ces trois rues furent coupées par six autres. La première, à l'ouest, appelée Saint-Pierre, du nom de M. de Fancamp ; la seconde, Saint-François, en souvenir de M. Dollier de Casson ; la troisième, Saint-Joseph, parce qu'elle longeait l'Hôtel-Dieu, placé sous ce patronage ; la quatrième, Saint-Lambert, du nom de M. Closse, tué par les Iroquois à cet endroit ; la cinquième, Saint-Gabriel, patron de M. de Queylus ; la sixième, Saint-Charles, patron de M. Le Moyne.

En 1663, ce tremblement de terre qui bouleversa la moitié du continent, comment n'a-t-il causé aucune perte de vie dans notre pays ?

En 1711, cette flotte formidable voguant sur Québec, qui l'a brisée sur les rochers de l'île aux Œufs ? Demandez-le à l'histoire et entendez Mlle LeBer : " Nos ennemis, dit-elle, mettent leur confiance dans leurs armes ; nous mettons la nôtre dans le nom de la Reine des Anges que nous invoquons : elle est terrible comme une armée rangée en bataille, et sous sa protection nous espérons vaincre nos ennemis."

Le sanctuaire de Notre-Dame de la Victoire, dont on voit encore les ruines près de la maison de la Congrégation, fut bâti comme *ex-voto* de reconnaissance et pour attester qu'une fois de plus le secours nous vint par la Mère de Dieu.

Ici une objection se pose : pourquoi, en 1763, la terre de Marie est-elle passée à des mains étrangères ? Pourquoi cette défaite, pourquoi cette confusion ? Pourquoi ?

Avant nous, d'autres ont dit que " ce changement de maîtres fut une faveur pour le Canada ; la France décimée et salie n'aurait pu diriger une colonie de cette taille." Cette parole nous est trop douloureuse pour que nous ajoutions une foi plénière à sa vérité.

Sans vouloir scruter les desseins éternels de Dieu, qui sont tous sagesse et miséricorde, il nous semble que la cause du grand désastre fut plutôt le naufrage de la foi et de la morale à cette époque ; Bon-Secours n'était plus là comme palladium de la cité, et avec la ruine du sanctuaire toute piété s'en était allée.

Comme les individus, les nations sont punissables, et Dieu frappa un grand coup.

II

S'il nous était donné de pénétrer dans le secret des âmes et des familles, que de merveilles de miséricorde et d'assistance nous aurions eu à raconter de la part de Notre-Dame.

Ce que nous avons dit suffit pour montrer que depuis l'origine de la colonie c'est bien à Bon-Secours que bat le cœur de Ville-Marie : c'est là que chaque événement de la vie religieuse et sociale a son écho pieux ; c'est bien le sanctuaire le plus vénéré et le plus fréquenté de Notre-Dame en Canada.

En 1653, M. de la Dauversière écrivait : " Si tout nous manque, si les périls nous assaillent, nous avons une puissante Maîtresse : nous irons nous jeter aux pieds de la Madone pour implorer son secours : nous avons déjà si souvent ressenti sa protection dans nos extrémités que nous sommes sûrs qu'elle nous accordera de nouvelles grâces selon nos besoins."

Deux siècles et demi répondent à cette parole de confiance et la justifient ; pour nous, Montréalais de naissance ou d'adoption, nous avons donc une longue dette de reconnaissance, une dette d'honneur, une dette de famille à payer à la Mère de Dieu.

Nous avons une dette de respect pour sa dignité et pour sa puissance, la plus haute qui soit après celle du Créateur.

Nous avons une dette d'amour pour sa participation à la Rédemption : elle a fourni la chair et le sang de la Victime.

Nous avons une dette de confiance en sa bonté : elle est notre Mère et du berceau à la tombe elle ne cesse de nous couvrir de son ombre protectrice.

Marie n'eut-elle tous ces titres et tous ces droits,

que nous devrions la vénérer et l'aimer encore; nous le disions, en commençant ces pages écrites pour sa gloire, la dévotion à Marie est la plus capable d'éveiller la vertu dans les cœurs et d'y fleurir et d'y féconder la grâce ; la dévotion à Marie est la plus remplie de charmes, car tous nous avons besoin d'une Mère pour nous bercer et pour sécher nos pleurs dans les heures des jours heureux comme aux soirs des jours mauvais.

O divine Mère de Bon-Secours, vous que Dieu a établie la défense des peuples, du haut du ciel où vous êtes assise à la droite de votre Divin Fils, daignez abaisser sur le monde vos yeux si pleins de douceur et de miséricorde ? Entendez les cris de détresse que nous poussons vers vous du fond de cette vallée d'exil et de larmes. Vierge bénie, nous n'avons point en vous une mère qui ne sache pas compatir à nos infirmités. N'avez-vous pas vous aussi été éprouvée de toutes manières pour devenir plus miséricordieuse ?

O sainte Marie, secourez les malheureux, surtout ceux qui n'ont pas conscience de leurs misères ; aidez les faibles, aidez les défaillants, aidez ceux qui ont peine à porter le poids du jour et de la chaleur ; consolez ceux qui pleurent, ceux dont le cœur saigne, ceux qui n'ont plus d'espoir ; priez pour le peuple, priez pour notre cité ; intervenez pour la tribu ecclésiastique ; intercédez pour les vierges consacrées qui sont votre cortège de prédilection de la terre ; enfin que tous ceux-là ressentent votre protection qui célèbrent votre sainte mémoire. *Fiat ! fiat !*

TABLE DES MATIÈRES.